



Les effets
sur les familles Lanaudoises
des activités offertes
par les
organismes communautaires

Famille
de la région

Rapport d'évaluation

Réalisation de l'étude et rédaction

Céline Poissant

Analyse

Céline Poissant et Caroline Richard

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Comité de suivi

Jacynthe Labelle, parent participant de Cible Famille Brandon

Johanne Marcotte, coordonnatrice de la TROCFL

Josée Melançon, organisatrice communautaire au CISSS de Lanaudière

Manon Pagette, coordonnatrice de Cible Famille Brandon et présidente de la TROCFL

Johanne Paquette, coordonnatrice de la Maison de parents de la Matawinie Ouest

Assistance à la réalisation des entrevues et traitement des données quantitatives

Geneviève Marquis

Transcription des entrevues

Camille Beauregard, Micheline Clermont et Myreille Hébert

Conception graphique et mise en page

Micheline Clermont

Devis de recherche initial

Danielle Forest et Lise St-Germain, Centre de recherche sociale appliquée

Toute information extraite de ce document devra mentionner la source suivante

POISSANT, Céline, Caroline RICHARD et Geneviève MARQUIS. *Les effets sur les familles lanaudoises des activités offertes par les organismes communautaires Famille de la région. Rapport d'évaluation*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, avril 2016, 189 p.

On peut télécharger ce document sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au www.santelanaudiere.qc.ca sous *Documentation/Publications*, à la rubrique *Évaluation - Effets sur les familles lanaudoises des activités offertes par les OCFL*.

Cette étude a pu bénéficier d'une subvention conjointe du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière dans le cadre du Programme de subventions en santé publique pour les années 2014-2015 et 2015-2016.

Source de l'image : iStockphoto

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2016

Dépôt légal

Deuxième trimestre 2016

ISBN 978-2-550-75608-8 (imprimé)

ISBN 978-2-550-75609-5 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Note : Le genre masculin est employé dans le texte pour identifier les femmes et les hommes, afin d'alléger la lecture.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	6
LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES	7
INTRODUCTION	9
1. CADRE GÉNÉRAL	11
1.1 Contexte de l'étude.....	11
1.2 Type d'étude	11
1.3 Population à l'étude.....	12
1.4 Méthodologie.....	12
1.4.1 Recherche documentaire.....	13
1.4.2 Groupe de discussion	13
1.4.3 Questionnaire	14
1.4.4 Activités collectives avec les organismes de la TROCFL	16
1.4.5 Considérations éthiques	16
1.4.6 Analyse globale des données	17
1.5 Limites de l'étude	17
2. RÉSULTATS DÉTAILLÉS	19
2.1 Résultats de la recherche documentaire	19
2.1.1 Portrait des OCFL	19
2.1.2 Quelques éléments particuliers de la mise en œuvre.....	22
2.1.3 Les effets <i>attendus</i> et <i>obtenus</i> relevés	23
2.1.4 Correspondance entre les effets <i>attendus</i> et les effets <i>obtenus</i>	26
2.1.5 Quelques conditions <i>facilitantes</i> et <i>limitantes</i> retracées	31
2.2 Résultats des groupes de discussion	34
2.2.1 Ce que sont les OCF pour les participants.....	35
2.2.2 Les parcours des participants vers les OCFL et au sein des OCFL	44
2.2.3 Le point de vue des participants sur les parcours des familles vers les OCFL.....	47
2.3 Résultats du questionnaire.....	51
2.3.1 Ce que sont les OCF pour les répondants	51
2.3.2 Quelques effets <i>obtenus</i> selon les répondants.....	55
2.3.3 Quelques conditions <i>facilitantes</i> et <i>limitantes</i> selon les répondants	57

2.4 Résultats combinés des groupes de discussion et du questionnaire	60
2.4.1 Les effets <i>attendus</i> et <i>obtenus</i>	60
2.4.2 Correspondance entre les effets <i>attendus</i> et les effets <i>obtenus</i>	66
2.4.3 Les conditions <i>facilitantes</i> et <i>limitantes</i>	83
3. SYNTHÈSE ET DISCUSSION	95
3.1 Le modèle logique	95
3.2 Les éléments nécessaires à la mise en œuvre.....	95
3.3 Les activités et services mis en œuvre	99
3.4 Les effets attendus et obtenus.....	100
3.5 Correspondance entre les effets <i>attendus</i> et <i>obtenus</i>	102
3.6 Les conditions <i>facilitantes</i> et <i>limitantes</i>	104
3.7 Conclusion	107
3.8 Recommandations	108
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	111
ANNEXES	12017



Autres documents produits dans le cadre de cette étude

POISSANT, Céline, Caroline RICHARD et Geneviève MARQUIS. *Les effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les organismes communautaires Famille de la région. Synthèse de l'évaluation*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, avril 2016, 20 p.

POISSANT, Céline, et Caroline RICHARD. *Les effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les organismes communautaires Famille de la région. Inventaire des effets attendus et obtenus relevés dans le cadre de l'analyse des données collectées*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, avril 2016, 27 p.

POISSANT, Céline, et Caroline RICHARD. *Les effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les organismes communautaires Famille de la région. Inventaire des conditions facilitantes et limitantes relevées dans le cadre de l'analyse des données collectées, en fonction des groupes cibles visés et atteints*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, avril 2016, 13 p.

LISTE DES TABLEAUX ET DES ANNEXES

Tableau 1	Échantillon des OCFL ayant participé à l'étude	12
Tableau 2	Déroulement chronologique de la collecte des données	13
Tableau 3	Répartition des personnes visées et des répondants selon le type d'organisations auquel ils étaient rattachés (Q1)	15
Tableau 4	Types d'emplois occupés par les répondants selon le type d'organisations auquel ils étaient rattachés (Q2)	15
Tableau 5	Ancienneté (nombre d'années) de partenariat entre les organisations des répondants et les OCFL avec lesquels ils travaillent (Q12)	16
Tableau 6	Nombre d'activités et de services de chacune des catégories offerts par les OCFL d'après le répertoire de la TROCFL d'avril 2014	36
Annexe 1	Guide de discussion avec les équipes de travail	117
Annexe 2	Grille d'observation des groupes de discussion auprès des équipes de travail	123
Annexe 3	Guide de discussion avec les parents	131
Annexe 4	Grille d'observation des groupes de discussion auprès des parents.....	137
Annexe 5	Questionnaire adressé aux partenaires des OCFL	145
Annexe 6	Tableaux des résultats du questionnaire adressé aux partenaires des OCFL.....	153
Annexe 7	Formulaire de consentement à l'intention des membres des équipes de travail	167
Annexe 8	Formulaire de consentement à l'intention des parents	171
Annexe 9	Modèle logique de la mise en œuvre des activités et des services des OCFL	175
Annexe 10	Sommaire du financement des OCFL pour 2013 et 2014	179
Annexe 11	Proportions du financement global des OCFL selon les principales sources de revenu en 2013	181
Annexe 12	Proportions du financement global des OCFL selon les principales sources de revenu en 2014.....	187

REMERCIEMENTS

Cette étude a pu être réalisée grâce à la contribution, à la collaboration et au soutien de plusieurs personnes et organisations qu'il est important de souligner.

D'abord, l'idée initiale de cette étude évaluative revient aux membres du conseil d'administration de la TROCFL, et notamment à Manon Pagette, à Johanne Marcotte et à Johanne Paquette. Leur détermination et leur persévérance ont eu raison de différents obstacles qui ont retardé la conception, puis la réalisation de cette démarche.

En second lieu, le travail préparatoire de Danielle Forest et Lise St-Germain du CRSA, qui ont rédigé le devis de l'étude à la demande de la TROCFL, a constitué une base solide pour asseoir sa réalisation.

Troisièmement, il faut saluer l'intérêt soutenu et l'engagement des membres du comité de suivi de l'étude. Leur connaissance fine des OCFL et leur désir de contribuer à une évaluation scientifique de leurs différents apports aux familles Lanaudoises ont été d'une aide précieuse aux différentes étapes de la collecte et de l'analyse des données. Ce sont, respectivement, outre la responsable de l'étude à la DSPublique de Lanaudière : Johanne Marcotte de la TROCFL, Josée Melançon du CSSSNL-CLSC Berthier¹, Manon Pagette de Cible Famille Brandon et de la TROCFL, Johanne Paquette de la Maison de Parents de la Matawinie Ouest, et Jacynthe Labelle, parent participant de Cible Famille Brandon.

Ensuite, de nombreux participants — équipes de travail et parents — ont accepté de prendre part aux groupes de discussion tenus dans les locaux des OCFL de l'échantillon. De même, un bon nombre de personnes représentant des organismes partenaires des OCFL ont répondu à l'invitation de remplir en ligne un questionnaire. La contribution de toutes ces personnes et de leurs organisations était essentielle. Elles ont fourni le matériau de base de l'étude : leur vécu personnel en lien avec les OCFL, leur compréhension de leur travail, ainsi que leur opinion sur leurs apports aux familles, leurs forces et leurs difficultés.

Enfin, certains collègues du Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique de Lanaudière ont fourni des collaborations particulières dans le cadre de cette étude. Notamment, Geneviève Marquis a assuré un soutien étroit et fort apprécié comme accompagnatrice lors de la réalisation des entrevues dans les OCFL, puis à la conception et à l'administration du questionnaire, ainsi qu'au traitement statistique des données collectées par ce moyen. Caroline Richard a contribué à l'analyse préliminaire et à la diffusion partielle d'une partie des données. Elle a, en fait, pris la relève de l'étude pendant une absence temporaire de sa responsable initiale en raison de problèmes de santé. Le rôle qu'elle a joué à ce moment a été difficile, mais inestimable. En dernier lieu, c'est au professionnalisme et à l'esprit créatif de Micheline Clermont qu'on doit la conception graphique unique et la mise en page impeccable de ce document.

¹ Depuis le 1^{er} avril 2015, le CSSSNL-CLSC Berthier a été intégré au CISSS de Lanaudière et les organisatrices et organisateurs communautaires, telle Mme Josée Melançon, relèvent désormais de la Direction de santé publique du CISSS.

LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ASPC	Agence de santé publique du Canada
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CAJOL	Communauté d'action jeunesse de la MRC de Joliette
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
CRÉ	Conférence régionale des élus
CRÉDIL	Clinique régionale d'évaluation du développement de l'enfant de Lanaudière
CRSA	Centre de recherche sociale appliquée
CSSNL	Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
DSP	Direction de santé publique (jusqu'au 31 mars 2015)
DSPublique	Direction de santé publique (depuis le 1 ^{er} avril 2015)
MF	Ministère de la Famille
MFA	Ministère de la Famille et des Aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
NEGS	Naître Égaux Grandir en Santé (programme)
OBNL	Organisme à but non lucratif
OCF	Organisme communautaire Famille
OCFL	Organisme communautaire Famille de Lanaudière
PARSIS	Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale
PACE	Programme d'action communautaire pour les enfants
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
TROCFL	Table régionale des organismes communautaire Famille de Lanaudière
TSA	Trouble du spectre de l'autisme

INTRODUCTION

L'étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les organismes communautaires famille de la région a été réalisée par le Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique (DSPublique) du Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) de Lanaudière, à la demande de la Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière (TROCFL).

Le présent rapport d'évaluation est le document principal, du moins le plus détaillé, produit dans le cadre de cette étude. Il comporte trois parties. La première est consacrée au cadre général de l'étude réalisée : contexte, type d'étude et méthodologie. La seconde expose les résultats détaillés de l'étude. Il s'agit, successivement, des résultats de la recherche documentaire, des groupes de discussion et du questionnaire. Certains résultats des groupes de discussion et du questionnaire ont aussi été combinés.

Enfin, une synthèse et une discussion de l'ensemble des résultats de l'étude est présentée en troisième partie. On y rend compte des principaux éléments du modèle logique ayant servi à analyser et à articuler entre eux les différents résultats obtenus. On y présente également les quelques recommandations formulées au terme de la démarche.

1. CADRE GÉNÉRAL

1.1 Contexte de l'étude

Au printemps 2014, une délégation de la Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière (TROCFL) est venue rencontrer la coordonnatrice et une agente de recherche du Service de surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique (DSP²) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière³. Il s'agissait de vérifier la participation possible du Service à la réalisation d'un projet d'étude évaluative. Ces représentantes du regroupement d'organismes communautaires espéraient mettre en lumière les effets des activités de leurs groupes membres sur les familles lanaudoises qui y participaient. Dans cette optique, un devis de recherche avait déjà été rédigé par le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) et la TROCFL avait déposé une demande de financement au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Au moment de cette première rencontre, le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSP n'était en mesure d'investir dans cette étude aucune ressource, ni financière, ni humaine. Par contre, la situation est devenue différente à l'automne suivant, avec la disponibilité nouvelle d'une agente de recherche disposée à prendre en charge la démarche. Cette offre de contribution du Service survenait dans un contexte particulier de resserrement budgétaire accru et de réorganisations importantes au sein de différentes structures reliées à l'État québécois. Dans ce contexte, notamment, le SACAIS n'avait pas encore répondu à la demande de la TROCFL et la disparition des ASSS découlant du dépôt du projet de loi 10 avait été annoncée. Il avait donc été convenu entre la TROCFL et le Service que l'étude allait être enclenchée et se dérouler au moins jusqu'à la fin de mars 2015, moment où l'avenir de l'équipe d'évaluation serait sans doute précisé. Finalement, le Service a pu poursuivre et terminer l'étude.

1.2 Type d'étude

Conformément au devis d'évaluation proposé par le CRSA (2014) et aux pratiques habituelles du Service de surveillance, recherche et évaluation (Service de surveillance, recherche et évaluation, 2011), l'étude a été réalisée en adoptant une approche participative et négociée.

Un comité d'évaluation a été formé afin d'assurer le suivi du déroulement de l'ensemble de la démarche, de la validation des outils de collecte des données à la détermination des modalités de la diffusion des résultats. Il était composé des personnes suivantes : Johanne Marcotte de la TROCFL, Josée Melançon du CSSSNL-CLSC Berthier⁴, Manon Pagette de la TROCFL, Johanne Paquette de la Maison de Parents de la Matawinie Ouest, Jacinthe Labelle de Cible Famille Brandon, et Céline Poissant de la DSPublique de Lanaudière⁵.

² Depuis le 1^{er} avril 2015, pour éviter toute confusion avec la Direction des services professionnels du nouveau Centre intégré de Santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière auquel les deux directions ont été intégrées, il a été convenu de privilégier l'acronyme DSPublique pour référer à la Direction de santé publique.

³ L'ASSS de Lanaudière a été intégrée, le 1^{er} avril 2015, au nouveau Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière.

⁴ Idem que la note 1, page 6.

⁵ Idem que la note 2.

1.3 Population à l'étude

La population à l'étude est constituée des quatorze OCFL membres de la TROCFL. Parmi eux, dix sont des maisons de la famille desservant un territoire local (une ou plusieurs municipalités) et offrant une gamme de services et d'activités. Les quatre autres ont un mandat plus spécifique, qui est également régional pour deux d'entre eux. Un portrait global de ces ressources est présenté en troisième partie de ce rapport, parmi les résultats de la recherche documentaire.

Un échantillon de six OCFL parmi cette population à l'étude a été initialement sélectionné pour les fins de la collecte des données, et plus précisément pour la tenue des groupes de discussion. Les quelques critères retenus étaient : le territoire de MRC couvert⁶, le caractère rural ou urbain de ce territoire, le type de mission (maison de la famille ou organisme à mandat régional plus spécifique), les principales sources de financement (Ministère de la Famille et des Aînés⁷ (MFA), Agence de santé publique du Canada (ASPC)) et l'importance relative de ce financement. Toutefois, pour des raisons de disponibilité de ressources, un des organismes de cet échantillon n'a pas été en mesure de participer à la collecte des données « terrain » et il n'a pas été possible de le remplacer. Ainsi, un seul OCFL du sud de la région, plutôt que deux, a participé à l'étude.

Tableau 1 - Échantillon des OCFL ayant participé à l'étude

MRC	Type d'OCFL
D'Autray	Maison de la famille
Joliette	Maison de la famille
Matawinie	Maison de la famille
L'Assomption	Maison de la famille
Joliette	Mandat spécifique régional

1.4 Méthodologie

L'étude a été réalisée, dans l'ensemble, selon la méthodologie proposée dans le devis de recherche initial (Forest et St-Germain, 2014). Les deux principales modifications appliquées sont : d'une part, une diminution du nombre de groupes de discussion tenus et, d'autre part, le remplacement par un questionnaire des groupes de discussion qui visaient les partenaires des OCF. Dans le premier cas, le changement s'explique par une limite dans les ressources disponibles (humaines, financières et de temps). Dans le second cas, c'est la difficulté appréhendée de réunir l'échantillon recherché de partenaires qui a motivé ce choix, étant donné le contexte prévalant de réorganisation affectant de nombreuses organisations liées à l'État québécois.

Ce sont donc trois méthodes de collecte de données, correspondant à trois étapes successives de l'étude, qui ont été employées : la recherche documentaire, le groupe de discussion et le questionnaire. En complément, une activité collective avec les organismes membres de la TROCFL a aussi été organisée.

⁶ On retrouve un ou des OCF membre(s) de la TROCFL dans cinq des six MRC Lanaudoises.

⁷ Devenu depuis le Ministère de la Famille (MF).

Tableau 2 - Déroulement chronologique de la collecte des données

Phase	Méthode	Source de données	Moment
1	Recherche documentaire	Rapport annuel d'activités, rapports financiers et lettres patentes des OCFL	Novembre 2014-février 2015
2	Groupes de discussion (5)	Employés, bénévoles et membres du conseil d'administration d'OCFL	Janvier 2015
3	Groupes de discussion (3)	Parents d'OCFL	Février 2015
4	Questionnaire (1)	Représentants de partenaires des OCFL	Février-mars 2015
5	Activité collective avec les OCFL	(aucune donnée nouvelle recueillie à cette occasion)	Octobre 2015

1.4.1 Recherche documentaire

En premier lieu, une recherche documentaire a été réalisée. Ont été regardés les rapports d'activité et les rapports financiers se rapportant à l'année financière 2013-2014, ainsi que les chartes (ou lettres patentes) de l'ensemble des quatorze OCFL. Des dépliants promotionnels et des offres de service ont également été pris en compte.

Une analyse de contenu principalement qualitative de ces documents a visé à en extraire les éléments permettant d'ébaucher le modèle logique des effets *attendus* et *obtenus* sur les familles utilisant les services ou participant aux activités des OCFL. Cette analyse a permis également d'alimenter en contenu l'élaboration des outils de collecte sur le terrain.

1.4.2 Groupe de discussion

Le groupe de discussion a constitué la principale méthode de collecte de données. Deux séries de rencontres ont été organisées. Celles de la première série réunissaient des employés, des membres du conseil d'administration et des bénévoles. Celles de la seconde série rassemblaient des parents participant ou ayant participé aux activités des OCFL.

La première série de groupes de discussion a eu lieu dans les locaux respectifs des cinq OCFL de l'échantillon final. Ces rencontres ont été réalisées au cours des mois de janvier et de février 2015. Elles ont réuni chaque fois entre huit et douze personnes et elles ont duré environ trois heures. Un guide de discussion (annexe 1) a été élaboré à cet effet par la responsable de l'étude, puis il a été validé et bonifié avec l'aide du comité de suivi. La première rencontre ayant servi de prétest, de légères modifications supplémentaires ont été intégrées à cet outil de collecte pour les fins des groupes de discussion suivants. Un outil complémentaire a été construit, validé, bonifié et employé. Il s'agit d'une grille d'observation (annexe 2) permettant à une technicienne en recherche de noter des éléments visuels du déroulement des rencontres (le « non-verbal » principalement) qui étaient animées par la responsable de l'étude.

Les rencontres de la deuxième série ont eu lieu, selon les cas, dans les locaux d'OCFL de l'échantillon ou dans une salle de l'ASSS de Lanaudière. Trois groupes de discussion ont été réalisés. Deux d'entre eux rassemblaient des parents de deux OCFL et le troisième, des parents d'un seul OCFL. Ces rencontres, tenues en février 2015, ont duré entre deux et trois heures. De six à douze parents étaient présents chaque fois. Un guide de discussion (annexe 3) ainsi qu'une grille d'observation (annexe 4) ont aussi été élaborés par la responsable de l'étude, avant d'être validés et bonifiés par le comité de suivi. Les thèmes abordés étaient similaires à ceux de la première série de groupes de discussion.

1.4.3 Questionnaire

Pour des raisons de contexte et de logistique, le comité de suivi a convenu de remplacer une troisième série de groupes de discussion initialement prévue par un questionnaire en ligne. Ce moyen est apparu plus prometteur pour obtenir le point de vue d'une diversité de partenaires des OCFL sur les thèmes à l'étude.

Une première version du questionnaire a été élaborée par la responsable de l'étude avec l'aide d'une technicienne en recherche. Puis elle a été soumise au comité de suivi qui l'a validée et bonifiée.

Le questionnaire (annexe 5) a été mis en ligne le 18 février 2015 en utilisant la plateforme du logiciel Survey Monkey. Il a été adressé à 142 personnes dans 86 organismes partenaires, à partir d'une liste constituée en faisant appel à chacun des OCFL. La plupart des OCFL (13/14) ont ainsi fourni une liste de leurs principaux partenaires appartenant à quelques catégories identifiées avec l'aide du comité de suivi de l'étude. Ces dernières étaient : commission scolaire ou écoles, CPE, municipalités et MRC, comité local paternité, animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire (liés à une commission scolaire), organismes communautaires, acteurs du réseau public de la santé et des services sociaux (CLSC/CSSS ou ASSS, dont des organisateurs communautaires).

Les personnes visées disposaient de trois semaines pour remplir le questionnaire. Un rappel leur a été adressé à mi-parcours, ainsi que la veille de la date de clôture. Cette méthode de collecte a permis d'obtenir 89 questionnaires remplis, soit un taux de réponse de 63 %. Les répondants ont été regroupés en fonction de quatre catégories d'organisations auxquelles ils étaient rattachés. Ce sont, par ordre décroissant du nombre de répondants : les organismes sans but lucratif (principalement des organismes communautaires, mais aussi des CPE et des regroupements de partenaires), les organismes publics (réseau de la santé et des services sociaux et autres réseaux), les municipalités et MRC, ainsi que les organismes ou établissements du milieu scolaire.

Le tableau 3 expose la répartition des personnes visées et des répondants selon le type d'organisations auquel chacun était rattaché. Par ailleurs, on trouve respectivement aux tableaux 4 et 5 les données concernant le type d'emplois occupés par les répondants, ainsi que l'ancienneté de partenariat entre les organismes des répondants et les OCFL avec lesquels ils travaillent en partenariat (nombre d'années). On note que plus de la moitié des répondants occupent des postes de direction ou de coordination, et que la plupart d'entre eux se situent dans la catégorie des organismes à but non lucratif. On remarque également que plus de la moitié des répondants sont rattachés à une organisation travaillant en partenariat avec un ou des OCFL depuis 11 ans et plus.

On trouve l'ensemble des tableaux de résultats du questionnaire à l'annexe 6.

**Tableau 3 - Personnes visées (N) et taux de réponse (%)
selon le type d'organisations auquel elles étaient rattachées (Q1)**

Type d'organisations	Personnes visées		Taux de réponse	
	N	%	n	%
OBNL ¹	57	40,1	37	64,9
Organisme public ²	38	26,8	27	71,0
Municipalité ou MRC	22	15,5	13	59,0
Organisme milieu scolaire	25	17,6	11	44,0
Non spécifié ³	--	--	1	--
Total	142	100,0	89/142	62,7

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

³ Un répondant n'a pas spécifié à quel type d'organisations il était rattaché.

**Tableau 4 - Type d'emplois occupés par les répondants
selon le type d'organisations auquel ils étaient rattachés (n et %) (Q2)**

Type d'emplois	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme milieu scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Directeur ou coordonateur salarié	34	91,9	4	14,8	6	46,1	2	18,2	1	100,0	47	52,8
Employé salarié	3	8,1	23	85,2	4	30,8	9	81,8	0	0,0	39	43,8
Élu	0	0,0	0	0,0	3	23,1	0	0,0	0	0,0	3	3,4
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

Tableau 5 - Nombre d'années de partenariat entre les organisations des répondants et les OCFL avec lesquels ils travaillent (n et %) (Q12)

Nombre d'années	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme milieu scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Moins d'un an	2	5,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	2,2
1 à 5 ans	6	16,2	0	0,0	1	7,7	2	18,2	0	0,0	9	10,1
6 à 10 ans	7	18,9	2	7,4	3	23,1	2	18,2	0	0,0	14	15,7
11 à 19 ans	11	29,7	9	33,3	2	15,4	2	18,2	1	100,0	25	28,1
20 ans et plus	8	21,6	14	51,9	3	23,1	3	27,3	0	0,0	28	31,5
Ne sait pas	3	8,1	1	3,7	3	23,1	2	18,2	0	0,0	9	10,1
Ne répond pas	0	0,0	1	3,7	1	7,7	0	0,0	0	0,0	2	2,2
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

1.4.4 Activités collectives avec les organismes de la TROCFL

Le devis de recherche initial prévoyait une rencontre spéciale de la TROCFL réunissant des représentants de chacun de ses quatorze groupes membres, afin qu'ils puissent contribuer à l'analyse et à la validation des données collectées.

Dans le cadre de l'assemblée générale de la TROCFL, une rencontre de *présentation de résultats préliminaires et partiels*, puis d'échanges à ce sujet avec les représentants des groupes membres (près d'une vingtaine de personnes) a eu lieu le 30 octobre 2015. À ce moment, la collecte des données était terminée, mais leur analyse préliminaire était encore en cours. Étant donné la quantité et la relative complexité du matériel collecté, il ne s'avérait ni pertinent ni vraiment possible de demander à tout ce monde de contribuer, à ce stade de la démarche, à l'analyse formelle ou même à la validation de cette masse d'informations. La rencontre du 30 octobre a été tenue dans la perspective d'assurer au moins, auprès de l'ensemble des organismes membres de la TROCFL, un suivi de l'avancement de l'étude, un aperçu de ses résultats et une occasion de réaction à ce sujet.

1.4.5 Considérations éthiques

Lors des groupes de discussion, les participants ont été invités à signer un formulaire de consentement (annexes 7 et 8). Cette procédure permettait de leur signifier les moyens utilisés afin de préserver leur anonymat et la confidentialité de leurs propos, même si ces derniers allaient être enregistrés sur support numérique. Il était précisé que leurs noms ne seraient jamais directement associés à leurs propos dans les rapports et publications produits dans le cadre de l'étude. Également, on leur mentionnait que les enregistrements et transcriptions d'entrevues seraient conservés puis détruits conformément à la législation en matière de renseignements personnels.

Lors de l'administration du questionnaire en ligne, les répondants étaient informés qu'ils n'avaient pas à s'identifier et que leurs réponses demeureraient confidentielles. En fait, elles allaient être traitées et analysées globalement.

1.4.6 Analyse globale des données

L'analyse des données a été réalisée selon une approche globale plutôt que comparative. Autrement dit, il s'agissait de considérer globalement les résultats obtenus pour l'ensemble des OCFL, plutôt que de comparer les « performances » respectives de chacun au regard des effets *attendus* et *obtenus* à la suite de leurs activités et services.

Le modèle logique a été employé comme méthode d'analyse permettant d'articuler ensemble les informations relatives à la mise en œuvre des activités et services, ainsi qu'aux effets *attendus* et *obtenus*. Cette démarche d'analyse schématique distinguait les effets à court, à moyen et à long termes. Elle tenait compte également du lien entre les divers effets relevés et les six catégories de services et d'activités reconnues par les OCFL⁸.

1.5 Limites de l'étude

L'étude comporte quelques limites dont il faut tenir compte afin de pouvoir apprécier le plus justement possible les résultats présentés. Elles ont trait principalement aux sources des données.

D'abord, en ce qui concerne les données tirées de la recherche documentaire, elles apparaissent d'une précision inégale selon les OCFL. En fait, les documents produits par chacun de ces organismes, notamment les rapports d'activités, sont teintés de la façon de faire propre aux personnes qui les ont rédigés (proportion d'informations quantitatives et qualitatives, style plus administratif ou plus convivial, etc.). Dans certains cas, il a fallu forcer l'interprétation afin de relever la trace des effets *attendus* et *obtenus* de la mise en œuvre des activités et services sur les familles fréquentant les OCFL. Les résultats de cette première partie de l'étude ont donc une valeur surtout indicative. Ils ont tout de même constitué une base d'information permettant d'aborder la seconde partie de l'évaluation.

Pour ce qui est des données obtenues par le moyen des groupes de discussion et du questionnaire, elles demeurent de nature subjective et de source secondaire. Cela signifie que les effets *obtenus* n'ont pas été observés et mesurés directement par l'évaluatrice. C'est plutôt la perception à ce sujet des participants aux groupes de discussion et des répondants au questionnaire qui a été mesurée.

Par ailleurs, deux petites lacunes concernant la représentativité des participants et des répondants doivent être mentionnées. D'une part, dans l'échantillon d'OCFL ayant pris part aux groupes de discussion, le territoire du sud de Lanaudière a été moins représenté. En effet, pour des raisons hors du contrôle de l'équipe d'évaluation, un seul des trois OCFL de ce territoire a participé, alors que la participation de deux d'entre eux avait été prévue. En comparaison, trois des sept

⁸ Ces catégories d'activités et de services sont : 1) Maison de la Famille : milieu de vie; 2) Alimentation saine; 3) Hygiène de vie, activité physique, détente; 4) Développement de l'enfant; 5) Enrichissement de l'expérience parentale; 6) Soutien aux parents. On trouve une description de chacune de celles-ci dans le modèle logique (annexe 9), ainsi qu'une présentation de leur importance relative pour chacun des OCFL à la section 3.1.1.

OCFL du nord ont pris part aux groupes de discussion, comme il avait été prévu dans l'échantillon initial. Dans la même foulée, un des cinq OCFL du sud a omis de fournir la liste de ses partenaires afin de les inviter à répondre au questionnaire, alors que tous ceux du nord (9) l'ont fait⁹. De plus, parmi l'échantillon de 34 organismes partenaires des OCFL identifiés pour répondre au questionnaire, six étaient eux-mêmes des OCFL (18 %). Ils n'ont pas été éliminés de la liste. Il est donc possible que les répondants de ces organismes aient introduit un certain biais dans les résultats, témoignant en faveur des OCFL.

Enfin, il faut rappeler que l'étude, et notamment la collecte des données, s'est déroulée dans un contexte de turbulence dans le réseau de la santé et des services sociaux¹⁰ ainsi que dans d'autres organisations publiques et parapubliques. En effet, les bouleversements organisationnels et le climat d'incertitude prévalant alors dans ces réseaux, associés à des politiques entraînant d'importantes coupures budgétaires, a pu compromettre la participation de certains partenaires des OCFL.

Dans l'ensemble, il n'en demeure pas moins que, malgré ces quelques limites, les résultats de l'étude jettent un éclairage inédit et intéressant sur différents apports des OCFL aux familles de la région.

⁹ Notons, par ailleurs, qu'un OCFL à mandat régional spécifique (1/4) a aussi pris part aux groupes de discussion et fourni la liste de ses partenaires. Cet organisme a pignon sur rue dans le nord de Lanaudière et est compté parmi les neuf OCFL de ce territoire.

¹⁰ L'Assemblée nationale du Québec a adopté, le 7 février 2015, la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales. Cette loi entraîne une nouvelle réorganisation du système de santé. Elle crée principalement des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS). Chacun de ces nouveaux établissements doit gérer la majorité des services de santé et de services sociaux au cœur d'un réseau territorial de services (RTS).

2. RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Cette section présente les résultats détaillés obtenus au terme de l'analyse, pour chacun des trois exercices de collecte des données. Il s'agit respectivement de ceux de la recherche documentaire, des groupes de discussion et du questionnaire. On trouvera également, dans une quatrième partie, des résultats combinés d'une analyse de données issues des groupes de discussion et du questionnaire, concernant les thèmes principaux de l'étude.

2.1 Résultats de la recherche documentaire

La recherche documentaire a permis d'amasser un premier ensemble de données sur les OCFL. Leur analyse a conduit d'abord à dresser un portrait de ces organismes. Ensuite, à partir du modèle logique, trois groupes d'éléments ont été dégagés : les éléments de la mise en œuvre (intrants), les effets *attendus* et *obtenus*, ainsi que quelques conditions *facilitantes* et *limitantes*. Finalement, le niveau de correspondance entre les effets *attendus* et *obtenus* a été exploré.

2.1.1 Portrait des OCFL

Les informations tirées de l'analyse documentaire ont permis de dresser d'abord un portrait d'ensemble des quatorze OCFL membres de la TROCFL. Celui-ci porte sur leurs caractéristiques historiques et géographiques, sur les types d'OCFL qui peuvent être distingués, sur les services et activités qu'ils offrent, ainsi que sur les ressources humaines et financières dont ils disposent.

Ces organismes sont ***implantés dans Lanaudière*** depuis longtemps.

- Ils sont, dans l'ensemble, des organismes plutôt « matures », puisqu'ils ont tous été fondés il y a plus de 20 ans.
- L'un d'eux, le Carrefour familial des Moulins, a même dépassé l'âge respectable de 35 ans.
- Ils offrent des activités et des services dans l'ensemble du territoire régional, à l'exception de la MRC de Montcalm. Toutefois, si les OCFL de cette dernière MRC ne sont pas membres de la TROCFL, les deux OCFL membres ayant un mandat régional peuvent tout de même les desservir.
- On note que près des deux tiers des OCFL membres de la TROCFL (9/14) se situent dans le nord de Lanaudière.

Deux ***types d'OCFL*** peuvent être distingués.

- La majorité de ces OCFL (10/14) sont des *maisons de la famille* qui desservent une ou quelques municipalités. Deux autres ont un mandat local spécifique, et les deux dernières ont un mandat régional spécifique.
- Les deux OCFL à *mandat local spécifique* s'adressent respectivement aux mères monoparentales âgées entre 13 et 25 ans de la MRC des Moulins (le Mouvement organisé des mères solidaires ou M.O.M.S.), et aux nouvelles mamans de la MRC de L'Assomption (Marraines Coup de Pouce).

- Quant aux deux OCFL à *mandat régional spécifique*, l'un d'entre eux offre essentiellement des services et activités visant à faciliter l'intégration à leur milieu et à leur école de jeunes enfants ayant des troubles d'apprentissage (Les Ateliers éducatifs Les Petits Mousses). L'autre est une joujouthèque (la Joujouthèque Farfouille).

Les **services et activités** offerts par les OCFL sont fort diversifiés.

- Ils ont été classés par la TROCFL dans six catégories qui sont : 1) Maison de la famille : milieu de vie; 2) Alimentation saine; 3) Hygiène de vie, activités physiques, détente; 4) Développement de l'enfant; 5) Enrichissement de l'expérience parentale; et 6) Soutien aux parents.
- L'offre de chacune des dix maisons de la famille Lanaudoises couvre l'ensemble de ces catégories. Cependant, le nombre des activités et services des catégories 4, 5 et 6 est plus important pour ces organismes, alors qu'il est plus variable pour les catégories 2 et 3.
- Quant aux quatre OCFL à mandat plus spécifique, ils concentrent davantage leur offre sur les catégories 1, 4 et 6. (voir tableau 6)

Tableau 6 - Nombre d'activités et de services offerts par les OCFL selon la catégorie d'activités (d'après le répertoire de la TROCFL d'avril 2014)

OCFL	Catégories d'activités et nombre de services offerts					
	1 Maison de la famille : milieu de vie	2 Alimentation saine	3 Hygiène de vie, activités physiques, détente	4 Développement de l'enfant	5 Enrichissement de l'expérience parentale	6 Soutien aux parents
S1	5	1	11	8	6	9
S2 *	5	6	1	6	3	11
S3	6	8	8	8	5	6
S4	6	3	3	7	13	5
S5*	1	0	0	0	0	2
N1	5	5	4	6	2	9
N2	6	7	6	6	9	13
N3	6	5	2	8	9	9
N4	7	2	5	9	7	6
N5**	5	1	0	9	5	7
N6**	6	0	1	6	4	2
N7	8	9	7	10	4	8
N8	6	8	3	9	10	9
N9	6	10	3	8	8	10
Total	78	65	54	100	85	106

*OCFL à mandat spécifique local

**OCFL à mandat spécifique régional

Les rapports d'activités des OCFL pour l'année 2013-2014 montrent qu'ils ne se situaient pas tous au même niveau en ce qui concerne les **ressources humaines** dont ils disposaient.

- Le personnel de ces organisations variait entre quatre et seize personnes, une partie de ces employés étant à temps plein, et une autre partie à temps partiel.
- Des OCFL mentionnaient aussi avoir des employées « *sur la liste de rappel* », ou encore, des employées « *permanentes* » et d'autres, « *temporaires* » ou « *contractuelles* ». Plusieurs faisaient aussi état de la présence d'étudiantes stagiaires, et certains, de personnes employées par le biais de « *travaux communautaires* » ou « *en plateau de travail* ».
- De plus, les OCFL comptaient souvent sur la présence de bénévoles pour la tenue de certaines activités et la dispensation de certains services. C'était parfois le cas, par exemple, pour la présence à la halte-garderie et l'animation de comités. En outre, les mairaines d'allaitement rattachées à des OCFL offrent toujours bénévolement leur soutien aux mères.

Enfin, **les ressources financières** des OCFL représentent un autre aspect de leurs différences (voir annexes 10, 11 et 12). En ce qui concerne **les maisons de la famille**, pour les années 2013 et 2014, on note que :

- Elles disposent de revenus annuels pouvant varier dans des proportions allant du simple à plus du quadruple.
- Elles affichent également des actifs nets qui peuvent être plus de dix fois moins élevés (2013) ou même près de vingt-cinq fois moins élevés (2014) pour les moins nanties par rapport aux plus riches.
- Outre le fait d'être ou non propriétaire de ses locaux, ces disparités semblent être liées notamment aux sources de financement des OCFL. Par exemple, la maison de la famille la plus « riche » se distingue des autres de trois façons particulières. Elle reçoit près de la moitié de son revenu récurrent du MSSS. Elle tire une autre partie importante de son revenu des activités qu'elle offre (près d'un sixième). Enfin, c'est aussi cette maison de la famille qui obtient le plus gros montant de Centraide, soit jusqu'à 12 % de son revenu en 2013. Cette proportion est de deux à douze fois supérieure à ce qui est observé chez les autres maisons de la famille.
- Pour leur part, les autres maisons de la famille sont principalement financées par le MFA (plus du tiers à plus de la moitié de leur financement en 2013, et près du quart à plus de la moitié en 2014). Pour quelques-unes, l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) constitue aussi un bailleur de fonds important, principalement par le biais du programme PACE (globalement, jusqu'à plus du tiers de leur financement en 2013 et plus de la moitié en 2014). La troisième source de financement en importance pour quelques-unes également est les revenus d'activités (jusqu'à plus du tiers pour l'une en 2013 et 2014).

- On note aussi qu'une part du financement des maisons de la famille provient de subventions non récurrentes. Par exemple, quelques-unes obtiennent des montants complémentaires du MFA pour des services de halte-garderie (de 0,3 % à 5 % des revenus totaux, selon les OCFL et selon les années). Certaines sont financées notamment pour des activités et des projets spécifiques (prévention de la négligence via l'ASSS de Lanaudière et la TROCFL, Service d'intervention en périnatalité et petite enfance, Projet régional des pères, projet PARSIS, CRÉ, CAJOL-Avenir d'enfants, Québec en forme).
- Les sources de financement les plus négligeables sont, par ordre décroissant d'importance : les subventions salariales et programmes d'insertion, un ensemble d'« autres revenus », les dons, les levées de fonds, les cotisations et contributions des membres et des parents, ainsi que les contributions du milieu.

Quant aux **OCFL à mandats spécifiques**, leur financement apparaît lié à leurs mandats respectifs.

- La principale source de financement est particulière à chacun. Il s'agit soit du MSSS (85 % pour un OCFL en 2013), du MFA (respectivement 52 % en 2014 pour un OCFL et 42 % en 2013 pour un autre), et de l'ASSS de Lanaudière (48 % en 2013 et 45 % en 2014 pour un OCFL).
- Les principales sources secondaires sont : l'ASPC (35 % pour un OCFL en 2013 et 38 % en 2014), l'autofinancement (27 % pour un OCFL en 2013), le CAJOL-Avenir d'enfants (12 % pour un OCFL en 2014) et le CSSSSL (10 % pour un OCFL en 2013).

2.1.2 Quelques éléments particuliers de la mise en œuvre

Mis à part ceux déjà présentés dans le cadre du portrait des OCFL, trois types d'éléments (ou « intrants ») contribuant à la mise en œuvre des services et activités des OCFL ont été un peu plus décrits dans les documents analysés. Ce sont : les valeurs défendues, la philosophie ou l'approche adoptée, ainsi que les ressources humaines employées.

Globalement, ces trois types d'éléments dépeignent la mission fondamentale, la façon d'être et la façon de faire des OCFL. Ils sont, d'ailleurs, tirés principalement des lettres patentes des organismes et de la documentation en lien avec le volet central Maison de la famille : milieu de vie (activités et services de la catégorie 1). Ensemble, ces éléments ont joué un rôle dans l'atteinte des effets *attendus* et *obtenus*, et ce, aussi bien pour les dix maisons de la famille lanaudoises que pour les quatre autres OCFL ayant des mandats plus spécifiques.

- Les **valeurs** relevées illustrent des préoccupations au carrefour des besoins individuels des familles ou de leurs membres (parents, enfants) auxquels on souhaite répondre (respect, écoute, dignité, accessibilité...) et des aspirations collectives qui sont portées par les OCFL (entraide, solidarité, ouverture d'esprit, partage, autonomie des familles...). Il est question, en outre, de responsabilité individuelle et collective pour des rapports égaux.

- De même, les éléments se rapportant à **la philosophie** ou à **l'approche** adoptée précisent la façon dont les OCFL abordent les dimensions individuelle et collective de leur mission. Les éléments de cette catégorie sont apparus les plus nombreux dans la documentation analysée.
 - Par exemple, on retrouve parmi ces éléments la « *reconnaissance du rôle des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants* » et la « *reconnaissance de leur expérience* », de même que le « *souci de l'égalité des chances pour tous les enfants* », l'« *absence de jugement* », etc.
- Quant aux éléments en lien avec **les ressources humaines**, seulement quelques informations spécifiques à cette dimension ont été relevées dans le cadre de l'analyse documentaire.
 - Il a été question de l'importance du « *poste à l'accueil* » considéré comme étant « *névralgique* » et « *le centre du bon fonctionnement de l'organisme* ». Également, l'apport essentiel des bénévoles d'un OCFL a été souligné en précisant qu'elles étaient « *présentes pour écouter, comprendre, réconforter et soutenir les familles dans leur rôle de parent* ».

2.1.3 Les effets *attendus* et *obtenus* relevés

Outre leur identification dans les documents consultés, le travail d'analyse a consisté à distinguer les effets *attendus* et *obtenus* selon l'échelle temporelle où ils se situaient (effets à court, à moyen ou à long terme). Pour ce faire, des repères ont été établis, mais la frontière entre eux demeure en partie subjective. Ce sont les suivants :

- **Effet à court terme** : Effet **se manifestant de façon plutôt immédiate**, c'est-à-dire dans un délai très rapproché par rapport aux services ou aux activités considérés comme l'ayant causé. Il s'agit d'un effet assez « éphémère », en lien très direct avec la prestation du service ou la participation à l'activité.
 - Par exemple, dans la catégorie 2 regroupant les services et activités d'« Alimentation saine », « *offrir gratuitement de la soupe à la communauté* » représente un **effet attendu à court terme**.
 - Par exemple, dans la catégorie 1 regroupant les services et activités de type « Maison de la famille : milieu de vie », le fait que la halte-garderie permette une « *pause aux parents* » et une « *occasion de découvertes pour les enfants* » représente un **effet obtenu à court terme**.
- **Effet à moyen terme** : Effet qui peut être « amorcé » par les services ou activités, mais qui **se prolonge au-delà de la participation immédiate** à ceux-ci et en dehors de l'OCFL. La durée de ce type d'effet peut s'étendre sur quelques semaines, quelques mois, voire quelques années. Par exemple, pendant toute la période où le participant et sa famille fréquentent l'OCFL. Ce type d'effet peut influencer la vie personnelle ou familiale du participant.

- Par exemple, dans la catégorie 2 regroupant les services et activités d'« Alimentation saine », « *Continuer à promouvoir de saines habitudes alimentaires afin de permettre aux parents d'apporter des améliorations progressives et bénéfiques et ainsi servir d'exemple et en faire bénéficier toute leur famille* » représente un **effet attendu à moyen terme**.
- Par exemple, dans la catégorie 1 regroupant les services et activités de type « Maison de la famille : milieu de vie », le fait que, dans la halte-garderie, « *Au fil des semaines, les parents créent des liens parfois forts avec les éducatrices et iront même jusqu'à leur faire des confidences* » représente un **effet obtenu à moyen terme**.
- **Effet à long terme** : Effet amorcé par les services ou activités et qui **persiste de façon plus durable** dans la vie personnelle et familiale du participant, voire dans celle de sa communauté. Il représente un changement plus important et significatif, relativement permanent. Il se rapproche du concept d'« impact ».
 - Par exemple, dans la catégorie 2 regroupant les services et activités d'« Alimentation saine », « *Favoriser une génération de mangeurs heureux et en santé* » représente un **effet attendu à long terme**.
 - Par exemple, dans la catégorie 6 « Soutien aux parents » l'observation d'« *Un grand nombre d'individus qui prennent leurs responsabilités de citoyens et, par leur apport, contribuent à l'économie de la Ville de Terrebonne* » représente un **effet obtenu à long terme**.

De façon globale, l'analyse a permis de constater que :

- Tous les effets relevés (*attendus* et *obtenus*) sont **positifs**. Aucun effet négatif n'a été identifié dans les documents analysés.
- Bien que c'était des effets sur les familles qui étaient recherchés, la plupart de ceux qui ont été relevés concernaient plus précisément **un type de membre de la famille**.
 - Le plus souvent, même quand il était indiqué « les familles », il s'agissait des parents. Dans les faits, même « les parents » semblaient être généralement représentés par les mères, à moins que ne soient mentionnés spécifiquement les pères (par exemple, en lien avec une session d'entraide *Cœur de père*).
- Parmi les activités et services offerts par les OCFL, certains pouvaient entraîner plutôt des effets sur les enfants. C'était le cas notamment pour ceux de la catégorie *Développement de l'enfant* (catégorie 4).
- Dans tous les cas précédents, les effets *attendus* ou *obtenus* mis en évidence pouvaient être axés soit sur une **dimension individuelle**, soit sur une **dimension collective**. Autrement dit, il pouvait s'agir d'effets ciblant un « individu » participant à la fois (une famille, un parent, une mère, un enfant) ou plutôt un groupe de familles, de parents, de mères ou d'enfants fréquentant ensemble l'OCFL, voire toute une communauté plus ou moins directement liée à l'OCFL.

- Par exemple, un OCFL pouvait offrir **individuellement**, à des « *familles vivant des situations difficiles* », des « *rencontres avec des intervenants ou des personnes ressources* », ou encore leur offrir le prêt de sièges d'autos.
- Par ailleurs, un OCFL pouvait aussi viser, dans une **perspective plus collective**, à « *atteindre des parents d'enfants d'âges différents* » et à « *les regrouper autour d'initiatives d'entraide mutuelle et de soutien* ».
- Certains effets relevés concernaient les familles de façon plus indirecte, en impliquant plus largement **la communauté ou le milieu** dans lequel elles vivaient.
 - Par exemple, un OCFL visait notamment à « *sensibiliser et mobiliser le milieu autour de la création d'une communauté engagée dans la sécurité et le développement des enfants* ».

En ce qui concerne les **effets attendus** :

- La plupart des effets *attendus* ont été relevés **parmi les objectifs visés** par les OCFL.
- Plus spécifiquement, les **objectifs relatifs à la mission** des OCFL (tels que formulés dans les lettres patentes notamment) ressemblent souvent à des **effets attendus à court ou à moyen terme**.
 - Par exemple, « *Permettre aux parents d'enfants et d'adolescents d'échanger et de partager sur leurs interrogations ou sur leurs difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle de parent* » ressemble à un **effet attendu à court terme**.
 - Par exemple, « *Briser l'isolement des parents à domicile ayant des enfants 0-6 ans* » ressemble à un **effet attendu à moyen terme**.
- Les effets **attendus à court terme** sont les plus fréquents dans les documents analysés.
 - Par exemple, il a été question de : l'occasion pour les parents et les enfants de passer du temps agréable ensemble, l'apprentissage par les parents de trucs de discipline, l'accès pour les parents à des services et articles à prix réduit, etc.
- Les effets **attendus à long terme** sont les plus rares.
 - Par exemple, ont été relevés : le « *pouvoir sur les politiques concernant les familles de la communauté* »; la « *transformation sociale, économique, culturelle et politique du milieu* »; et l'« *amélioration de la qualité de vie, des conditions de vie des citoyens* ».
- Les effets **attendus** identifiés en **plus grand nombre** se rapportent aux catégories *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1), *Enrichissement de l'expérience parentale* (catégorie 5) et *Développement de l'enfant* (catégorie 4).

Quant aux **effets obtenus** :

- Comme pour les effets *attendus*, les effets **obtenus à court terme** sont les plus fréquents dans les documents analysés.
 - Par exemple, des effets *obtenus* à court terme sur les parents ont été relevés : l'acquisition de nouvelles connaissances, une pause et du temps disponible quand ils amènent leurs enfants à la halte-garderie, la préparation de repas maison pour les tout-petits, la possibilité de partager des émotions et des interrogations de façon confidentielle, etc.
 - D'autres effets *obtenus* à court terme concernaient les enfants, notamment, le fait qu'ils aient du plaisir à la halte-garderie.
- Également, comme pour les effets *attendus*, les effets **obtenus à long terme** sont les plus rares. D'ailleurs, leur distinction avec les effets à moyen terme demeure mince.
 - Par exemple, il a été question de la « *contribution à l'économie de la ville* » grâce à l'aide obtenue pour les rapports d'impôts.
- Les effets *obtenus* identifiés en **plus grand nombre** se rapportent, en ordre décroissant, aux catégories *Soutien aux parents* (catégorie 6), *Enrichissement de l'expérience parentale* (catégorie 5) et *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1).

2.1.4 Correspondance entre les effets *attendus* et les effets *obtenus*

Une fois identifiée, d'une part, un ensemble d'effets *attendus* et, d'autre part, un ensemble d'effets *obtenus*, la suite du processus d'analyse consistait à essayer de mettre à jour les liens entre les uns et les autres. Autrement dit, il s'agissait de chercher à répondre à la question suivante : Est-ce que la fréquentation des OCFL semble apporter **effectivement** aux familles lanaudoises ce qui était attendu?

L'analyse globale des sources documentaires n'a pas permis de mettre en évidence de façon systématique le niveau de correspondance entre les effets *attendus* et les effets *obtenus*. Il se trouve que les rapports d'activités des OCFL ne distinguent pas de façon claire ces deux éléments. Ces documents ne sont d'ailleurs pas rédigés dans cet esprit. En général, ils servent plutôt à diffuser, en bonne partie à l'intention des bailleurs de fonds, des données quantitatives de type suivi de gestion ou reddition de compte, en lien avec la prestation de services ou l'offre d'activités.

Seuls quelques OCFL produisent des rapports plus détaillés contenant de nombreuses informations qualitatives témoignant de l'expérience vécue par les familles qui les fréquentent. Dans ces rapports, il est parfois possible de retracer un certain lien significatif entre les objectifs poursuivis par l'OCFL et ce qu'il a pu réaliser, et notamment ce que cela a apporté aux familles. Mais assez souvent, les effets *attendus* et les effets *obtenus* identifiés demeurent sans liens évidents entre eux, tels qu'ils sont formulés dans la documentation. Assez souvent également, ils sont formulés de façon à rendre difficile de déterminer s'il s'agit d'effets *attendus* ou d'effets *obtenus*.

Bref, les éléments de correspondance présentés ici le sont plutôt à titre indicatif. Ils donnent seulement une idée globale de ce que les OCFL réussissent à faire parmi ce qu'ils visent à faire, d'après les documents consultés. Ces éléments sont présentés en fonction des catégories d'activités et de services.

Concernant les activités et services de la catégorie 1 : *Maison de la famille : milieu de vie*

- **À court terme**, des OCFL **visent** à donner de l'information et de la formation. **Effectivement**, des OCFL jugent que des personnes les fréquentant obtiennent de l'information, notamment sur la pauvreté et les ressources communautaires disponibles.

Des OCFL **visent** à offrir des opportunités de rencontres entre parents et enfants par le biais d'activités et de sorties. **Effectivement**, des OCFL jugent qu'ils ont permis à des parents et à des enfants de rencontrer d'autres parents et enfants et de « *passer un bon moment ensemble* », notamment lors de la fête de la famille, de sorties à la cabane à sucre, etc.

- **À moyen terme**, des OCFL **visent** à développer l'autonomie et le sens des responsabilités des parents. **Effectivement**, des OCFL jugent qu'ils ont permis à des parents de reprendre leur place en tant qu'éducateurs de leurs enfants et de reprendre confiance en ce qu'ils font.

Des OCFL **visent** à rompre l'isolement (des familles, dont celles qui sont marginalisées, et des parents) et à développer et consolider des liens et leurs réseaux sociaux. **Effectivement**, des OCFL observent la création de liens entre des familles ayant participé à des activités de rencontre, et ces familles se côtoient par la suite à l'extérieur des OCFL.

Des OCFL **visent** à améliorer le quotidien des familles. Pour ce faire, des OCFL affirment qu'ils ont, **concrètement**, mis sur pied un comité famille/parents ayant pour mission d'« *éclairer l'organisme sur les besoins des petits et des grands* ».

- **À long terme**, seuls des effets *attendus* ont été identifiés. Ainsi, par exemple, les OCFL n'ont pas démontré ou mis en évidence s'ils avaient effectivement contribué à développer un « *pouvoir sur les politiques concernant les familles de la communauté* ».

Concernant les activités et services de la catégorie 2 : *Alimentation saine*

- **À court terme**, des OCFL **visent** à offrir des ateliers permettant des apprentissages sur des thématiques en lien avec l'alimentation. **Effectivement**, des OCFL jugent qu'ils permettent aux participants, parents et enfants, l'« *expérimentation de nouvelles saveurs* », la « *découverte de la facilité de cuisiner à bon compte* » et celle de « *la possibilité d'en faire une activité familiale amusante* ».

- À **moyen terme**, aucune correspondance claire ne peut être établie entre les effets *attendus* et les effets *obtenus* relevés dans la documentation. La distinction entre les deux types d'effets n'est pas évidente non plus.
- À **long terme**, seul un effet *attendu* a été identifié. Ainsi, les OCFL n'ont pas vérifié s'ils avaient effectivement « *développé une génération de mangeurs heureux et en santé* ».

Concernant les activités et services de la catégorie 3 : Hygiène de vie, activité physique, détente

- À **court terme**, aucune correspondance claire ne peut être établie entre les effets *attendus* et les effets *obtenus* relevés dans la documentation. La distinction entre les deux types d'effets n'est pas évidente non plus.
- À **moyen terme**, des OCFL **visent** à amener les parents à s'approprier le toucher sain et nourrissant et à renforcer le lien d'attachement parent-bébé grâce à un atelier de massage pour bébé. **Effectivement**, des OCFL jugent qu'ils ont pu faire la promotion du toucher, de la communication et de la relation parent-enfant grâce à un atelier de massage pour bébé.
- À **long terme**, aucun effet *attendu* et aucun effet *obtenu* n'a été identifié.

Concernant les activités et services de la catégorie 4 : Développement de l'enfant

- À **court terme**, des OCFL **visent** à sensibiliser les parents à l'éveil à la lecture chez les tout-petits grâce à des ateliers sur le sujet. **Effectivement**, des OCFL jugent que des apprentissages et du plaisir ont été observés dans le cadre de tels ateliers. Également, des OCFL jugent que ces ateliers ont donné aux enfants la possibilité de découvrir des livres stimulants selon leur âge. Des OCFL jugent aussi que ces ateliers ont constitué pour les parents une opportunité d'en apprendre plus sur le phénomène de la lecture et l'apprentissage de l'écriture.

Des OCFL **visent** à offrir des moments doux et des jeux vécus ensemble à des parents avec leurs enfants grâce à des ateliers de stimulation. **Effectivement**, des OCFL jugent que de tels ateliers ont permis à des parents et à leurs enfants d'avoir du plaisir ensemble. De plus, des OCFL jugent qu'ils ont pu transmettre lors de tels ateliers des informations intéressantes et des idées simples de jeux entre mamans et enfants.

- À **moyen terme**, des OCFL **visent** notamment à encourager et soutenir les enfants dans leurs démarches, à contribuer à leur développement global, à outiller les parents face aux difficultés que vivent leurs enfants de 3 à 5 ans ayant des besoins particuliers, à les stimuler globalement et à les socialiser afin de les préparer pour l'entrée à la maternelle. **Effectivement**, des OCFL jugent qu'ils ont *obtenu* de beaux développements avec des enfants ayant des problèmes particuliers.
- À **long terme**, aucun effet *attendu* et aucun effet *obtenu* n'a été identifié.

Concernant les activités et services de la catégorie 5 : Enrichissement de l'expérience parentale

- **À court terme**, des OCFL **visent** à transmettre aux parents des connaissances et habiletés relatives à l'encadrement des enfants et aux relations parents-enfants; ou encore, à leur enseigner des trucs de discipline et à leur faire découvrir des façons de faire; et également à valoriser les succès déjà acquis, encourager de petits changements, fixer une zone de confort et dédramatiser des situations vécues face à la discipline. **Effectivement**, des OCFL jugent que des parents ont acquis de petites règles de discipline pouvant être utilisées à la maison, ou encore, qu'ils ont acquis le sentiment d'être « *bons comme parents* » et la reconnaissance de leurs compétences parentales.

Des OCFL **visent** à mettre à la disposition des parents des lieux où ils peuvent échanger sur différents sujets; ou encore, à leur offrir des occasions (ateliers, déjeuners-causerie, etc.) où ils pourront avoir des échanges plus ou moins formels entre eux. **Effectivement**, des OCFL jugent qu'ils ont fourni à des parents des occasions de sortir de la maison pour voir des gens, d'autres parents et d'autres enfants; des occasions d'échanger entre eux sur les inquiétudes et joies liées à la venue d'un nouveau-né; des occasions de constater qu'ils ne sont pas seuls à vivre une difficulté.

Des OCFL **visent** à permettre aux pères d'échanger sur leurs questions, leurs inquiétudes, leurs joies et leurs expériences en lien notamment avec l'importance de leur rôle grâce à des ateliers. Des OCFL jugent, plus largement, que des parents ont **effectivement** acquis un sentiment de confiance leur permettant de se laisser aller lors des discussions dans le cadre d'ateliers.

- **À moyen terme**, des OCFL **visent** à soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur en tenant compte de leur réalité familiale respective; ou encore, à améliorer chez les parents la perception de soi comme parent grâce à des ateliers. **Effectivement**, des OCFL jugent que des parents cheminent afin d'améliorer leur qualité de vie familiale et d'accroître leur confiance en leurs compétences parentales grâce à des ateliers.

Des OCFL **visent** le développement de l'enfant et l'enrichissement de l'expérience parentale grâce à des ateliers parent-enfant. **Effectivement**, des OCFL jugent que des parents en apprennent beaucoup sur eux-mêmes et sur leurs enfants (être plus calme, lâcher prise, adapter les situations selon la personnalité de l'enfant, accepter les phases de développement de l'enfant, avoir des attentes réalistes) grâce à des ateliers.

Des OCFL **visent** à transmettre des enseignements divers aux parents (chansons, activités, notions, rôle de parent, attitudes éducatives, type d'attachement vécu avec son enfant, etc.). **Effectivement**, des OCFL observent l'acquisition par des parents de connaissances, d'outils et de moyens concrets pouvant les aider à traverser diverses situations qui se présentent dans leur quotidien; ou encore, des OCFL observent chez des parents l'acquisition de connaissances sur les différents types d'intelligence, la façon de les reconnaître chez leurs enfants et la façon dont ils les utilisent pour apprendre.

Des OCFL **visent** à accroître la capacité de communication et l'estime de soi de l'enfant et du parent dans le respect des différences et du rythme de chacun; ou encore, à maintenir ou créer un climat familial agréable grâce à l'application de concepts de discipline simples transmis aux parents en atelier. **Effectivement**, des OCFL observent une amélioration notable des habiletés et capacités de communication des parents et des enfants grâce à des ateliers; ou encore, le fait que des ateliers favorisent la qualité de la relation entre le parent et l'enfant.

Des OCFL **visent** à encourager le réseautage entre parents, notamment grâce à des ateliers de stimulation pour bébés; ou encore, à favoriser la création de nouveaux liens et une plus grande utilisation par les parents de leurs ressources sociales formelles et informelles grâce à un atelier. **Effectivement**, des OCFL observent une sortie de l'isolement des parents, un échange de coordonnées entre eux lors d'un atelier, la création d'un réseau social et le développement d'amitiés poursuivies à l'extérieur de l'OCFL.

- **À long terme**, aucun effet *attendu* et aucun effet *obtenu* n'a été identifié.

Concernant les activités et services de la catégorie 6 : Soutien aux parents

- **À court terme**, un OCFL **visent** à offrir à la population de son territoire un répit personnalisé et un soutien à domicile lors de situations urgentes, transitoires et temporaires, grâce à un projet pilote réalisé en partenariat avec un centre de femmes et le CSSSNL. **Effectivement**, un OCFL juge que des parents ont accès à un service concret et personnalisé de répit et soutien à domicile (relevailles, soutien à l'adaptation familiale, période de stress ou d'épuisement, problème de santé physique ou détresse psychologique, accident ou blessure, soutien post-chirurgie, aide au déménagement, etc.) grâce à ce projet pilote.

Un OCFL **visent** à permettre de bons moments passés en famille plutôt que l'obligation de ne faire que des corvées grâce à un service de relevailles. **Effectivement**, l'OCFL observe que la présence de bénévoles dans les familles permet de combler un besoin de repos et de détente, qu'elle permet aux parents du temps libre (repos, popote, ménage, détente, relaxation, discussion), et qu'elle apporte de l'aide pour s'occuper du bébé et de tâches ménagères légères (plier le lavage, laver la vaisselle).

- **À moyen terme**, des OCFL **visent** la reconnaissance et le travail des habiletés parentales, le développement des compétences parentales, et l'acquisition par les parents de connaissances nouvelles; ou encore, le soutien aux parents dans leur rôle d'éducateur et l'amélioration de la perception de soi comme parent. **Effectivement**, des OCFL jugent que des parents sont soutenus dans leurs démarches et que des individus sont rassurés; ou encore, des OCFL observent une diminution des inquiétudes des parents quant au développement de leur enfant.

Un OCFL **visent** à insuffler à de jeunes mères le goût de reprendre les études en tablant sur la force du groupe et l'élimination du message négatif qu'elles avaient d'elles-mêmes, grâce à un projet. **Effectivement**, l'OCFL observe la reprise ou la poursuite de cours par correspondance par une mère grâce à ce projet.

Un OCFL *visé* à favoriser l'autonomie et la prise en charge personnelle, à soutenir et encourager de jeunes mères à entreprendre une démarche de socialisation et à promouvoir la socialisation chez les enfants. **Effectivement**, l'OCFL juge que des effets positifs sont ressentis par de jeunes mères, dont le développement de leur autonomie (financière et personnelle), de leur estime de soi, de leur sens des responsabilités et du lien avec leur enfant grâce à un programme de l'organisme.

Un OCFL *visé* à faciliter l'intégration dans la société des jeunes mères monoparentales et le développement de la solidarité et de l'entraide entre les jeunes mères. **Effectivement**, un OCFL observe que des participantes continuent à se rencontrer l'été dans les parcs alors que l'OCFL est fermé; il juge qu'il s'agit d'une belle réussite au regard de l'objectif de briser l'isolement et de créer des réseaux.

- **À long terme**, aucune correspondance claire ne peut être établie entre les quelques effets *attendus* et les quelques effets *obtenus* relevés dans la documentation.

2.1.5 Quelques conditions *facilitantes* et *limitantes* retracées

Une analyse attentive de la documentation fournie par les OCFL a permis de mettre en évidence quelques conditions jugées susceptibles de faciliter ou de limiter la mise en œuvre de leurs activités et services, ainsi que l'atteinte d'effets positifs sur les familles.

Les *conditions facilitantes* relevées étaient de trois types. Selon les cas, elles étaient de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique, ou encore, elles étaient liées aux ressources humaines des OCFL ou aux participants à leurs activités. Également, les conditions *facilitantes* identifiées se répartissaient, en proportions équivalentes, entre celles qui étaient *internes* (6/11) et *externes* (5/11) à l'OCFL.

Conditions de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique

- Le plus grand nombre des conditions *facilitantes* mises en évidence se rapportent à une dimension structurelle, fonctionnelle ou logistique. Parmi elles, la plupart étaient *externes* à l'OCFL. Ce sont :
 - Un partenariat avec plusieurs organismes et tables de concertation;
 - Une entente avec le CSSSNL concernant les mesures NEGS, le Programme de soutien aux jeunes parents et le Programme canadien de nutrition prénatale;
 - Une collaboration avec le CLSC qui offre des bons gratuits aux parents afin qu'ils participent à un atelier de parents et bébés;
 - Des discussions préalables avec les organisations susceptibles d'offrir les mêmes activités que l'OCF.

- Deux autres conditions *facilitantes* de nature fonctionnelle ou logistique étaient plutôt **internes** à l'OCFL. Ce sont :
 - Une amélioration de la publicité visant à augmenter la participation à certaines activités;
 - La décision de resserrer les critères d'admissibilité pour l'obtention d'un siège d'auto dans un contexte de ressources limitées.

Conditions en lien avec les ressources humaines

- En second lieu, on retrouve les conditions *facilitantes* concernant les ressources humaines. Deux d'entre elles étaient **internes** à l'OCFL. Ce sont :
 - Un personnel et des bénévoles faisant preuve en tout temps d'une grande disponibilité pour les interventions individuelles en prodiguant écoute, entraide, transport, accompagnement et référence à ceux et celles qui en ont besoin;
 - La participation du personnel et des bénévoles à des formations leur permettant d'être bien outillés et informés sur les sujets touchant la famille.
- Une seule autre condition *facilitante* liée aux ressources humaines était **externe** à l'OCFL, soit :
 - Les conseils des professionnels favorisant l'atteinte des objectifs de l'OCFL.

Conditions en lien avec les participants

- Seules deux conditions *facilitantes* liées aux personnes et aux familles participant aux activités des OCFL ont été identifiées. Toutes les deux étaient **internes** à l'OCFL. Ce sont :
 - L'implication des parents favorisant l'atteinte des objectifs de l'OCFL;
 - Le travail de sensibilisation auprès des familles favorisant l'atteinte des objectifs de l'OCFL.

Les **conditions limitantes** décelées dans les sources documentaires étaient plus nombreuses (15 conditions) que les conditions *facilitantes* et elles se répartissaient en cinq types. Elles étaient, selon les cas, liées aux ressources financières ou aux ressources humaines des OCFL, ou encore, aux participants aux activités. D'autres étaient de nature fonctionnelle ou logistique, et une seule était liée aux besoins. On note également que la plupart de ces conditions *limitantes* étaient **externes** à l'OCFL (13/15).

Conditions en lien avec les ressources financières

- Le plus grand nombre des conditions *limitantes* identifiées étaient en lien avec les ressources financières. Toutes étaient **externes** à l'OCFL. Ce sont :

- Un manque de financement constituant « *un enjeu majeur des défis au quotidien* » : pour développer un service de halte-répît, pour assurer un service de halte-garderie en fonction des blocs horaires des ateliers, pour permettre des publicités plus visibles dans le but d'augmenter le nombre de bénévoles, pour engager une personne à l'accueil et rejoindre plus de parents pour le café parental, pour organiser des activités intergénérationnelles; pour renouveler l'inventaire des sièges d'auto prêtés aux familles;
- La diminution de l'aide financière d'un des bailleurs de fonds compromettant la possibilité d'arriver à un équilibre budgétaire;
- Le financement par projets pour l'année à venir permettant surtout des actions ponctuelles et compromettant la possibilité de pérenniser le financement et les activités;
- La variation selon les années du financement de la halte-garderie communautaire et le montant bien inférieur des subventions par rapport à celles d'un CPE conduisant à des tarifs différents et à l'impossibilité de répondre adéquatement aux besoins;
- Les honoraires professionnels de l'animateur d'une activité visant la bonne forme physique des mamans « *dépassant largement le budget établi* ».

Conditions en lien avec les ressources humaines

- En second lieu, viennent les conditions *limitantes* liées aux ressources humaines. Deux d'entre elles étaient **internes** à l'OCFL. Ce sont :
 - Le défi du recrutement de marraines d'allaitement ayant entraîné un délai de deux mois d'attente avant de pouvoir offrir un soutien aux familles;
 - L'impossibilité d'accepter toutes les sollicitations et les invitations à des événements et rencontres touchant la famille en raison de ressources humaines et financières restreintes.
- Les deux autres conditions *limitantes* liées aux ressources humaines étaient plutôt **externes** à l'OCFL. Ce sont :
 - La non-disponibilité de l'animateur précédent des ateliers père-enfants ayant conduit à une baisse générale du nombre de parents rejoints;
 - La non-possibilité de collaboration de la nutritionniste d'un CLSC aux ateliers de purées pour bébés en raison d'une restructuration dans le réseau public, ce qui privait notamment les participantes d'un possible dépistage au départ des problèmes reliés à l'alimentation du bébé.

Conditions en lien avec les participants

- Ensuite, les trois conditions *limitantes* liées aux participants qui ont été relevées étaient **externes** à l'OCFL. Ce sont :
 - La difficulté pour les parents d'être présents à toutes les rencontres d'une série d'ateliers, ce qui compromettrait les possibilités de suivi et de rajustement des points plus difficiles et les possibilités de renforcement des acquis;
 - La difficulté de rassembler suffisamment de personnes en mesure de participer à un atelier en même temps, ou pour permettre la tenue d'une activité;
 - Un manque d'implication et d'investissement déploré de la part des parents.

Conditions de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique

- Deux conditions *limitantes* étaient de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique. Elles étaient toutes les deux **externes** à l'OCFL. Ce sont :
 - Un recours diminué au service de soutien à l'allaitement en lien avec l'offre de cours prénataux qui n'ont pas eu lieu dans la sous-région depuis trois ans, et qui était un intermédiaire clé afin de rejoindre les futurs parents;
 - Une offre concurrentielle de la formation Gardiens avertis par une école, conduisant à une baisse de participation à celle offerte par l'OCFL.

Condition en lien avec les besoins

- Enfin, la seule condition *limitante* liée aux besoins identifiée était **externe** à l'OCFL, soit :
 - Une augmentation des demandes de soutien et d'intervention pour des situations plus complexes, en collaboration avec le CSSSNL et la DPJ.

2.2 Résultats des groupes de discussion

Le processus d'analyse du contenu des groupes de discussion a été similaire à celui de l'analyse des résultats de la recherche documentaire. Ainsi, ce sont sensiblement les mêmes thèmes qui ont été successivement explorés. Il s'agissait maintenant d'approfondir les premiers résultats obtenus, sur la base du point de vue et de l'expérience des participants aux groupes de discussion¹¹.

Dans cette section, toutefois, sont présentés seulement les résultats concernant les caractéristiques des OCFL et l'expérience de leur fréquentation par les participants; puis par les familles en général, du point de vue des participants.

¹¹ Rappelons que cinq groupes de discussion ont été tenus au sein d'équipes de travail (composées d'employés, de membres du conseil d'administration et de bénévoles), et que trois autres groupes de discussion réunissaient des parents ayant participé ou participant encore aux activités et services des OCFL.

2.2.1 Ce que sont les OCF pour les participants

Dans leur *description générale spontanée* de ce qu'est un OCF, le plus grand nombre d'éléments caractéristiques de ces organismes identifiés par les participants étaient de l'ordre *des valeurs, de la philosophie, de l'approche adoptées*.

- Parmi ces éléments, deux ont été identifiés dans plus de la moitié des groupes de participants (5 des 8 groupes), qu'il s'agisse *des équipes de travail ou des parents*. Ainsi, de leur point de vue, un OCF serait d'abord :
 - un endroit où les familles peuvent se regrouper, sortir de l'isolement et partager;
 - un endroit qui est ouvert à toutes les familles, pas exclusivement à celles qui sont défavorisées, mais où le « *manque de sous* » ne conduit pas non plus à l'exclusion; où il n'y a « *pas de critères d'admissibilité* » et « *pas d'étiquettes* »; et où l'on considère que « *les familles, ça englobe tout* », c'est-à-dire tous les types de clientèles.
- Dans les groupes de discussion tenus avec les *équipes de travail* des OCFL, d'autres éléments également de l'ordre des valeurs, de la philosophie, de l'approche adoptées ont été mentionnés plus d'une fois (2 groupes ou plus sur 5). D'après ces participants, un OCF serait aussi :
 - une place où l'on aide les parents « *sur beaucoup de domaines* »;
 - un « *milieu de vie* », c'est-à-dire un lieu d'appartenance et un point de ralliement;
 - un organisme où les parents ont du pouvoir et participent aux instances (comités, C.A.) et aux décisions;
 - un organisme qui développe des activités en fonction des besoins exprimés par les parents et les familles.
- Quant aux autres éléments de ce type relevés chacun par *un seul participant* (équipes de travail ou parents), on note : le fait que les OCFL sont à but non lucratif et « *ne visent pas à faire de l'argent sur les contribuables* »; qu'ils répondent à une demande; qu'ils contribuent à consolider des liens à différents niveaux; qu'ils visent le développement des capacités parentales; qu'ils viennent en aide aux familles de la région; qu'ils accordent une grande importance à la communication et à l'engagement des parents; que les services et activités doivent y être accessibles financièrement et géographiquement; que la provenance de l'argent et les objectifs ne sont pas « *politiques* » comme ils le sont pour les fondations privées; qu'il y a consultation quant aux besoins; que le réseautage des familles est propice à leur entraide; que la porte demeure « *toujours ouverte* » pour les participants; que l'accueil y est « *automatiquement chaleureux* »; que la fréquentation de l'organisme se fait « *sur une base volontaire* »; que l'expertise et l'expérience de vie des parents y sont respectées; que l'organisme peut faire preuve de souplesse et d'adaptation;

qu'il y a de la simplicité dans le mode d'opération; que le parent y a « *moins peur du jugement* » que dans une institution publique parce qu'on « *le prend comme il est* »; et que les parents peuvent y « *prendre de la confiance* » avant de se diriger éventuellement vers un autre type de services.

Par ailleurs, d'autres éléments caractéristiques des OCF identifiés par les participants étaient plutôt de l'ordre **des activités et services offerts**.

- Deux éléments de ce type ont été mentionnés dans trois des huit groupes (**équipes de travail et parents**). D'après ceux-ci, un OCF représente notamment :
 - un lieu où on peut aller chercher des renseignements;
 - un organisme qui offre en général toutes sortes d'activités organisées, encadrées et supervisées, dont des activités pour les pères.
- Plusieurs éléments de cette nature ont aussi été relevés par des **participants individuels**, parmi les équipes de travail ou les parents. Ce sont les suivants : le fait que la mission première des OCFL n'est pas d'offrir des services, mais que ceux-ci peuvent permettre d'atteindre cette mission consistant à « *briser l'isolement des familles et les soutenir* »; l'offre de services notamment de prévention de la violence, de la négligence et des abus; le fait que toutes les activités offertes ne visent pas à aider et que certaines sont plus « *légères* »; l'aspect « *continuum de services* » et celui de la « *porte toujours ouverte* » permettant aux familles d'avoir toujours accès à un service après un autre; l'offre d'activités diverses dont des sorties et l'accès à des vêtements de moindre coût; l'accès pour les parents à des prêts de matériel comme des sièges d'auto; l'accès pour les parents à du répit; le fait que certains OCFL prennent soin des familles même s'ils ne sont pas des « *maisons de la famille* » et qu'ils ne font pas les mêmes activités; le fait que l'organisme constitue un « *point de rencontre* » pour les parents qui peuvent y « *prendre un café et jaser* »; la possibilité de « *faciliter la référence* » à d'autres ressources.

Des participants ont aussi décrit les OCF en faisant référence aux **clientèles visées ou aux participants** à leurs activités.

- Dans l'ensemble des groupes de discussion (**équipes de travail et parents**), les participants ont le plus souvent mentionné « *les familles* » en tant que cible principale des activités et services des OCF (dans 7 des 8 groupes).
 - En fait, des participants de 7 des 8 groupes ont expliqué que les OCF s'adressaient finalement « *à tout le monde* », étant donné que « *la famille, ça englobe tout* ».
 - Ensuite, ce sont « *les parents* » qui ont été le plus souvent identifiés en tant que clientèle des OCF (également dans 7 des 8 groupes).
 - Par ailleurs, les participants n'ont fait état « *des enfants* » de façon spécifique que dans 2 des 8 groupes de discussion.

- Une autre cible des OCF relevée dans la description que des participants faisaient de ces organismes est « *la communauté* » ou « *le milieu* ». Il s'agissait de participants de deux des **équipes de travail**.

Des caractéristiques de l'ordre **de la logistique, du fonctionnement ou de la structure** ont aussi été utilisées par des participants pour décrire les OCF.

- Concernant les parcours d'usagers entre différentes ressources, un participant d'une **équipe de travail** et un autre d'un **groupe de parents** ont mentionné le fait que des enfants pouvaient parfois être référés à un OCF à mandat spécifique par des établissements publics (Centres jeunesse, CLSC, CRÉDEL).
- À l'inverse, un participant d'une **équipe de travail** a affirmé que l'OCF constituait souvent une « *première ligne* » pour des familles qui étaient ensuite référées ailleurs, notamment « *vers le public* » si elles avaient des besoins « *plus spécialisés, plus précis* » ou qui allaient au-delà des limites « *de ressources, de temps et financières* » des OCF.
- D'autres **participants individuels** ont signalé des éléments en lien avec le transport des personnes et des familles qui souhaitent fréquenter les OCF. Il s'agit de : la possibilité pour un OCF de soutenir des familles au niveau du transport afin de « *briser leur isolement* »; et du fait que les personnes et les familles doivent se déplacer pour obtenir les services d'un OCF, alors que le CLSC peut offrir des services à la maison.

Quelques éléments concernant plutôt **les ressources humaines** ont aussi été mis en évidence.

- Dans les deux types de groupes de discussion (**équipe de travail et parents**), un participant a souligné que les employés des OCF faisaient ce travail « *pour les bonnes raisons* », c'est-à-dire « *pour la cause* » et « *avec passion* »; que « *ça vient de leur cœur* », et que ce n'est pas « *juste une question de bons avantages de salaire et tout* ».
- D'autres éléments ont été mentionnés chacun par un seul participant d'une équipe de travail : la hiérarchie des employés était moins rigide dans un OCF et que les prises de décision se faisaient plus en commun que « *du haut vers le bas* »; qu'on y trouvait moins de postes de supervision et de gestion et qu'on pouvait ainsi éviter de « *dépenser de l'argent pour rien* »; que les employés d'un OCF, contrairement à ceux d'une institution publique, avaient plus d'autonomie parce qu'ils « *ne descendent pas d'un programme* » et qu'ils ont donc « *le pouvoir et la possibilité de créer des choses* » et de « *faire à leur façon* »; et que le personnel des OCF était « *compétent* ».

Enfin, quelques caractéristiques des OCF se rapportant à la **dimension financière** ont été relevées.

- Parmi les deux types de groupes (**équipes de travail et parents**), des participants ont souligné que les services des OCF étaient accessibles à tous vu leur faible coût ou leur gratuité, ce qui les distinguait notamment des services offerts par les CPE.

- Des **participants individuels** ont aussi fait état d'éléments particuliers : concernant les services non gratuits des OCF, des ententes financières étaient possibles pour des familles qui n'auraient « *pas assez de sous* »; de façon générale, un OCF est un organisme « *qui dépend des subventions et doit rendre des comptes au gouvernement* ».

Les participants aux groupes de discussion ont été interrogés sur ***l'histoire des OCF en général***. Seuls quelques-uns d'entre eux semblaient en avoir une connaissance relativement étayée. D'autres ne pouvaient parler que de l'histoire de leur propre OCFL.

- La meilleure connaissance de l'histoire des OCF a été relevée particulièrement dans deux des groupes de discussion tenus dans les ***équipes de travail***. Les participants ont fait état :
 - du récent 50^e anniversaire de la fédération de ces organismes, ayant pris la relève des « *unions de familles* »;
 - du fait que les OCF avaient été fondés par des parents s'étant mobilisés pour répondre à un besoin « *du milieu* » ou « *de la communauté* »;
 - de la survenue d'un « *boom* » de maisons de la famille il y a « *entre 20 et 35 et même 40 ans* ».
- Dans les groupes de discussion avec les ***parents***, les quelques informations rapportées se limitaient plutôt à l'histoire de l'OCFL du participant, ou encore, demeuraient très générales.
 - Par exemple, un participant affirmait que les maisons de la famille avaient été créées par des personnes « *ayant ciblé un besoin spécifique* » et « *vraiment pour venir en aide* ».

Les participants ont aussi été interrogés, de façon générale, sur les ***distinctions entre les OCF de Lanaudière (OCFL) et les OCF des autres régions du Québec***.

- Des participants des ***équipes de travail*** et des groupes de ***parents*** (5 des 8 groupes) étaient d'avis que les OCFL se démarquaient par différentes initiatives qui avaient, par la suite, été reprises par des OCF d'autres régions, voire d'autres provinces canadiennes.
 - Ont été mentionnés, par exemple : les sessions d'entraide *Cœur de père*, *Cœur de mère* et *Coéquipiers*; ainsi que le comité *Défi-Enfant* et l'incorporation du regroupement de la TROCFL.

- Les participants des **équipes de travail** ont abordé la question sous différents angles.
 - Dans le plus grand nombre de ces groupes (dans 3 des 5 groupes), des participants ont insisté plutôt sur des distinctions entre les OCFL du sud et du nord de la région. De leur point de vue : les difficultés financières des OCFL seraient plus criantes dans le nord; la fréquentation des OCFL serait moins grande dans le nord, en lien probablement avec un budget moindre de ces OCFL et des problèmes de transport; on observerait une « pauvreté présente » dans le nord, qui se refléterait sur les membres des OCFL de cette sous-région.
 - D'autres participants (dans 2 des 5 groupes) ont souligné que tous les OCF, quelle que soit leur région, avaient « *une base semblable au niveau des valeurs* », qu'ils poursuivaient « *les mêmes buts* ».
 - Par contre, des participants (dans 2 des 5 groupes) ont aussi précisé que, si le mandat des OCF consistait toujours à « *donner des outils et répondre aux besoins* », il se pouvait que « *les besoins des familles* », ainsi que « *les mentalités* » et « *les réalités* » ne soient « *pas pareils* » dans toutes les régions. Notamment, des participants ont mentionné la possibilité qu'il y ait « *plus de pauvreté dans certains secteurs* ». Également, des participants ont jugé que chaque OCFL avait « *sa couleur* » et offrait ses propres services et que les activités étaient adaptées selon la clientèle. Enfin, des participants ont aussi précisé que l'ambiance leur semblait plus « *conviviale* » et plus « *familiale* » dans les OCF de Lanaudière que dans des OCF de Montréal ou Trois-Rivières.
- D'autres éléments ont été rapportés chacun par **un seul participant**.
 - Dans les **équipes de travail**, on a mentionné, par exemple : l'orientation régionale des OCFL consistant à conserver ensemble et de façon « *unie* » leur autonomie à l'égard des fondations privées, dont la « *Fondation Chagnon* »; des différences liées aux équipes en place, à la clientèle, aux membres ou aux participants; ainsi que les différences culturelles et linguistiques plus marquées entre les personnes fréquentant les OCF montréalais.
 - Dans les groupes de discussion avec les **parents**, il a été question de : la plus grande disponibilité de places dans les OCFL que dans les OCF montréalais pour les personnes qui désirent les fréquenter; la place laissée à « *des activités plus spontanées* » dans les OCFL; ainsi que de la grandeur du territoire de Lanaudière associée à des difficultés de transport susceptibles de limiter la participation de certaines personnes.

Enfin, les participants ont été invités à faire part de **ce qui distinguait leur propre OCFL**. De la même façon que pour les OCF en général, ils ont relevé en plus grand nombre des caractéristiques **de l'ordre des valeurs, de la philosophie, de l'approche adoptées**. Certaines de ces caractéristiques concernent la vie associative des OCFL.

- Trois éléments particuliers ont été relevés à la fois dans des **équipes de travail** et dans des groupes de **parents**.
 - Le fait que le parent est pris « *où il est rendu* » et « *sans jugement* »; que, pour l'OCFL, « *tout le monde est pareil, tout le monde est accepté* ». On précise notamment que l'organisme est ouvert aux gens de tous les milieux, qu'on y accueille tout le monde « *peu importe la situation financière* » et qu'on a une préoccupation pour l'accessibilité financière qui se reflète dans les coûts fixés pour les activités (dans 5/8 groupes).
 - L'approche jugée très « *conviviale* » de l'organisme, celui-ci étant considéré comme un « *endroit chaleureux où on accueille vraiment* », c'est-à-dire « *comme une famille* » et même comme un « *deuxième chez-nous* » pour les participants. Cette approche se manifeste notamment par le fait que les intervenants et la directrice d'un OCFL connaissent chacun des enfants de tous les groupes (dans 4/8 groupes).
 - Une référence à l'« *empowerment* » consistant, pour une équipe de travail, à « *mettre le pouvoir dans les mains des familles* » ou leur « *montrer à pêcher au lieu de donner le poisson* ». Et, du point de vue de parents, l'OCFL serait « *une belle ressource qui donne envie de s'impliquer dans sa communauté, qui donne envie pas juste de bénéficier de la ressource, mais d'aider cette ressource-là pis les autres autour* » (2/8 groupes).
- Dans les groupes de discussion avec les **parents**, une caractéristique a été associée à plus d'un OCFL. Ainsi, dans deux organismes (2/3 groupes), ceux-ci sont jugés « *à l'écoute* » et « *proches* » des besoins des parents, ce qui se manifeste notamment par une belle communication entre le personnel et les parents quand il s'agit de « *déterminer les activités* ».
- Enfin, plusieurs éléments ont été mentionnés par des **participants individuels**.
 - Parmi les **équipes de travail**, ce sont : l'adoption de valeurs familiales de respect; la compréhension de toutes les familles et l'attention accordée aux besoins particuliers de certains enfants; l'orientation consistant à « *travailler beaucoup sur les liens parents-enfants* » et à organiser des activités permettant surtout de « *consolider ce lien d'attachement-là* » et de ne pas « *fragmenter la famille* »; l'importance accordée à une réflexion sur « *tous les enjeux en fonction de la famille, des besoins de la famille* » et à la pratique de « *délibérer longtemps* » sur ces questions; l'orientation selon laquelle les membres du conseil d'administration doivent être « *impliqués* » et non seulement « *apporter une plus-value surtout financière à l'organisme* ».
 - Du point de vue des groupes de **parents** : l'OCFL offrirait la possibilité de « *briser l'isolement* » en côtoyant d'autres adultes pendant que les enfants sont à la halte-garderie; l'organisme présenterait une « *grande souplesse* » et une « *ouverture* » particulières; on trouverait dans l'OCFL « *comme une liberté d'être qui donne envie justement de participer, parce qu'on se sent libre de quitter quand ça nous tente et de pas y être ou d'y être* ».

En second lieu, les participants ont jugé que leur OCFL se distinguait sur la base d'éléments **de l'ordre de la logistique, du fonctionnement, des structures**.

- Un élément de ce type a été apporté dans plus d'un groupe parmi les **équipes de travail** (dans 2 des 5 groupes). Selon les participants, les activités sont offertes en réponse aux besoins exprimés lors de l'évaluation annuelle de l'OCFL et de l'évaluation des activités tenues, et l'organisme « *se renouvelle constamment selon les besoins* » en étant « *à l'écoute des nouvelles réalités* », quitte à s'ajuster « *au jour le jour* » en fonction des demandes formulées par les parents.
- La plupart des caractéristiques de ce type ont été mentionnées par des **participants individuels**.
 - Parmi les **équipes de travail**, il a été question : du fait que l'accueil soit ouvert tous les jours et que les parents puissent se rendre à l'OCFL sans devoir prendre rendez-vous, et ce, même s'ils ont « *juste envie de jaser* »; de la présence au sein de l'OCFL d'un comité de parents qui s'occupe de choisir les activités réalisées afin de répondre à des besoins croissants d'enfants qui sont « *dépistés de plus en plus jeunes* »; de la réorganisation et de l'augmentation des ressources humaines « *avec toujours le même budget* », du fait que l'organisme est membre des deux regroupements provinciaux¹²; du transfert à d'autres OCF du Québec d'expertises développées à l'OCFL, qui se fait notamment par la création de guides d'animation.
 - Dans les groupes de **parents**, on a signalé que : étant donné le peu d'organismes communautaires « *en région* », les parents tendent à « *centrer leur besoin sur l'OCFL qui vient y répondre* »; par ailleurs, on note que, même après être déménagée dans une autre MRC, une mère continue de fréquenter l'OCFL où elle a développé une appartenance en ayant notamment « *fait partie du comité* ».

Le troisième type d'éléments distinguant leur propre OCFL, selon les participants, concernait **les activités et services offerts**. C'est principalement dans les groupes de parents que des éléments de cette catégorie ont été mentionnés.

- Deux éléments ont été relevés à la fois dans des **équipes de travail** et dans des groupes de **parents**. Ce sont :
 - l'accent mis sur la promotion de la paternité et le fait d'être considérés « *le fun au niveau paternité* », notamment avec des sessions *Cœur de père* et des activités pères-enfants (dans 2 des 8 groupes);
 - le mandat spécifique d'un OCFL qui est « *surtout pour les enfants* » et où ils peuvent obtenir de l'aide au niveau du langage et de la motricité fine, grâce à l'offre récurrente d'ateliers de stimulation précoce pour enfants de 3 à 5 ans qui ont des retards dans leur développement (dans 2 des 8 groupes).

¹² Soit la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille et la Fédération des associations des Familles monoparentales et recomposées du Québec.

- Dans plus d'un groupe de **parents** (2 des 3 groupes), des participants ont signalé :
 - Que leur OCFL offre des activités pour tous les groupes d'âge, et notamment des groupes d'âge pour lesquels les autres ressources n'en offrent pas (par exemple, pour les bébés de 18 mois);
 - Que l'OCFL offre notamment le prêt et l'installation de sièges d'autos, le prêt de coquilles pour bébés naissants et le prêt de jeux.

- Plusieurs éléments jugés distinctifs de leur propre OCFL ont été mentionnés chacun par **un seul participant**.
 - Dans les **équipes de travail**, il a été question de : l'offre par l'OCFL de tout un volet d'aide aux parents comprenant la mise à leur disposition d'une vaste documentation et d'une aide à remplir des documents; la création d'ateliers parents-enfants visant à consolider le lien d'attachement par le biais de « *plages de vie agréables ensemble* » qu'ils peuvent répéter chez eux; la tenue occasionnelle d'activités spéciales (« *pédago-sorties* ») adaptées à des enfants de tous les âges (jusqu'à 12-13 ans) pour répondre à des besoins de parents qui font l'école à la maison.
 - Parmi les groupes de **parents**, des participants ont fait état de : l'offre d'activités de toutes sortes (joujouthèque, prêt d'équipements, sessions d'entraide, fête de la famille, fête de Noël, kiosques dans les événements, etc.); l'offre d'activités autant « *parents-enfants* » que « *enfants-enfants* » et « *parents-parents* »; la popularité et l'appréciation notamment des haltes-répit, des cuisines collectives et des activités à l'extérieur; le fait que la halte-garderie permet à une mère « *un deux heures* » pendant lequel elle peut « *faire ce qu'elle veut* », dont la possibilité de « *côtoyer d'autres adultes* »; l'offre de services « *non directement reliés* (à la famille » ou « *autres que juste t'occuper de bébé* », par exemple, des ateliers sur les finances; l'organisation, à l'initiative de stagiaires en travail social ou en éducation spécialisée, de certains ateliers au sein de l'OCFL, par exemple, un atelier sur la sécurité à vélo après l'école et avec les parents.

Des participants ont considéré que leur OCFL se distinguait par des éléments se rapportant aux **ressources humaines, dont les ressources bénévoles**. Ces participants se retrouvaient surtout au sein d'équipes de travail.

- Tous les éléments distinctifs de cette catégorie ont été mentionnés par des **participants individuels**.
 - Ceux des **équipes de travail** ont affirmé que : le personnel d'un OCFL fondé en 1986 est composé d'une « *vieille équipe* »; le personnel d'un OCFL est passé d'une coordonnatrice et deux éducatrices à une coordonnatrice, une adjointe et quatre éducatrices plus une éducatrice à la halte-garderie, afin de répondre à des besoins croissants associés au fait que « *les enfants sont dépistés de plus en plus jeunes* », et ce, avec le même budget; un OCFL n'embauche que des éducatrices

spécialisées, pas d'éducatrices à l'enfance comme dans d'autres OCFL; les employés d'un OCFL ont une grande expérience et ont eu beaucoup de formations pour se renouveler et acquérir de nouvelles techniques et, en plus, ils disposent de matériel et d'équipements adaptés au mandat spécifique de l'OCFL; un OCFL dispose d'« *une très petite équipe sinon la plus petite équipe des OCFL* »; un OCFL est le seul bilingue, et les animatrices doivent y parler anglais; un OCFL a comme particularité d'« *avoir un C.A. qui aime sa job, même si c'est plate l'hiver* » et même si cet engagement implique d'être « *toujours en train de quêter* ».

- Ceux des groupes de **parents** ont signifié : qu'un OCFL dispose d'une équipe « *écoeurante* » ou « *merveilleuse, magnifique, fantastique* »; qu'un OCFL peut compter sur des stagiaires en travail social ou en éducation spécialisée qui organisent notamment des ateliers.

Des participants ont identifié des éléments caractéristiques de leur propre OCFL en lien avec **les clientèles visées ou les participants aux activités**.

- Tous ces éléments ont été formulés par des **participants individuels**.
 - D'après ceux des **équipes de travail** : les pères sont notamment et particulièrement ciblés par un OCFL; un OCFL accueille une clientèle bilingue; un OCFL accueille parfois des enfants plus âgés que les 0-5 ans, notamment quand leurs parents font l'école à la maison et quand des bénévoles ados sont envoyés à l'organisme par des écoles secondaires; toutes les générations peuvent fréquenter l'OCFL, notamment lors des fêtes familiales.
 - Du point de vue des **parents** : un OCFL offre des activités pour tous les groupes d'âge (par exemple, pour des parents avec bébés, pour des ados, etc.) et peu importe la situation des personnes; un OCFL offre des services à des clientèles pour lesquelles les autres ressources n'en offrent pas (par exemple, les bébés de 18 mois); des activités sont conçues autant pour des groupes de « *parents-enfants* », « *enfants-enfants* » et « *parents-parents* »; un OCFL à mandat spécifique a été mis sur pied « *surtout pour les enfants* ».

Des éléments de **nature historique** ont été jugés caractéristiques de leur OCFL par quelques participants, surtout dans des équipes de travail.

- Un élément a été mentionné par des participants d'**une équipe de travail** et d'**un groupe de parents** (2 des 8 groupes). Il a été question de la création d'un OCFL en 1986 par une enseignante de maternelle ayant constaté de gros besoins parmi les élèves de sa classe et entrepris d'offrir chez elle de petits ateliers, qui ont été par la suite pris en charge par une équipe multidisciplinaire dans les locaux d'une école. Il a été précisé que l'équipe d'intervenants de cet OCFL est en place « *depuis à peu près 20 ans* ».

- Les autres éléments de cette catégorie ont été identifiés chacun par un **seul participant d'une équipe de travail**. D'après eux : un OCFL a été créé par des chefs (mères) de familles monoparentales en 1989, puis sa clientèle a été élargie à toutes les familles en 1995; un OCFL a été reconnu pour plusieurs projets innovateurs mis en place, dont son leadership au niveau de la paternité depuis la création en 1995 des sessions *Cœur de père*, puis la publication en 1997 d'un guide d'animation réédité par la suite.

Deux éléments relevant de la **dimension financière** ont aussi été mentionnés par des participants comme étant caractéristiques de leur OCFL.

- Un élément a été identifié dans une **équipe de travail** et dans un groupe de **parents** (2 des 8 groupes). Il s'agit d'une préoccupation pour l'accessibilité économique des services et activités, qui sont offerts à des coûts aussi minimes que possible, voire gratuitement.
- L'autre élément, qui rejoint le précédent, a été mentionné par un **participant individuel** d'un groupe de parents. Il s'agit de la possibilité d'accommodement financier, par exemple pour une mère monoparentale à qui on offre à coût réduit son inscription à trois ateliers.

Un participant d'une **équipe de travail** a considéré que son OCFL se distinguait par un élément en lien avec **l'expertise développée**. Il précisait que l'OCFL avait obtenu de nombreux prix de reconnaissance pour ses projets novateurs.

2.2.2 Les parcours des participants vers les OCFL et au sein des OCFL

Les participants aux groupes de discussion ont brièvement raconté leur parcours vers et dans l'OCFL qu'ils fréquentent, ou dans lequel ils travaillent ou sont engagés. Ces parcours sont divers, mais quelques itinéraires-types peuvent être observés. On constate aussi, de façon générale, que ces parcours montrent souvent une progression par étapes.

Dans les groupes de discussion avec les **équipes de travail**, une bonne partie des participants étaient des **parents bénévoles**, généralement membres du conseil d'administration de leur OCFL.

- Pour plusieurs d'entre eux, leur **premier contact avec l'OCFL** faisait suite à une référence, soit par le CLSC, par une clinique, ou par un médecin, quand il s'agissait de faire évaluer un enfant semblant présenter des problèmes d'apprentissage.
 - Pour quelques-uns, ils étaient plutôt arrivés à l'OCFL à la recommandation d'une amie, ou encore simplement pour participer à une première activité (journée portes ouvertes, activités prénatales, dîner-causerie).
 - Selon les participants, ce premier contact remontait entre trois et six ans. Quelques participantes ont précisé qu'elles étaient d'abord arrivées à l'OCFL autour de l'accouchement de leur premier bébé.

- Par la suite, trois types d'itinéraires semblent avoir conduit les participants parents vers **plus d'engagement** au sein de l'OCFL.
 - Quelques-uns étaient présents à l'OCFL depuis son ouverture et y ont toujours fait du bénévolat, notamment au sein du conseil d'administration.
 - Le plus grand nombre ont mentionné avoir été invités à se joindre au conseil d'administration ou ont émis le souhait d'y participer après avoir fréquenté l'OCFL avec leurs enfants pour quelques activités, notamment un comité père ou une session d'entraide, ou avoir contribué bénévolement aux activités ou services.
 - Deux participants ont affirmé avoir eu le désir d'aider la communauté ou d'aider d'autres parents.

Pour ce qui est des autres participants des **équipes de travail**, des itinéraires différents les ont conduits, selon les cas, à faire du bénévolat sous la forme de contribution directe aux activités et services; à devenir membre du conseil d'administration; ou encore à occuper un emploi au sein de l'organisme. Différentes combinaisons de ces parcours ont été observées.

- Les participants non parents qui étaient **bénévoles dans le cadre des services et activités** d'un OCFL ont raconté comment ils étaient entrés en contact avec l'organisme.
 - Pour la plupart, c'était après avoir cherché un milieu où faire du bénévolat, notamment au moment de leur retraite.
 - Pour une participante, c'était plutôt après avoir exprimé son souhait initial d'être marraine d'allaitement afin d'aider des personnes éprouvant des difficultés à allaiter.
 - Selon les cas, les participants ont dit être bénévoles à l'OCFL depuis quatre à dix-neuf ans.
- Les quelques participants non parents qui étaient **membres du conseil d'administration** d'un OCFL ont mentionné des façons différentes d'être arrivés à cet engagement.
 - C'était, selon les cas : après avoir agi comme chauffeur régulier d'un enfant entre la garderie et l'OCFL, après avoir administré le programme de dons aux organismes de sa compagnie, ou grâce à l'encouragement de quelqu'un.
 - Selon les cas, les participants étaient membres du conseil d'administration depuis quelques mois ou quelques années, et jusqu'à 20 ans.

- Différentes trajectoires ont mené les participants à un **emploi rémunéré** au sein d'un OCFL.
 - Une bonne part d'entre eux ont simplement répondu à une offre d'emploi affichée, parfois après avoir occupé un emploi précédent dans un autre OCF ou dans un autre type d'organisme communautaire. Quelques-uns ont aussi précisé qu'ils avaient quitté un emploi qui pouvait être plus rémunérateur dans un établissement public ou une entreprise privée, dont un CPE, préférant le milieu de l'OCFL.
 - Plusieurs ont aussi raconté qu'un poste au sein de l'OCFL leur avait été offert ou qu'ils avaient eux-mêmes exprimé le souhait d'en occuper un après qu'ils aient fréquenté l'OCFL pendant un certain temps, en tant que parents avec leurs enfants.
 - Des participants ont précisé qu'avant d'avoir un emploi permanent à temps plein dans l'OCFL, ils y avaient d'abord été, soit : stagiaires, bénévoles, remplaçante d'une personne en congé de maternité, ou encore, rémunérés à partir d'une subvention salariale ou dans le cadre d'un « *projet d'un an* ».
 - Selon les cas, les participants étaient à l'emploi de leur OCFL depuis quelques mois jusqu'à vingt-deux ans.

Les participants des groupes de discussion avec les **parents** ont aussi témoigné de leur premier contact avec l'OCFL.

- Le plus grand nombre d'entre eux y étaient allés d'abord pour obtenir des services en lien avec la naissance d'un enfant. Par exemple : des cours prénataux, des ateliers de purées ou de massage, ou encore, le programme Nourri-Source ou un programme de subvention pour l'achat de couches lavables.
- D'autres se sont rendus la première fois à un OCFL pour répondre à un besoin particulier : obtenir des trucs pour réagir à des enfants de deux à trois ans défiant l'autorité, ou des points de repère en paternité; sortir de l'isolement à la suite d'une séparation ou pour voir d'autres personnes que les enfants à la maison.
- D'autres encore, sont entrés en contact avec l'OCFL pour obtenir des services spécifiques, non en lien avec une naissance, soit ceux de la halte-garderie ou de la halte-répit.
- Des participants ont précisé qu'au début, ils avaient été référés à l'OCF. Selon les cas, l'intermédiaire était : une orthophoniste ou une infirmière (référence à un OCFL à mandat spécifique pour un problème de retard de langage d'un enfant), le CLSC, la DPJ, une marraine d'allaitement, une amie.
- Selon les cas, ces parents fréquentaient un OCFL depuis 1 à 16 an(s).

2.2.3 Le point de vue des participants sur les parcours des familles vers les OCFL

Au-delà de leurs propres trajectoires, les participants aux groupes de discussion ont été invités à échanger, plus généralement, sur celles des familles fréquentant les OCFL. En premier lieu, il a été question de la **façon dont les familles entendent parler des OCFL**. Au fil de la discussion, des participants ont tout naturellement glissé vers l'appréciation des moyens de promotion de l'OCFL.

- La plupart des moyens ont été mentionnés à la fois par des participants des **équipes de travail** et des participants des groupes de **parents**.
 - Le principal moyen identifié était le bouche-à-oreille (dans 7 des 8 groupes).
 - En second rang, vient la référence par le CLSC ou un spécialiste employé du CLSC (dans 5 des 8 groupes), notamment quand il s'agit d'enfants présentant un problème de langage dirigé vers un OCFL à mandat spécifique.
 - D'après les participants, la publicité diffusée à travers différents médias (journaux, bulletins municipaux, radio et télé communautaires, publipostage dans les foyers, bulletin de l'OCFL, dépliants publicitaires, « flyers » et communiqués dans les écoles, etc.) constitue un autre moyen important d'entrer en contact avec les OCFL (relevée dans 4 des 8 groupes).
 - Ensuite, les activités de promotion ont aussi été mentionnées dans un grand nombre de groupes (dans 4 des 8 groupes). Il s'agit surtout d'événements publics (cours prénataux, clinique de vaccination, remise de bulletins, Fête de la famille, Fête de Noël, etc.), organisés ou non par l'OCFL, lors desquels celui-ci en profite pour tenir un kiosque d'information sur ses activités et services.
 - Des participants ont affirmé qu'Internet constituait un moyen « *nouveau et croissant* », bien que « *pas majeur* », d'amener des familles à la recherche de services spécifiques vers les OCFL (dans 3 des 8 groupes).
 - On note que l'école a été mentionnée de différentes façons (diffusion de communiqués et « flyers », activité de distribution de fournitures scolaires en début d'année, occasion de la remise des bulletins, etc.) comme étant un intermédiaire permettant de transmettre aux parents de l'information sur les activités et services des OCFL (dans 5 des 8 groupes).
 - Par ailleurs, des lacunes ont été relevées quant à la publicité et aux moyens de promotion de certains OCFL (dans 2 des 8 groupes). Par exemple, la nécessité de produire et diffuser des dépliants pour un OCFL a été notée. Également, un participant a affirmé que l'information sur les OCFL parvenait difficilement aux familles habitant des « *territoires éloignés* » tels Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci et Entrelacs.

- D'autres informations sur le premier contact des familles avec les OCFL ont été apportées par quelques participants des **équipes de travail**.
 - La référence par d'autres intermédiaires que le CLSC a été mentionnée dans quelques groupes. Ces intermédiaires étaient : des « *partenaires du milieu* » (dans 2 des 5 groupes) et des infirmières responsables des cours prénataux (dans 2 des 5 groupes).
 - Selon un participant, il arrive aussi que des parents communiquent avec l'OCFL pour un service spécifique, comme le prêt de sièges d'auto, et qu'ils apprennent ainsi l'existence de tous les autres services de l'organisme.
- Un participant d'un groupe de **parents** a aussi apporté un autre élément ayant trait à la façon dont les familles entrent en contact avec un OCFL.
 - Il a souligné que l'école pouvait parfois référer des enfants à un OCFL, de même qu'à des services publics comme ceux du Centre de réadaptation en déficience physique Le Bouclier, quand ces enfants présentaient des problèmes ou besoins spécifiques.

Il ne suffit pas d'avoir entendu parler des OCFL pour décider de les fréquenter. Les participants ont fait part de leur point de vue sur les raisons qui motivent les familles à utiliser les services de ces organismes, donc sur leurs **motivations initiales** à cet égard.

- Ce sont principalement des **participants** des **équipes de travail** qui ont identifié différentes motivations initiales des familles.
 - Les principales motivations relevées sont : le besoin (de briser l'isolement, d'aider l'enfant avant qu'il reçoive un diagnostic); l'aspect moins « *engageant* » et moins « *officiel* » que les services du CLSC; les services eux-mêmes, pensés pour les parents simplement, selon les besoins des familles; l'inquiétude des parents dont l'enfant est différent; ainsi que l'offre de services aux parents, de la part d'un OCFL à mandat spécifique visant les enfants présentant des retards.
 - Des participants ont aussi fait état d'éléments qui facilitent la décision de fréquenter l'OCFL. Ce sont, notamment, un « *contact humain* » dès le premier téléphone, l'aspect « *rassurant* » de la première rencontre individuelle et de la visite de présentation de l'OCFL, la présence rassurante des enfants à la halte-garderie pendant une activité du parent, ainsi que la réputation de l'organisme.
 - Un participant a signalé l'existence d'un préjugé selon lequel les parents vont à l'OCFL parce qu'ils ont un problème. Il a précisé que, quand c'est le cas, ils peuvent « *être accompagnés de façon graduelle, à leur rythme* ».

- Pour leur part, les participants des groupes de **parents** ont surtout fait état de limites aux motivations des familles susceptibles de fréquenter un OCFL.
 - Certains ont attiré l'attention sur le fait que des familles hésitent à recourir aux services d'un OCFL, parce qu'elles pensent que ces organismes visent surtout les familles défavorisées. Des parents craindraient ainsi de « *prendre la place de quelqu'un qui en a plus besoin* » et d' « *ambitionner sur le pain béni* ». D'autres seraient davantage inquiets de « *l'étiquette qu'on va leur mettre sur le visage* » étant donné qu'ils sont dans « *un petit milieu* ».
 - Selon un participant, le fait que l'organisme à mandat spécifique visant les enfants présentant des difficultés tienne ses activités seulement dans le jour restreint leur fréquentation à des familles dont au moins un parent est à la maison.

Une fois qu'elles sont entrées en contact avec un OCFL et qu'elles connaissent leurs services, une partie des familles choisissent d'y revenir de façon plus ou moins régulière. Les participants ont été interrogés sur les raisons de ce choix, c'est-à-dire sur **les motivations** des familles **à poursuivre** leur fréquentation d'un OCFL.

- Certaines motivations à poursuivre ont été mentionnées par des participants des **équipes de travail** et des **groupes de parents**.
 - La motivation la plus fréquemment relevée est l'importance de l'accueil et du « *côté chaleureux* » ressentis par les familles fréquentant un OCFL » (dans 6/8 groupes). Ces éléments sont associés notamment à une absence de jugement et à une « *ouverture* » faisant en sorte que les familles se sentent « *en confiance* » et « *à l'aise* ».
 - En second lieu, une motivation très proche de la précédente est l'aspect « *milieu de vie* » créant un « *sentiment d'appartenance* » chez les familles fréquentant un OCFL (dans 3/8 groupes).
 - De façon complémentaire, des participants ont fait état de « *l'approche* » ou du « *contact de base* » créant la « *première impression* » (dans 2 des 8 groupes).
- D'autres motivations à poursuivre n'ont été identifiées que par des participants des **équipes de travail**.
 - Il a été question du soutien et du support que les parents trouvent dans leurs échanges avec les employés et les autres participants fréquentant l'OCFL (dans 2 des 5 groupes).
 - D'autres participants ont mentionné le désir des enfants de fréquenter l'OCFL et la « *socialisation* » que leur permet cette participation aux activités de l'organisme (dans 2 des 5 groupes).

- Quelques autres motivations des familles à poursuivre leur fréquentation d'un OCFL ont été soulevées chacune par **un seul participant** (équipes de travail et groupes de parents).
 - Ces motivations sont : le suivi auprès des parents qui sont rappelés après avoir bénéficié d'une première rencontre individuelle de visite et de présentation de l'OCFL; la promotion des activités par les marraines d'allaitement; le caractère « *organisé* » et « *sérieux* » des activités « *diversifiées* » et comportant « *du matériel* » de l'OCFL; la diversité de la programmation visant les parents d'enfants de 0 à 5 ans; le sentiment d'« *être impliqué* » du parent à l'égard de l'OCFL à mandat spécifique qui aide son enfant; la « *diversité de la clientèle* » qui se côtoie à l'OCFL; la souplesse offerte par l'OCFL quant à la fréquence de participation aux activités; pour les parents, le « *déploiement des compétences* » et le développement de la « *confiance en eux* »; le fait que les familles aiment les éducateurs et que les éducateurs aiment les familles; la « *chimie* » existant entre les intervenantes de l'OCFL entre lesquelles il y a un « *fil magique* » qui les rend « *interreliées* » et « *intercomplémentaires* »; le fait que les OCFL « *répondent aux besoins* », autant ceux des parents (outils) que des enfants (plaisir, autonomie, évolution); ainsi que l'observation de résultats sur les enfants obtenus à un OCFL à mandat spécifique.
- Des **précisions, commentaires ou observations** en lien avec les motivations à poursuivre des familles ont aussi été apportés chacun par **un seul participant**.
 - Parmi les **équipes de travail**, il a été mentionné qu'un « *minimum de 75 %* » des parents, ou du moins « *la majorité* », feraient « *plus qu'un atelier* » à l'OCFL; que beaucoup de parents ayant reçu des services s'impliquent à leur tour; et que, même pour ceux qui fréquentent moins l'OCFL, « *l'intérêt reste là* ».
 - Des participants des groupes de **parents** ont ajouté que la poursuite de la fréquentation dépendait du besoin et des personnalités des gens, de même que de l'âge des enfants.
 - On note que, d'après un participant d'une **équipe de travail**, ce qui **motivait les employés à rester à l'OCFL**, c'était le sentiment de « *faire une différence dans la vie des gens* », et le fait que « *c'est un travail très valorisant* » en raison de « *tout le bien qu'on fait aux familles* ».

Enfin, les participants ont expliqué les **raisons qui**, selon eux, **amenaient les familles à ne plus utiliser les services des OCFL**.

- Trois raisons ont été identifiées autant parmi les **équipes de travail** que les groupes de **parents**.
 - Une première raison soulevée (dans 4 des 8 groupes) est le fait que les enfants n'avaient plus l'âge de fréquenter l'OCFL, soit parce que ses services se limitaient aux enfants de 3 à 5 ans, parce qu'ils étaient en âge d'être scolarisés ou parce qu'ils devenaient adolescents.

- Une autre raison mentionnée par plusieurs participants (dans 3/8 groupes) est la non-disponibilité des parents associée notamment au retour au travail des mères à la fin de leur congé de maternité.
- En troisième lieu, il a été question du besoin auquel l'OCFL aurait répondu (dans 3 des 8 groupes), notamment parce que le parent aurait désormais « *appris à pêcher* ».
- Parmi les participants des **équipes de travail**, une autre raison a été relevée dans plus d'un groupe.
 - D'après ceux-ci (dans 2 des 5 groupes), il pouvait arriver que, lors du premier contact avec l'OCFL, la première impression ressentie par le parent soit que les personnes présentes ne soient « *pas sa gang* » et que ça ne semble pas « *cliquer* » avec les autres mamans.
- Des **participants individuels** des **équipes de travail** ont apporté d'autres raisons pour les familles de quitter l'OCFL, ou encore, quelques **précisions, commentaires ou observations** à ce sujet.
 - Ils ont fait état : du déménagement de certains membres; d'une fréquentation cessée parce qu'elle était associée à un accompagnement du CLSC pour un service ou un besoin spécifique; des difficultés à « *jumeler* » les familles différentes qui se succèdent à chaque mois de septembre (les « *super, hyper organisées* » et celles qui sont « *un peu démunies* »); du fait que les activités proposées ne rejoignent pas tous les parents; du fait que des parents ont « *fait le tour des activités* »; ainsi que des problèmes de transport de certains parents (absence d'auto, prix de l'essence, réseau limité, etc.) vers des OCFL qui desservent un grand territoire.

2.3 Résultats du questionnaire

Le questionnaire était adressé à des représentants d'organisations partenaires des OCFL. Il s'agissait d'obtenir auprès d'eux des informations complémentaires et un autre point de vue sur les thèmes déjà abordés par le moyen de la recherche documentaire et des groupes de discussion. S'ajoutait aussi le thème des effets du partenariat sur les familles, sur les OCFL et sur leurs partenaires.

Les résultats présentés dans cette section concernent les caractéristiques des OCFL, les effets *obtenus*, ainsi que les conditions *facilitantes* et *limitantes*, toujours du point de vue des répondants.

2.3.1 Ce que sont les OCF pour les répondants

Une dizaine de questions du questionnaire portaient sur la perception des répondants concernant ce qu'est un OCF, et ce qui caractérise ceux de Lanaudière.

- Les répondants ont retenu principalement deux **définitions leur apparaissant les plus représentatives d'un OCF** (Q3, tableau 1 de l'annexe 6).

- D'abord, pour près de la moitié d'entre eux (42/89), ce serait surtout « *un organisme qui vise à contribuer au développement communautaire et à l'amélioration du tissu social en faisant appel à la capacité des familles de se prendre en main* ».
- En second lieu, pour près du tiers des répondants (28/89), un organisme communautaire Famille serait « *un organisme qui se présente comme un milieu de vie permettant aux familles de bâtir entre elles des réseaux de solidarité et d'entraide* ».
- Selon les répondants, trois **éléments caractérisaient principalement les OCF** en général (Q4, tableau 2 de l'annexe 6). Ce sont respectivement :
 - « *leur situation de première ligne face à différentes problématiques affectant les familles (par exemple, la pauvreté, la violence, l'isolement et l'exclusion)* » (30/89);
 - « *leur création par et pour les gens du milieu* » (20/89);
 - « *la diversité des activités et des services offerts* » (17/89).
 - On note que près du quart des répondants des OBNL (9/37) étaient d'avis que c'était « *les approches utilisées* » qui caractérisaient principalement les OCF.
- La plus grande proportion des répondants (36/89) ont affirmé ne pas savoir **si les OCF de Lanaudière étaient différents de ceux des autres régions** du Québec (Q5, tableau 3 de l'annexe 6).
 - Par ailleurs, 35/89 étaient d'avis que non et 18/89 croyaient que oui.
 - Ces derniers avaient des opinions partagées à propos de ce qui distinguait les OCFL (Q6, tableau 4 de l'annexe 6). Selon les cas, ils ont retenu, parmi les choix proposés : « *l'engagement de leur regroupement* », « *leur esprit d'innovation* », « *le territoire rural desservi par plusieurs* », « *leur engagement et leur mobilisation envers la transformation sociale* », ainsi que « *leur enracinement dans le milieu* ».
- D'après les répondants, les deux **principaux besoins auxquels répondent les OCFL** (Q7, tableau 5 de l'annexe 6) sont : « *briser l'isolement des parents et des enfants* » (77/89); ainsi que « *reconnaissance et développement des capacités parentales* » (60/89).
 - Parmi les répondants des municipalités, plus de la moitié (7/13) ont jugé que la référence et l'information constituaient les principaux besoins auxquels répondent les OCFL. Cette réponse se situait au second rang pour eux, après « *briser l'isolement des parents et des enfants* ».
 - Parmi les répondants des OBNL, 16/37 ont considéré « *le répit et le soutien aux parents* » comme le troisième type de besoins auxquels répondent les OCFL.

- Parmi une liste d'**activités et de services pouvant être offerts par les OCFL**, ceux que les répondants ont le plus identifiés comme étant effectivement offerts (Q8, tableau 6 de l'annexe 6) sont :
 - « *des activités et services de soutien aux parents* » (80/89);
 - « *de l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement dans un milieu de vie* » (79/89);
 - « *des activités et services visant le développement de l'enfant* » (79/89);
 - « *des activités et services visant l'enrichissement de l'expérience parentale* » (79/89);
 - « *des événements, des activités festives et des sorties familiales* » (75/89);
 - « *des activités et services sur l'alimentation saine* » (73/89);
 - « *des services de prêt et de vente à faible coût de divers équipements (sièges d'auto, jouets, livres, dvd, etc.)* » (72/89);
 - « *des activités et services de promotion de l'engagement paternel* » (70/89).
 - On note qu'une proportion plus importante des répondants des organismes publics (22/27) ont retenu aussi « *du dépannage ponctuel (aliments, vêtements, couches, lait pour bébé, essence, etc.)* ».
 - De même, une proportion plus importante des répondants des organismes scolaires (9/11) ont retenu « *de l'éducation populaire* ».
- Des répondants ont mentionné **d'autres services** étant offerts par les OCFL (Q8). Ce sont :
 - « *de l'aide alimentaire* » (1/89);
 - « *de l'aide aux devoirs et leçons pour les enfants du primaire* » (1/89);
 - « *de l'information pour les familles immigrantes sur le fonctionnement de la société d'accueil, ses us et coutumes, le savoir faire et être en Amérique du Nord* » (1/89);
 - « *des ressources en allaitement maternel* » (1/89).
- Un répondant a ajouté un commentaire à propos des **besoins spécifiques en services** pour « *les personnes ayant un TSA* » (Q8). Selon lui :

« Pour les personnes ayant un TSA ainsi que leur famille, certains services restent encore inexistantes ou insuffisants. Le développement des services suivants est essentiel : service d'ateliers de stimulation à l'enfance; de loisirs adaptés; de soutien civique; de plateau de travail; d'hébergement; appartements supervisés et un support en milieu scolaire afin d'assurer qu'ils aient accès à une qualité de vie et une participation sociale épanouie. »

- Parmi une liste de **valeurs susceptibles d'être défendues par les OCFL**, trois ont été retenues par plus de la moitié des répondants comme étant effectivement défendues (Q9, tableau 7 de l'annexe 6). Ce sont : « l'entraide » (62/89); « le respect » (48/89); ainsi que « le développement du pouvoir d'agir » (« empowerment ») (45/89).
 - On note que plus de la moitié des répondants des municipalités (7/13) ont retenu aussi « la solidarité ».
 - De même, près de la moitié des répondants des OBNL (18/37) ont retenu « l'écoute »; près de la moitié des répondants des municipalités (6/13) ont retenu « le support » et près de la moitié des répondants des organismes scolaires (5/11) ont retenu « l'accueil ».
- Parmi une liste d'**approches sur lesquelles les OCFL pourraient s'appuyer** quand ils offrent des services ou proposent des activités aux familles, celle qui a été retenue par le plus grand nombre de répondants comme étant effectivement employée par les OCFL (Q10, tableau 8 de l'annexe 6) est « l'adaptation aux besoins des familles desservies » (29/89).
 - Les répondants qui ont retenu cette approche provenaient surtout d'organismes publics (12/29) et d'OBNL (11/29).
 - Pour leur part, les répondants des municipalités ont retenu davantage, en proportion, plutôt deux autres approches. Ce sont : « la participation démocratique et la mobilisation du milieu » (3/13) ainsi que « le souci de l'égalité des chances pour tous (hommes, femmes, enfants, familles) » (3/13).
- Le tiers des répondants (30/89) ont considéré que **ce qui distinguait surtout l'OCFL** (ou les OCFL) avec lequel (lesquels) leur organisation travaillait en partenariat des autres OCFL était « son ouverture au partenariat et à la collaboration » (Q11, tableau 9 de l'annexe 6).
 - Dans une moindre mesure, deux autres éléments distinctifs ont été retenus par plusieurs répondants. Ce sont : « la diversité des activités et des services offerts » (16/89), ainsi que « la crédibilité acquise au fil des années » (13/89).
 - Des répondants ont identifié des éléments distinctifs autres que ceux qui leur étaient proposés. Ce sont : « la connaissance fine de la clientèle » (1/89), « le fait de pouvoir en faire autant avec si peu, la région est particulièrement pauvre » (1/89) et « son réseau de ressources » (1/89).

- Parmi six **formes de partenariat** suggérées, quatre ont été retenues par plus de la moitié des répondants, comme ayant été développées par leur organisme avec un ou des OCFL (Q13, tableau 10 de l'annexe 6). Ce sont, par ordre décroissant : « *la participation commune à des tables de concertation* » (73/89), « *la référence de personnel ou de familles* » (66/89), « *le partage d'information* » (60/89), ainsi que « *l'échange de services* » (48/89).
- Des répondants ont identifié **d'autres formes de partenariat** développées par leur organisme avec un ou des OCFL. Ce sont : « *pouvoir se mobiliser rapidement en cas de besoin* », « *nous permettre de sensibiliser les familles à notre (expertise) spécifique (la toxicomanie)* », « *on y envoie des stagiaires* », « *l'expertise de contenu et l'accompagnement au besoin, la mise en place d'une stratégie commune pour rendre les services plus accessibles aux familles immigrantes. Sensibiliser les bénévoles et les intervenants qui travaillent sur les lieux à la question de l'immigration* ».

2.3.2 Quelques effets obtenus selon les répondants

Trois types d'effets ont été abordés par le moyen du questionnaire. Trois questions portaient respectivement sur les effets **du partenariat** sur les OCFL, sur leurs partenaires et sur les familles qui les fréquentent. Une quatrième question abordait plus directement l'objet central de l'étude, soit les effets sur les familles **de leur fréquentation** d'un OCFL.

- D'après les répondants, les deux **principaux apports du partenariat entre leur organisation et un ou des OCFL à ce ou ces OCFL** (Q14, tableau 11 de l'annexe 6) sont : « *des clientèles référées* » (47/89) et « *la possibilité d'échanger sur les problématiques des familles* » (47/89).
- Près de la moitié des répondants des organismes scolaires (5/11) et la même proportion des répondants d'OBNL (17/37) ont jugé que le partenariat entre leur organisation et un ou des OCFL apportait aussi « *des informations* » à ce ou ces OCFL.
- Des répondants ont identifié **d'autres apports** aux OCFL du partenariat entre leur organisation et un ou des OCFL. Ils ont fait état, respectivement, d'une : « *meilleure connaissance des problématiques liées à l'itinérance et de santé mentale* », de « *pouvoir répondre adéquatement à la clientèle* » et d'un « *projet en collaboration déposé afin de fournir des ressources dans le but de rejoindre des personnes actuellement en manque de services/activités* ». Un autre répondant a expliqué : « *Nous retirons mutuellement profit de cette collaboration. Cela nous permet d'avoir accès à l'expertise des intervenantes et intervenants du milieu. Cela nous permet également de nourrir les pratiques existantes.* »
- Pour ce qui est des deux **principaux apports à leur organisation du partenariat entre celle-ci et un ou des OCFL** (Q15, tableau 12 de l'annexe 6), les répondants ont retenu également : « *la possibilité d'échanger sur les problématiques des familles* » (51/89) et « *des clientèles référées* » (39/89).

- On note que plus de la moitié des répondants des organismes publics (14/27) ont retenu aussi « *des clientèles référées* ». Pour leur part, près de la moitié des répondants des trois autres groupes ont retenu « *de l'expertise* ». Ce sont ainsi 5/11 répondants d'un organisme scolaire, 16/37 répondants d'un OBNL et 6/13 répondants d'une municipalité qui ont fait ce choix.
- Des répondants ont aussi identifié **d'autres apports** à leur organisation du partenariat entre celle-ci et un ou des OCFL. Ce sont : « *des projets communs* », la « *réalisation d'activités communes* », « *un complément d'information* » et « *une certaine solidarité dans notre communauté* ». Le même commentaire qu'à la question précédente a également été relevé : « *Nous retirons mutuellement profit de cette collaboration. Cela nous permet d'avoir accès à l'expertise des intervenantes et intervenants du milieu. Cela nous permet également de nourrir les pratiques existantes.* »
- Près de la moitié des répondants ont considéré que **le partenariat entre leur organisation et un ou des OCFL apportait principalement aux familles** « *l'accès à une plus grande diversité d'activités et de services* » (42/89) (Q16, tableau 13 de l'annexe 6). En second lieu, les répondants ont retenu « *une réponse plus adéquate à leurs différents besoins* » (27/89).
 - Un répondant a ajouté le commentaire suivant : « *Notre collaboration assure une relève de qualité puisqu'elle s'appuie sur l'engagement des intervenantes et intervenants à transmettre leur savoir.* »
- De nombreux commentaires ont été émis par les répondants à propos de **ce que les OCF apportent aux familles qui les fréquentent** (Q19). Certains de ces commentaires constituaient des effets *obtenus*.
 - Plusieurs répondants ont souligné le **caractère « essentiel » ou « important » du travail réalisé** par les OCF (5 répondants). Ils l'ont associé, par exemple, à un rôle qui apparaît « *complémentaire avec les autres organismes qui oeuvrent auprès des familles* »; ou encore, qui constitue « *un complément aux différents services sociaux et de la santé publique* ». Dans le même ordre d'idée, un OCF a été considéré comme un « *soutien essentiel à plusieurs familles qui n'osent pas aller vers les ressources en santé (peurs...)* ».
 - D'autres ont attiré l'attention sur certains aspects **des valeurs, de l'approche ou de la philosophie** des OCF (4 répondants). Ils ont mentionné, notamment : que les OCF aidaient les familles à « *découvrir le vrai sens de la famille* »; qu'ils apportaient aux familles « *le soutien, l'accueil et l'écoute nécessaires pour permettre de croire en leur capacité parentale* »; qu'ils « *réparaient et prenaient soin du tissu social* »; et qu'ils « *permettaient aux banlieues d'être autre chose que des cités dortoir* ».
 - Quelques répondants ont signalé **des effets** qui seraient effectivement observés chez les familles fréquentant les OCF (3 répondants). Il s'agit de : « *liens d'attachement entre parents et enfants ainsi qu'entre les familles (et leur communauté)* »; de « *meilleures aptitudes parentales* » développées en même

temps que la possibilité pour les familles de « *briser l'isolement et grandir en tant que personne* »; ainsi que de la possibilité pour les familles de « *garder leur dignité et avoir de l'espoir* ».

- Un répondant a exprimé un témoignage personnel quant aux effets sur sa vie qu'il a associés à sa fréquentation d'un OCF : « *Je ne sais pas comment ma vie serait si je n'avais pas croisé le chemin et reçu l'aide d'une maison de la famille. Depuis, j'ai enfin confiance en moi, je travaille et je sais prendre ma place dans la vie... C'est toute la vie d'une famille qui a changé!* »

2.3.3 Quelques conditions facilitantes et limitantes selon les répondants

Le questionnaire a également permis d'obtenir des informations sur les conditions pouvant **faciliter** ou **limiter** l'obtention d'effets positifs sur les familles qui fréquentent les OCFL. Quatre questions, dont deux ouvertes, amenaient les répondants à faire part de leur opinion à ce sujet.

- Pour chacun des huit éléments proposés, associés aux activités et services offerts par les OCFL, plus de la moitié des répondants ont considéré qu'il pouvait **faciliter l'obtention d'effets positifs sur les familles** (Q17, tableau 14 de l'annexe 6). Ce sont, par ordre décroissant : « *la possibilité de côtoyer d'autres parents et enfants dans ces organismes* » (75/89), « *la proximité et l'accessibilité de l'organisme* » (73/89), « *la diversité d'activités et de services offerts à moindre coût par ces organismes* » (71/89), « *la compétence des ressources humaines de ces organismes* » (69/89), « *l'aménagement accueillant et chaleureux des locaux de ces organismes comme des milieux de vie* » (63/89), « *la volonté d'engagement des parents* » (61/89), « *les valeurs défendues et les approches utilisées par ces organismes* » (60/89), « *la stabilité (non-roulement) du personnel* » (54/89).
- De même, pour chacun des cinq éléments proposés, associés aux activités et services offerts par les OCFL, plus de la moitié des répondants ont considéré qu'il pouvait **limiter l'obtention d'effets positifs sur les familles** (Q18, tableau 15 de l'annexe 6). Ce sont, par ordre décroissant : « *des ressources financières inadéquates* » (73/89) « *des heures d'ouverture non adaptées à toutes les familles* » (72/89), « *des ressources humaines inadéquates* » (64/89), « *le roulement du personnel* » (50/89), ainsi que « *des ressources matérielles inadéquates* » (48/89).
 - Des répondants ont identifié deux **autres éléments susceptibles de limiter l'obtention d'effets positifs sur les familles**. Ce sont : les « *valeurs véhiculées qui ne correspondent pas à la majeure partie des familles* » et le « *manque des ressources en général est une question financière* ».
- Certains des commentaires émis par les répondants à propos de **ce que les OCF apportent aux familles qui les fréquentent** (Q19) apparaissaient comme des conditions **facilitantes**.
 - Concernant le **caractère « essentiel » ou « important » du travail réalisé** par les OCFL (1 répondant), celui-ci a été associé à « *l'émergence de la base* » de ces organismes.

- Parmi les aspects **des valeurs, de l'approche ou de la philosophie** des OCFL qui ont été relevés (6 répondants), ont été mentionnés notamment : que les OCF tablaient sur « *une proximité qui permet une plus grande accessibilité aux services offerts* », lesquels le sont « *dans le respect et sans jugement* »; qu'ils recouraient à « *la solidarité, les activités de développement et les actions politiques* »; qu'ils représentaient eux-mêmes « *probablement, une famille* » ou encore « *un lieu où les parents et les enfants peuvent se sentir bien, sans pression, en sécurité, une oasis dans ce monde de plus en plus normé* »; que les maisons de la famille constituaient « *une alternative efficace à l'écoute de ceux et celles qui font et feront l'avenir de notre société, c'est-à-dire, nos familles et nos enfants* ».
- Quelques répondants ont fait état d'**éléments utilitaires** associés aux OCF (3 répondants). Il a été question de « *disponibilité des services nécessaires dans les milieux de vie* »; de services qui sont « *adaptés aux besoins des familles* »; ainsi que d'« *un support et des références qui en milieu rural ne seraient pas accessibles aux familles s'ils étaient à l'extérieur compte tenu des moyens de transport offerts et des coûts s'y rattachant* ».
- Les répondants ont également formulé plusieurs commentaires concernant **ce qui peut aider les activités et les services offerts par les OCF à avoir des effets positifs sur les familles** (Q20).
 - Les commentaires les plus fréquents (11 répondants) portaient sur **le financement** des OCF. On précisait que celui-ci devait être « *adéquat* », lié « *à la mission* », « *récurrent* », « *plus important* », « *indexé au coût des opérations et des besoins d'une maison de la famille et de leurs familles* ». On l'associait notamment à la « *reconnaissance* » des OCF.
 - Plusieurs répondants ont accordé de l'importance à la dimension **collaboration, partenariat et réseautage** (5 répondants). Il s'agissait, de leur point de vue, de : « *travailler tous dans le même sens à aider les familles et leurs enfants* » entre partenaires « *communautaires, scolaires et municipaux* » ou encore « *avec tous les organismes oeuvrant auprès des familles* »; de « *maintenir les liens avec les autres partenaires du réseau pour vérifier ce qu'ils offrent comme service (pour être complémentaire)* »; ainsi que de « *participer activement aux activités de l'un et de l'autre organisme* ».
 - Quelques commentaires ont été formulés au sujet des **activités offertes** par les OCF (4 répondants). Il a été mentionné que celles-ci étaient ou devaient être « *en lien avec la réalité des familles* » ou adaptées à leurs « *besoins* »; et que les familles devaient être « *impliquées dans leur choix et leur préparation* ».

- Des répondants ont émis des commentaires touchant des éléments de **logistique** (3 répondants). Ils ont considéré qu'il fallait assurer « *la gratuité des services pour tous* » et « *l'accessibilité au transport pour participer aux activités* »; qu'il fallait accorder de l'importance à « *la fréquence, la proximité pour les familles* »; et aussi que les OCF ne devaient pas « *fermer lors des congés de classe* ».
- L'importance des **ressources humaines** a été soulignée par deux répondants. Ils ont jugé que les OCF faisaient « *du beau travail avec ce qu'ils ont comme personnel* »; et que les travailleurs et travailleuses devraient pouvoir être « *payé(e)s suffisamment* » pour leur « *travail extraordinaire* » grâce à « *plus de financement du gouvernement* ».
- Deux répondants ont également attiré l'attention sur **la communication et la promotion** nécessaires pour faire connaître les services et activités des OCF. Il a été question de « *maximiser la promotion afin de mieux les faire connaître* »; ainsi que de développer « *une stratégie de communication commune et diversifiée* » comportant notamment des photos et « *un visage multiculturel sur les brochures et les sites internet* ».
- Un répondant a émis un commentaire portant sur l'orientation des OCF, les encourageant à « *maintenir leur rôle actuel de proximité et de disponibilité* ».
- Enfin, d'autres commentaires exprimés portaient sur **la façon dont l'organisation des répondants pourrait aider (ou aider encore plus) les activités et les services offerts par les OCF à avoir des effets positifs sur les familles** (Q21).
 - Le plus grand nombre de commentaires recueillis concernaient **le partenariat, la collaboration et le réseautage** (9 répondants). Les répondants ont proposé : de « *poursuivre les liens de collaboration* » ou de « *travailler encore plus en étroite collaboration* »; de « *continuer à développer des projets en partenariat* »; d'être « *associés plus étroitement dans la réalisation des activités et services* »; de contribuer au « *partage d'info* », à la « *référence de clientèle* » et à l'« *accompagnement des familles* »; de « *partager les connaissances et compétences en petite enfance* » et de développer des « *collaborations encore plus nombreuses et complémentaires entre les organismes* »; d'ajouter « *une participation de leur organisation lors des activités et des services offerts* » par les OCF, ou encore « *un échange de services dans leurs activités respectives* », par exemple, la « *participation des intervenants d'un organisme dans les activités de l'autre organisme* »; ainsi que de développer « *plus de contacts directs entre les intervenants* » puisque « *se connaître, ça fait toute la différence pour travailler ensemble* ».
 - En second lieu, c'est au niveau du **financement** que les répondants ont noté un besoin d'aide chez les OCF (5 répondants). Selon les cas, ils ont mentionné la nécessité de « *maintenir les subventions* » ou celle de disposer d'un budget leur permettant de « *s'offrir des locaux plus grands* » ou « *plus de personnel* » ou de « *plus d'heures d'ouverture* »; ainsi que la possibilité de « *les aider pour défrayer le transport, le gardiennage et les coûts reliés aux activités pour les*

familles les plus démunies ». Un répondant mentionnait que les maisons de la famille devraient avoir accès à « *plus de financement du gouvernement* », même si elles « *font des miracles avec presque rien* ».

- D'autres répondants ont relevé des éléments de **logistique ou de fonctionnement** impliquant des partenaires des OCF (4 répondants). Ils ont ainsi fait état : des « *heures d'ouverture* » qui devraient être augmentées, ce qui nécessiterait « *plus de financement* »; de la possibilité de compter sur « *plus d'organismes communautaires afin que ceux-ci puissent soutenir plus étroitement les organismes* »; de « *l'accompagnement* » pouvant « *faciliter l'intégration aux ressources communautaires* »; ainsi que de la possibilité d'« *augmenter les références vers ces organismes* ».
- Quelques répondants se sont préoccupés de **la « visibilité »**, de **la promotion** ou de **la publicité** des OCF et des services qu'ils offraient (4 répondants). Ils ont considéré que celle-ci devrait être accrue ou « *mise en évidence* », par exemple, par le moyen de bulletins d'information existants et auprès de la clientèle de l'organisation à laquelle était rattaché le répondant.
- Pour leur part, quelques répondants ont émis des commentaires portant sur **les activités et services**, soit ceux des OCF ou ceux de leur propre organisation (3 répondants). Selon les cas, ils ont proposé : d'« *ajouter des rencontres libres* »; et d'offrir éventuellement aux OCF « *des formations sur la diversité culturelle et l'impact de l'immigration sur les sociétés* », ainsi que d'« *agir comme médiateur culturel et aider les organismes à attirer des personnes immigrantes à fréquenter les organismes sans gêne* ». Deux répondants ont affirmé respectivement, pour leur part, que leurs services et activités avaient « *déjà énormément d'effets positifs sur leurs familles* » et qu'ils ne pouvaient « *faire plus que ce qu'ils faisaient présentement* », sauf « *demeurer à l'écoute afin de s'adapter à des besoins qui pourraient survenir différemment à un moment donné* ».
- Enfin, un répondant a avancé que les OCFL pourraient avoir, à l'occasion, besoin d'« *aide en ressources humaines* ».

2.4 Résultats combinés des groupes de discussion et du questionnaire

À l'égard de trois dimensions-clés, l'analyse des données a été réalisée de façon combinée pour celles provenant des groupes de discussion et celles obtenues par le questionnaire. Ces trois dimensions-clés sont : les effets *attendus* et *obtenus*, les conditions *facilitantes* et *limitantes*, ainsi que la correspondance entre les effets *attendus* et les effets *obtenus*.

2.4.1 Les effets attendus et obtenus

Compte tenu du nombre important d'effets, *attendus* et *obtenus*, qui ont été relevés, ceux-ci ne sont pas rapportés un à un. Certains constats généraux sont plutôt formulés, d'abord pour l'ensemble des effets, puis respectivement pour ceux qui étaient *attendus* et ceux qui ont été *obtenus*.

De façon globale

- La presque totalité des effets identifiés dans les groupes de discussion et dans le questionnaire étaient **positifs**.
- Plus d'effets **obtenus** (243) que d'effets **attendus** (111) ont été identifiés, soit plus du double.
- Dans l'ensemble, les effets sur **les parents** identifiés étaient les plus nombreux. En second lieu, venaient les effets sur les enfants.
 - Pour les parents, 50 effets *attendus* et 126 effets *obtenus* ont été relevés.
 - Pour les enfants, 49 effets *attendus* et 55 effets *obtenus* ont été comptés.
- Certains effets relevés dans les groupes de discussion sont rattachés à **plusieurs des catégories d'activités**. C'est le cas notamment pour des effets concernant les parents, et d'autres visant les enfants.
 - Par exemple, un participant affirmait que « *c'est en jasant qu'on trouve nos propres solutions* ». L'effet *attendu* sur les parents identifié comme étant la possibilité pour les parents de parler, avoir une écoute, un accueil, un support ou un soutien rejoint les activités des catégories : *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1), *Enrichissement de l'expérience parentale* (catégorie 5) et *Soutien aux parents* (catégorie 6).
 - De même, l'effet *attendu* sur les enfants identifié comme étant le développement de l'autonomie rejoint les activités des catégories *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1); *Alimentation saine* (catégorie 2); *Hygiène de vie, activité physique, détente* (catégorie 3); *Développement de l'enfant* (catégorie 4); et *Enrichissement de l'expérience parentale* (catégorie 5).
- Certains effets tirés des groupes de discussion visent **toutes les catégories** d'activités de façon générale ou globale¹³.
 - A été mentionné, par exemple, l'effet *attendu* sur les parents d'un bris momentané de l'isolement associé à la possibilité de sortir de la maison, de « *prendre l'air* » et de « *ventiler* », ainsi que de rencontrer de nouvelles personnes qui vivent des choses similaires; le tout constituant la possibilité d'un « *social* », notamment pour ceux qui n'en ont pas.
- D'autres effets identifiés dans les groupes de discussion ne visent **aucune catégorie** d'activités en particulier¹⁴. Le plus souvent, ces effets touchent des cibles extérieures à la famille, tels les OCFL, leurs partenaires, la communauté, etc. On les retrouve essentiellement parmi les effets *obtenus*.

¹³ Pour les fins de l'analyse, ces effets se sont vus attribuer la « catégorie 7 », faisant suite aux six catégories d'activités distinguées d'office par les OCFL.

¹⁴ Ces effets se sont vus attribuer la « catégorie 8 », à la suite des six catégories d'activités distinguées par les OCFL et de la septième catégorie ajoutée pour les fins de l'analyse.

- Par exemple, la réalisation d'activités communes constitue un de ces effets sur des organisations partenaires ne concernant aucune en particulier des catégories d'activités des OCFL.
- Également, selon les cas, les effets identifiés dans les groupes de discussion s'adressent soit à une **dimension individuelle**, soit à une **dimension collective**, soit à une **combinaison des deux**.
 - Un exemple d'effet *obtenu* sur les parents s'adressant à une dimension individuelle serait le temps qu'à l'OCFL, une mère affirmait pouvoir consacrer « *entièrement* » à son dernier bébé, ce qu'elle ne trouvait pas à la maison.
 - Un exemple d'effet *obtenu* s'adressant à une dimension collective serait le fait que les OCFL « *réparent et prennent soin du tissu social* ».
 - Un exemple d'effet *attendu* s'adressant à une combinaison d'effets individuels et collectifs serait la possibilité, pour un parent, de donner de son temps en bénévolat.

Concernant les effets *attendus*

- Les effets *attendus* ont été abordés uniquement dans le cadre des **groupes de discussion**. Aucune question du questionnaire adressé aux partenaires des OCFL n'a porté sur cet aspect.
- Deux **types de membres de la famille** ont été identifiés par les participants de façon égale comme étant des cibles des effets *attendus*.
 - Ce sont **les parents** et **les enfants**, chacun de ces groupes étant associé à près de la moitié des effets *attendus* relevés (respectivement, 50/111 et 49/111).
 - On retrouve ensuite **les familles**, ciblées globalement par moins d'un dixième des effets *attendus* (9/111).
- Contrairement à ce qui avait été relevé dans l'analyse de sources documentaires, ce sont les **effets attendus à moyen terme**, plutôt que les effets *attendus* à court terme, qui ont été les plus fréquemment identifiés dans les groupes de discussion (71/111; près des deux tiers). En voici quelques exemples :
 - Le bris de l'isolement, la socialisation et le tissage de liens représentent un effet *attendu* à moyen terme sur la famille. Il a été relevé dans trois équipes de travail.
 - L'apprentissage de quelque chose et l'acquisition d'outils constituent un effet *attendu* à moyen terme sur les parents. Il a été mentionné dans trois groupes de parents et une équipe de travail.

- La socialisation des enfants, en misant sur la relation familiale et la possibilité de voir d'autres bébés et des enfants plus grands, est un effet *attendu* à moyen terme sur les enfants. Trois équipes de travail et deux groupes de parents en ont fait état.
- Comme dans l'analyse de sources documentaires, les plus rares demeurent les **effets à long terme**. En fait, un seul des effets *attendus* a été considéré comme un effet à long terme.
 - Il s'agit d'un effet sur la famille, relativement vague : que chacun des membres de la famille trouve son compte dans la fréquentation de l'OCFL.
- Les effets *attendus* identifiés en **plus grand nombre** se rapportent à la catégorie *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1; 25/111 effets) et, de façon équivalente, à toutes les catégories en général (catégorie 7; 26/111 effets).
- Les effets *attendus* identifiés en **plus petit nombre** sont ceux qui concernent les catégories *Alimentation saine* (catégorie 2; 6/111 effets) et *Hygiène de vie, activité physique, détente* (catégorie 3; 9/111 effets).

Pour ce qui est des effets *obtenus*

- La plupart des effets *obtenus* étaient **positifs**. Toutefois, la question leur ayant été posée directement, quelques participants aux groupes de discussion ont considéré que de rares effets *obtenus* (6/243) avaient été **négatifs**. Ils ont mentionné notamment :
 - Comme effet négatif pour les familles, l'aspect « *confrontant pis blessant* », pour celles qui ont des difficultés financières, de côtoyer des familles plus à l'aise;
 - Comme effet négatif pour les parents, le relâchement de l'attention au contenu d'un atelier par une mère qui reconnaît les pleurs de son enfant à la halte-garderie;
 - Et, comme effet négatif plus général, les réactions négatives de la part de « *gens qui ont de l'argent* » et de « *gens bornés qui ont des préjugés* » à l'installation d'un OCFL sur la rue principale de la municipalité.
- De même, des participants ont identifié plusieurs effets *obtenus* (23/243) qui étaient pour eux **inattendus**. Dans tous les cas, il s'agissait d'effets **positifs**.
 - Comme exemple d'effet *inattendu* sur les familles, il a été question de la capacité de bien se nourrir à moindre coût associée à l'apprentissage de recettes et de trucs lors d'un atelier de cuisine.

- Parmi les effets *inattendus* sur les parents, on note : l'entraide spontanée entre parents observée lors d'un déjeuner-causerie où une maman a posé une question et les autres participantes lui ont proposé des conseils et des trucs; une remontée d'émotions et de larmes conduisant à l'expression de confidences au groupe sur des sujets très personnels, particulièrement lors d'ateliers parents-bébés; ainsi que l'apprentissage du français écrit au fil de la fréquentation de l'OCFL.
- Quelques effets *inattendus* sur les enfants ont été identifiés, dont : la réaction d'un enfant, plus positive que celle de son parent, lors de leur « *séparation* » à la halte-garderie; de même que l'utilisation des chansons et des comptines apprises à un atelier de l'OCFL par un enfant plus vieux d'âge scolaire comme « *un moyen pour rentrer plus facilement en relation avec son petit frère* ».
- Des participants ont même identifié un effet *inattendu* sur les employés et bénévoles, notamment des personnes qui travaillaient précédemment dans le milieu « *corporatif* ». Venues dans un OCFL pour « *un petit séjour* » (coordonnatrice, agente de bureau), elles ne voudraient plus en repartir parce qu'on y « *développe des habiletés polyvalentes* » et qu'on s'y « *découvre un intérêt pour le communautaire* ».
- Comme dans l'analyse documentaire, le plus grand nombre d'effets *obtenus* relevés dans les groupes de discussion (126/243, plus de la moitié) concernaient plus particulièrement **les parents**.
 - En second lieu, on retrouve les effets *obtenus* associés aux **enfants** (55/243, plus du cinquième);
 - Et, en troisième place, ceux visant plus globalement **les familles** (26/243, un peu plus du dixième).
- Quelques effets *obtenus* identifiés étaient **d'ordre général**, c'est-à-dire qu'ils ne ciblaient pas explicitement la famille ou une catégorie de ses membres (12/243).
 - Par exemple, un participant a affirmé que les OCFL faisaient « *une différence dans la vie des gens* ». Selon un autre : « *Chaque activité change, a un impact sur qui vient chercher cette activité-là. (...) Chacune des activités vient répondre, malgré tout, à un besoin.* »
- Parmi les effets *obtenus* de la mise en œuvre des activités des OCFL qui ont été inventoriés grâce aux groupes de discussion et au questionnaire, quelques-uns (19/243) touchaient des **groupes extérieurs à la famille**.
 - Par exemple, certains effets atteignaient les employés et les bénévoles, dont un sentiment de valorisation découlant de « *tout le bien fait aux familles* » et du constat de l'« *épanouissement* » de ces dernières, qui constitue une « *récompense* » et une « *paye* » pour les bénévoles.

- D'autres effets concernaient l'OCFL lui-même ou son conseil d'administration, par exemple, le fait d'« *aimer sa job* » observé chez les membres du conseil d'administration d'un OCFL, et ce, même si cela implique d'être « *toujours en train de quêter* ».
- Certains des effets *obtenus* identifiés par le moyen du questionnaire étaient des **effets du partenariat** développé par un OCFL (15/243 effets). La plupart de ces effets (13/15) touchaient cet OCFL lui-même ou des organismes partenaires. Dans tous les cas, il ne s'agissait pas d'effets des activités et services des OCFL sur les familles qui les fréquentent mais, ici encore, sur des **groupes extérieurs à la famille**.
 - Par exemple, on a mentionné un « *profit mutuel retiré de la collaboration* », dont un « *accès à l'expertise des intervenantes et intervenants du milieu* », ce qui permettrait de « *nourrir les pratiques existantes* ».
 - Également, un autre effet *obtenu* découlant du partenariat serait une « *relève de qualité assurée grâce à la collaboration, puisqu'elle s'appuie sur l'engagement des intervenants à transmettre leur savoir* ».
- Seuls deux **effets du partenariat** touchant les familles ont été relevés dans les résultats du questionnaire.
 - Ils sont les suivants : l'« *accès à une plus grande diversité d'activités et de services* », ainsi qu'une « *réponse plus adéquate à leurs différents besoins* ».
- De même que pour les effets *attendus*, ce sont les **effets obtenus à moyen terme** qui ont été le plus fréquemment identifiés dans les groupes de discussion et le questionnaire (132/243 effets).
 - Par exemple, un effet *obtenu* à moyen terme sur les familles ayant été mentionné dans deux équipes de travail est l'amélioration de toute la dynamique familiale, même si un seul membre de la famille fréquente l'OCFL.
 - Parmi les effets *obtenus* à moyen terme sur les parents, l'un a été relevé dans trois équipes de travail et deux groupes de parents. Il s'agit de la création d'un réseau extérieur à l'OCFL, les mères ou les pères continuant de se fréquenter et nouant ensemble des liens d'amitié.
 - Un effet *obtenu* à moyen terme sur les enfants identifié dans un groupe de parents et une équipe de travail est la socialisation des enfants, notamment celle d'enfants timides dont le comportement s'améliore en même temps qu'ils apprennent à « *interagir avec les autres enfants* ».

- Un effet *obtenu* à moyen terme sur une bénéficiaire, mentionné par elle-même, est le fait qu'elle se sente bien dans ce qu'elle fait en voyant que l'aide aux devoirs qu'elle apporte permet aux enfants d'« *avancer beaucoup* ».
- Un effet *obtenu* à moyen terme sur l'OCFL est la mise en place d'un projet de boutique développé grâce à des contacts établis avec des étudiants du cégep.
- Également, les effets *obtenus à long terme* étaient encore les plus rares (25/243 effets).
 - Par exemple, les apprentissages en lien avec l'alimentation, notamment « *comment s'alimenter avec un budget très réduit* », ont été considérés comme étant des acquis qui peuvent toujours servir, même quand les enfants partiront en appartement.
- Les effets *obtenus* identifiés en **plus grand nombre** se rapportent respectivement, par ordre décroissant, aux catégories : toutes les catégories de façon générale (catégorie 7; 58/243 effets); *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1; 43/243 effets); *Développement de l'enfant* (catégorie 4; 37/243 effets); et *Enrichissement de l'expérience parentale* (catégorie 5, 33/243 effets).
- Les effets *obtenus* identifiés en **plus petit nombre** sont ceux qui concernent les catégories : *Soutien aux parents* (catégorie 6; 10/243 effets); *Alimentation saine* (catégorie 2; 17/246 effets); aucune catégorie en particulier (catégorie 8; 25/243 effets); et *Hygiène de vie, activité physique, détente* (catégorie 3; 20/243 effets).

2.4.2 Correspondance entre les effets attendus et les effets obtenus

L'analyse de la correspondance entre les effets *attendus* et les effets *obtenus* tirés des groupes de discussion et du questionnaire était basée sur la même procédure que celle utilisée pour les effets *attendus* et *obtenus* relevés dans la recherche documentaire. Ainsi, il s'agissait d'une analyse globale de l'ensemble des données collectées auprès des divers groupes de participants à l'étude et des répondants au questionnaire. Il n'était pas question de vérifier systématiquement, pour chacun des OCFL, si chacun des effets identifiés au départ comme étant *attendu* avait été par la suite *obtenu*. On peut mentionner, d'ailleurs, que cette distinction entre effets *attendus* et *obtenus* a nécessité des explications particulières auprès des participants aux groupes de discussion. Elle n'allait pas de soi pour tous.

Remarques générales

- L'analyse a été réalisée en fonction des six catégories de services et d'activités reconnus par la TROCFL. Deux catégories y ont été ajoutées : la catégorie 7 incluant toutes les catégories précédentes, c'est-à-dire référant à des effets généraux; et la catégorie 8 incluant les effets non en lien avec des activités ou services ou en lien avec aucune activité ou aucun service en particulier.

- Pour la plupart des effets *attendus* identifiés, on trouve au moins une et souvent plusieurs correspondances parmi les effets *obtenus* relevés.
- Certains effets semblent avoir été *obtenus* sans avoir d'abord été *attendus*. C'est le cas notamment pour ceux de la catégorie 8 incluant les effets découlant du partenariat et les effets de type général, ne ciblant pas des activités ou services spécifiques ni une clientèle déterminée (famille, parents, enfants, etc.).
- Les effets (*attendus* et *obtenus*) ayant été associés à plusieurs catégories d'activités ne sont présentés qu'une fois dans les pages qui suivent, soit pour une seule de ces catégories. Toutefois, une note de bas de page précise qu'ils ont aussi été associés à d'autres catégories.
- Malgré la remarque précédente, il est possible de rencontrer quelques redondances dans les résultats présentés. Ils s'expliquent par le fait que certains effets *obtenus* peuvent être jumelés à plus d'un effet *attendu*.
- À l'analyse, certains effets *obtenus* n'ont pas pu être associés à des effets *attendus*. Il ne faut pas les confondre, cependant, avec les effets identifiés comme étant « inattendus » (dans le sens de surprenants) par les participants et répondants (voir section 3.4.1, p. 76).
- Parfois, un même effet *attendu* peut être considéré à court, moyen et/ou long terme. C'est le cas d'effets plutôt « vagues » ou généraux, tel le suivant : « *que tous les membres de la famille y trouvent leur compte* ».
- Pour ce qui est des effets *obtenus* classés « long terme », ils l'ont été davantage en fonction de la perception des participants et répondants, plutôt qu'en observant strictement les repères fixés dans le cadre de la recherche documentaire (voir section 3.1.3, p. 39). Ainsi, ils correspondent surtout aux effets jugés « durables » par les participants.

Concernant les activités et services de la catégorie 1 : *Maison de la famille : milieu de vie*

- **À court terme**, selon des participants d'une équipe de travail, les OCFL **visent** à offrir **aux parents** la possibilité de parler, avoir une écoute, un accueil, un support, un soutien¹⁵. **Effectivement**, il a été mentionné, dans une équipe de travail, qu'un accompagnement et un soutien avaient été obtenus par le biais de l'accueil. La fonction d'accueil aurait permis le contact, la confiance et la création de liens, les parents pouvant s'y exprimer sur ce qui ne va pas tout en se sentant en confiance.

Selon les participants d'un groupe de parents, un OCFL **visent** à permettre **au père**, par la bande, un « *break de la bonne femme* » qui peut revenir à la maison « *avec plus de bonheur* » et avec une attitude moins exigeante envers lui¹⁶. **Effectivement**, selon des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, on observe une répercussion positive sur le père de la participation de la mère aux activités d'un

¹⁵ Cet effet *attendu* a aussi été associé aux catégories 5 (Enrichissement de l'expérience parentale) et 6 (Soutien aux parents).

¹⁶ Ibid.

OCFL¹⁷. Les mères seraient sensibilisées au rôle du père. Le père serait, par ailleurs, moins « *attaqué* » à son retour du travail par la mère qui a moins besoin de parler à un adulte. Il pourrait aussi bénéficier de bons repas concoctés en cuisines collectives.

D'après des participants d'une équipe de travail, un OCFL *visé* à offrir **aux parents** un complément pouvant palier leurs limites personnelles¹⁸. **Dans les faits**, selon des participants d'équipes de travail et de groupes de parents, des parents ont pu obtenir notamment : de l'information sur différents thèmes par le biais de toutes les activités¹⁹; un coup de main à l'intégration d'immigrants, parents et enfants, grâce à l'aide aux devoirs²⁰; ainsi qu'une valorisation et le goût d'en faire à la maison à travers une activité de bricolage.

Selon des participants d'un groupe de parents, un OCFL *visé* à offrir **aux enfants** quelque chose que la mère ne peut pas donner à la maison, soit des ateliers et des jeux avec des amis. **Effectivement**, des participants d'un groupe de parents considèrent qu'un OCFL permet aux enfants des activités que les parents ne peuvent pas faire à la maison.

D'après des participants d'un groupe de parents, un OCFL *visé* à offrir **aux parents** la possibilité de donner de son temps en bénévolat. **Dans les faits**, des participants de deux équipes de travail observent qu'un lien d'appartenance à l'OCFL se développe même chez des conjoints de mères qui fréquentent l'OCFL, en dépit du fait qu'eux n'y vont qu'occasionnellement, par exemple pour faire du bénévolat.

Selon des participants d'un groupe de parents, un OCFL *visé* à donner accès **aux parents** à un endroit neutre, de non-jugement, de respect et de libre expression. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* n'a été directement associé à cet effet *attendu*.

De même, d'après des participants d'un groupe de parents, un OCFL *visé* à donner accès **aux parents** à un endroit de référence vers d'autres ressources en fonction des besoins²¹. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* n'a été directement associé à cet effet *attendu*.

- **À moyen terme**, selon des participants d'une équipe de travail, un OCFL *visé* notamment la création de liens de confiance avec **les différents membres et le personnel**. **Effectivement**, des participants d'une équipe de travail et de deux groupes de parents ont observé : le développement en cours d'un « *lien de confiance* » avec le personnel d'un OCFL auquel la mère se sent à l'aise de confier son enfant²²; le fait qu'une mère se sente « *plus confiante* » envers les gens et moins gênée²³; ainsi que l'existence d'un climat de confiance avec les pères²⁴.

¹⁷ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

¹⁸ Cet effet *attendu* a aussi été associé aux catégories 5 (Enrichissement de l'expérience parentale) et 6 (Soutien aux parents).

¹⁹ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

²⁰ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 4 (Développement de l'enfant).

²¹ Cet effet *attendu* a aussi été associé à la catégorie 6 (Soutien aux parents).

²² Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 4 (Développement de l'enfant).

²³ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

²⁴ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

Une mère s'est engagée dans des comités, afin de « *redonner un peu de ce qui lui a été donné* » à l'**OCFL**, d'après des participants d'une équipe de travail. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

- **À long terme**, aucun effet *attendu* n'a été identifié concernant spécifiquement les activités et services de la catégorie 1. **Par contre**, quelques effets *obtenus* chez **les familles** et chez **les enfants** ont été relevés.

Selon des participants d'un groupe de parents, une seule belle activité partagée avec un enfant pouvait suffire pour donner le goût d'en faire d'autres « *sans la ressource* »²⁵. Également, des participants d'équipes de travail ont fait état des apprentissages des enfants à la halte-garderie qui leur serviraient toute leur vie, ainsi que du développement de leurs habiletés sociales, de leur langage, de leur estime de soi et de leur capacité à gérer les crises²⁶. Selon des participants de groupes de parents, la fréquentation d'un OCFL et la participation à des activités pères-enfants permettaient aussi aux enfants de se construire de beaux souvenirs²⁷.

Concernant les activités et services de la catégorie 2 : **Alimentation saine**

- **À court terme**, aucun effet *attendu* n'a été identifié en lien avec les activités et services de cette catégorie. Par contre, quelques effets *obtenus* ont été relevés, sans qu'ils puissent être associés à des effets *attendus*.

Notamment, selon un participant d'une équipe de travail, les recettes et trucs appris lors d'ateliers de cuisine montrent **aux familles** que c'est facile de bien se nourrir à moindre coût. Également, d'après un participant d'un groupe de parents, **un enfant** peut montrer une appréciation particulière d'une activité de déjeuner mamans-enfants, dont il parle avec une « *envie de venir* ».

D'autre part, d'après des participants d'un groupe de parents, quand une mère est plus conscientisée à différentes choses et qu'elle rapporte ça à la maison (manger du tofu, faire des foulards en tricotin), « *ça fait du rebound partout* », et notamment dans **son entourage**²⁸.

- **À moyen terme**, selon des participants d'une équipe de travail, des OCFL **visent** des apprentissages spécifiques en fonction des activités offertes pour **les enfants d'âge scolaire** (par exemple, les bases de la cuisine). **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

D'après des participants d'une équipe de travail, les OCFL permettent **aux parents** d'être reconnus comme personnes, avec leur force et leur potentiel, au-delà de l'acquisition technique de quelque chose (cuisine, yoga, etc.) servant de prétexte²⁹. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

²⁵ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 2 (Alimentation saine), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

²⁶ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 4 (Développement de l'enfant).

²⁷ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 2 (Alimentation saine), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 4 (Développement de l'enfant).

²⁸ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie) et 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

²⁹ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

- **À long terme**, aucun effet *attendu* n'a été identifié en lien avec les activités et services de cette catégorie. **Par contre**, quelques effets *obtenus* ont été relevés, mais ils n'ont pu être associés directement à des effets *attendus*.

Selon un participant d'un groupe de parents, les apprentissages en lien avec l'alimentation demeurent des acquis pour **les familles** qui peuvent toujours servir, même quand les enfants partiront en appartement (par exemple, « *comment s'alimenter avec un budget très réduit* »). Également, d'après un participant d'un groupe de parents, **les parents** peuvent « *garder des années* » les informations (par exemple sur la durée de conservation des aliments et des recettes) et les changements des habitudes de vie au niveau de l'alimentation acquis grâce aux activités d'un OCFL.

Concernant les activités et services de la catégorie 3 : *Hygiène de vie, activité physique, détente*

- **À court terme**, selon les participants d'une équipe de travail, les OCFL **visent** à offrir **aux pères** des moments significatifs passés tout seuls avec leurs enfants afin qu'ils créent des liens ensemble. **Effectivement**, selon les participants d'un groupe de parents, par le biais d'activités pour les pères, l'OCFL permet une valorisation du rôle du père, permet au père et à ses enfants de passer ensemble « *du temps différent* ». Ça « *donne la petite tape dans le dos; good job papa* » au père qui est derrière la « *superwoman* » et qui travaille 45 heures par semaine pour faire vivre la famille³⁰.
- **À moyen terme**, d'après des participants d'un groupe de parents, les OCFL **visent** chez **le parent** le développement du lien avec son enfant par le biais d'activités ou d'ateliers auxquels ils participent ensemble³¹. **Effectivement**, d'après un répondant au questionnaire ainsi que des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, la fréquentation d'un OCFL a permis : le développement de liens d'attachement entre parents et enfants³², notamment le rapprochement de son enfant pour une jeune maman de 18 ans qui auparavant lui donnait des soins sans jouer avec lui, et un changement au niveau de la relation du parent avec son enfant³³.
- **À long terme**, aucun effet *attendu* et aucun effet *obtenu* spécifique à cette catégorie d'activités n'a été identifié.

Concernant les activités de la catégorie 4 : *Développement de l'enfant*

- **À court terme**, d'après des participants d'une équipe de travail, un OCFL **visent** à permettre **aux enfants** la fréquentation d'amis et notamment, pour un OCFL à mandat spécifique, des amis « *comme eux qui peuvent les comprendre* ». **Effectivement**, des participants d'un groupe de parents ont jugé qu'un OCFL apportait du bien-être à l'enfant, en lui permettant de côtoyer d'autres enfants³⁴.

³⁰ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille ; milieu de vie) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

³¹ Cet effet *attendu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille ; milieu de vie) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

³² Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 8, c'est-à-dire qu'il n'était pas en lien avec un type d'activité en particulier.

³³ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

³⁴ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 1 (Maison de la Famille ; milieu de vie).

- **À moyen terme**, d'après des participants de trois équipes de travail et de deux groupes de parents, les OCFL **visent** à socialiser **les enfants**, en misant sur la relation familiale et la possibilité de voir « *d'autres bébés* » ainsi que « *des enfants plus grands* ». **Effectivement**, une socialisation des enfants est constatée par des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, notamment dans le cas d'enfants timides dont le comportement s'améliore et qui apprennent à « *interagir avec les autres enfants* ». Des participants d'une équipe de travail signalent même que des enfants qui étaient auparavant plus souvent seuls à la maison ont brisé leur isolement, et ce, au point de continuer à se fréquenter à 18 ans. Ils seraient également « *arrivés dans la société un peu plus sécurisés* », parce que « *le groupe fait que tu as moins peur* »³⁵.

Selon des participants de trois équipes de travail, les OCFL **visent** à préparer **les enfants** pour l'école, pour la maternelle³⁶. **Effectivement**, d'après des participants de trois équipes de travail, la majorité des enfants ayant fréquenté un OCFL connaissent une meilleure intégration scolaire; ils ont acquis des « *prérequis à la vie de groupe, à la vie de l'école* »³⁷; et ils éprouvent un bonheur de s'en aller à la maternelle.

D'après des participants d'une équipe de travail, un OCFL **viser** aussi une évolution du comportement **des enfants**. **Effectivement**, des participants de deux équipes de travail ont observé une évolution et un développement des enfants fréquentant des OCFL. Selon eux, ces enfants prennent de l'assurance et apprennent à se respecter grâce aux interventions de l'animatrice à la halte-garderie, et les enfants font des choses qu'ils n'auraient jamais faites auparavant³⁸.

Selon des participants d'une équipe de travail, un OCFL peut **viser** à permettre le détachement de sa mère pour **l'enfant**, notamment si celui-ci ne vit pas dans une grosse famille. **Effectivement**, d'après des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, un détachement de l'enfant par rapport à sa mère est observé³⁹. De plus, il a été mentionné que la halte-garderie préparait les bébés à ce que les soins ne leur soient pas prodigués seulement par les parents, et les préparait à aller « *dans un autre milieu* » (une garderie), quand le parent devra retourner au travail⁴⁰.

Dans le même sens, selon des participants de trois équipes de travail et d'un groupe de parents, les OCFL **visent** à ce que **les enfants** accordent leur confiance à un autre adulte que papa ou maman, papy ou mamy; qu'ils acceptent un autre adulte comme guide, comme personne dont on peut suivre les directives; cette confiance ayant d'abord été accordée à cet « *inconnu* » par la maman. **Effectivement**, d'après des participants d'un groupe de parents, l'enfant acquiert dans un OCFL une confiance en « *d'autres adultes* » et en « *d'autres milieux* », autant qu'une grande confiance « *sur des choses qu'il est capable de faire* »⁴¹.

³⁵ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine) et 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

³⁶ Cet effet *attendu* a aussi été associé à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

³⁷ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

³⁸ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine) et 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

³⁹ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

⁴⁰ Cet effet *obtenu* a été associé plutôt à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

⁴¹ Cet effet *obtenu* a été associé aussi à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

D'après des participants de trois équipes de travail et d'un groupe de parents, un OCFL, notamment quand il a un mandat spécifique, **vis** la stimulation de **l'enfant**, le développement de son côté moteur et de son côté verbal⁴²; au besoin un dépistage avant la maternelle et une amélioration de son langage qui peut passer par une référence en orthophonie. **Effectivement**, selon des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, des améliorations sont observées aux niveaux de la psychomotricité, du langage, etc. chez des enfants qui ont commencé des exercices à la halte-garderie d'un OCFL et les ont poursuivis à la maison⁴³; est observé également le développement des habiletés des enfants grâce aux différents outils de ces organismes⁴⁴.

Selon des participants de trois équipes de travail, les OCFL **visent** le développement de l'autonomie chez **les enfants** qui les fréquentent⁴⁵. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

D'après des participants d'une équipe de travail, les OCFL **visent**, chez **les enfants** qui les fréquentent, une valorisation et le développement de l'estime de soi⁴⁶. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

D'après des participants d'une équipe de travail, un OCFL **vis**, chez **les enfants** qui le fréquentent, l'apprentissage du partage à la halte-garderie⁴⁷. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

Selon des participants d'une équipe de travail, un OCFL **vis** notamment à sensibiliser **les enfants** au bénévolat et au bénéfice d'avoir une personne qui s'occupe de soi sans être payée et sans y être obligée⁴⁸. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

D'après un participant d'un groupe de parents, un OCFL **vis** notamment à donner **aux enfants** « des parents plus zen »⁴⁹. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

Selon un participant d'une équipe de travail, les OCFL **visent** à donner « une chance égale » à tous **les enfants**⁵⁰. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

⁴² Cet effet *attendu* a été associé aussi aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

⁴³ Cet effet *obtenu* a été associé plutôt à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

⁴⁴ Cet effet *obtenu* a été associé aussi à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

⁴⁵ Cet effet *attendu* a été associé aussi aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

⁴⁶ Cet effet *attendu* a été associé aussi aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

⁴⁷ Cet effet *attendu* a été associé plutôt à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Cet effet *attendu* a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

⁵⁰ Cet effet *attendu* a été associé aussi aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

D'après des participants d'un groupe de parents, les OCFL **visent**, chez **les enfants**, une « *amélioration de la qualité de vie* » et le sentiment d'être « *encore plus soutenus* » et « *encore plus aimés* », découlant des « *trucs et des conseils* » que les parents vont chercher à ces organismes, parce que « *le parent est plus disponible, il se sent meilleur* » grâce aux « *nouvelles choses* » qu'il a apprises⁵¹. **Toutefois**, aucun effet *obtenu* directement en lien avec cet effet *attendu* n'a été relevé.

D'après des participants d'une équipe de travail, un OCFL contribue à développer chez **les parents** la confiance en les capacités de leurs enfants. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

D'après des participants d'un groupe de parents, un « *fort sentiment d'appartenance* » se développe chez **les enfants** par rapport à l'OCFL qu'ils fréquentent. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*⁵².

Selon des informateurs d'un groupe de parents, **les enfants** développent une entraide et une écoute, en intégrant des valeurs observées chez leurs parents fréquentant un OCFL; les enfants comprennent, par exemple, la non-obligation d'avoir des jouets tout neufs quand ils ont accès à une joujouthèque⁵³. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

- **À long terme**, aucun effet *attendu* n'a été identifié concernant spécifiquement les activités et services de la catégorie 4.

Par contre, quelques effets *obtenus* sur **les enfants** ont été relevés, sans qu'ils puissent être associés directement à des effets *attendus*. D'après un participant d'un groupe de parents, une aide à la socialisation acquise par les parents constitue un bagage qui pourra être transféré à leurs enfants. Dans le même sens, d'après des participants d'équipes de travail, les apprentissages de l'enfant à la halte-garderie vont lui servir toute sa vie, car il va « *se construire, construire sa personnalité, ses habiletés sociales, son développement moteur, psychologique, intellectuel, etc.* ». L'enfant y apprend aussi à gérer ses crises, à développer son estime de soi et sa capacité de partage, ainsi qu'à se développer au niveau du langage. Tous ces acquis sont particulièrement significatifs pour les enfants qui ne vont pas à la garderie, car ils peuvent avoir à l'OCFL des interactions avec beaucoup de personnes de divers âges, incluant la possibilité de jouer avec d'autres adultes alors que la mère demeure tout près⁵⁴. Enfin, selon des participants de deux groupes de parents, la fréquentation d'un OCFL, et notamment des activités pères-enfants qu'ils y ont faites, génère chez les enfants de bons souvenirs⁵⁵.

⁵¹ Cet effet attendu a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

⁵² Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine) et 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

⁵³ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine) et 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

⁵⁴ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 1 (Maison de la Famille; milieu de vie).

⁵⁵ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine) et 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

Concernant les activités et services de la catégorie 5 : *Enrichissement de l'expérience parentale*

- **À court terme**, aucun effet *attendu* n'a été identifié concernant spécifiquement les activités et services de la catégorie 5. **Par contre**, quelques effets *obtenus* ont été relevés, sans qu'ils puissent être associés directement à des effets *attendus*.

Selon un répondant au questionnaire, ces activités permettent **aux familles** de découvrir « *le vrai sens de la famille* ». D'après des participants d'équipes de travail, la participation à ces activités peut créer chez **les parents** des réactions d'entraide spontanée sous forme de partage de trucs et de conseils, conduire à répondre à des urgences lors de sessions d'entraide. Selon un participant d'une équipe de travail, l'entraide spontanée observée entre les parents pourrait même susciter des émotions positives chez **un employé** qui en est témoin.

D'après des participants d'un groupe de parents, les OCFL procurent **aux parents** l'opportunité de jouer avec leurs enfants à un endroit où ils peuvent décrocher de leurs activités quotidiennes et domestiques⁵⁶. Également, selon des participants d'un groupe de parents, un OCFL procure à **une mère** du temps consacré « *entièrement* » à son dernier bébé, ce qu'elle ne trouve pas à la maison⁵⁷.

- **À moyen terme**, d'après des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, les OCFL **visent** à ce que **les parents** développent des habiletés parentales ou prennent conscience des habiletés parentales existantes ou de leurs comportements; et visent à ce que leur parentalité soit allégée⁵⁸. **Effectivement**, selon 60 des 89 des répondants au questionnaire, ainsi que des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, les OCFL permettent la reconnaissance et le développement ou l'acquisition de capacités, de compétences ou d'habiletés parentales, ainsi que des aptitudes parentales⁵⁹. Dans le même sens, il a été mentionné qu'un OCFL « *supporte le développement des compétences parentales* », qu'il donne une « *confiance en soi* » et qu'il « *revalide les compétences* »⁶⁰.

Selon des participants d'une équipe de travail, à travers certains ateliers, les OCFL **visent** un cheminement, une croissance et un avancement en tant que **pères, mères, parents ou coéquipiers**⁶¹. **Effectivement**, des participants de cinq équipes de travail et d'un groupe de parents, ainsi que deux répondants au questionnaire font état : d'un cheminement et d'une ouverture des parents; du fait que certains soient « *en émergence* » par rapport à leur estime de soi et à leur confiance en soi; qu'ils connaissent une évolution de leur perception des choses et fassent des choses qu'ils n'auraient jamais faites auparavant; qu'une femme devienne consciente de sa propre personne en plus de son rôle de mère; que d'autres aient appris à « *prendre*

⁵⁶ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 2 (Alimentation saine) et 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

⁵⁷ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente).

⁵⁸ Cet effet *attendu* a été associé aussi aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente), 4 (Développement de l'enfant) et 6 (Soutien aux parents).

⁵⁹ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

⁶⁰ Cet effet *obtenu* a été associé aussi aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 6 (Soutien aux parents).

⁶¹ Cet effet *attendu* a été associé aussi à la catégorie 6 (Soutien aux parents).

leur place dans la vie » et à « être mieux dans leur peau », ce qui a permis de « refléter quelque chose de meilleur pour les enfants » et de conduire à un changement positif dans « toute la vie d'une famille »⁶².

- **À long terme**, aucun effet *attendu* n'a été identifié concernant spécifiquement les activités de cette catégorie. **Par contre**, un effet *obtenu* a été relevé, sans qu'il puisse être associé directement à un effet *attendu*. Ainsi, selon un participant d'une équipe de travail, les cafés-causerie apporteraient **aux parents**, et notamment **aux mères**, un grand enrichissement basé sur l'échange de leur bagage et de leur expérience de vie.

Concernant les activités et services de la catégorie 6 : *Soutien aux parents*

- **À court terme**, selon des participants d'une équipe de travail, les OCFL **visent** à offrir une aide à **des « parents en pleurs »** afin qu'ils trouvent une solution à leurs problèmes⁶³. **Effectivement**, selon des participants d'un groupe de parents, les OCFL apportent aux parents du soutien dans ce qu'ils vivent, les aident à « gérer les difficultés », leur donnent des informations et peuvent faire « des activités par rapport à ça ». Les parents y obtiennent « ressources et support incommensurables » afin de « répondre aux questions en toutes les matières qui concernent la famille »⁶⁴.
- **À moyen terme**, d'après des participants d'une équipe de travail, les OCFL **visent** à prévenir, auprès **des parents**, l'abus et la négligence liés au stress vécu comme parents d'enfants parfois « tannants ». **Effectivement**, des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents considèrent que les OCFL aident notamment à briser le cercle de la violence et à mettre en place des règles de discipline à la maison.

Selon des participants d'une équipe de travail, les OCFL **visent** à permettre **aux parents**, en fonction d'une « problématique » particulière à l'enfant, de développer une conscience de cette problématique, une plus grande autonomie à cet égard, ainsi qu'une meilleure aptitude à aider l'enfant⁶⁵. **Toutefois**, aucun des effets *obtenus* relevés n'a pu être spécifiquement associé à cet effet *attendu*.

D'après un participant d'une équipe de travail et un répondant individuel au questionnaire, les OCFL contribuent à la diminution de l'inquiétude et de l'anxiété **du parent**⁶⁶. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

- **À long terme**, aucun effet *attendu* et aucun effet *obtenu* n'a été identifié concernant spécifiquement les activités et services de cette catégorie.

⁶² Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 8, c'est-à-dire qu'il n'était pas en lien avec un type d'activité en particulier.

⁶³ Cet effet *attendu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille ; milieu de vie) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

⁶⁴ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 7, c'est-à-dire à toutes les catégories. Ce serait un effet général.

⁶⁵ Cet effet *attendu* a aussi été associé aux catégories 4 (Développement de l'enfant) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

⁶⁶ Cet effet *obtenu* a aussi été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 4 (Développement de l'enfant) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

Pour ce qui est des effets classés dans la catégorie 7 : toutes les catégories, effet général

- **À court, à moyen et à long termes**, selon les participants d'une équipe de travail, les OCFL **visent** à ce que chacun des membres de **la famille** y trouve son compte. **Effectivement** :
 - Concernant le **court terme**, il a été mentionné, dans une équipe de travail, que l'OCFL permettait « *des apprentissages multi-âges, multi-génération, même pour une grand-mère* ». Il permettait à tous l'apprentissage de « *plein de choses qui servent* ».
 - Concernant le **moyen terme**, d'après des participants d'un groupe de parents et de trois équipes de travail, les OCFL donnent du soutien « *sur plein de facettes de la vie* », et ce, « *pour la famille au grand complet* ». Cela permet un « *renouveau* » qui peut prendre la forme de liens solides entre les personnes, d'une capacité à s'ouvrir le cœur; du sentiment de ne pas être jugé, d'être respecté et bien entouré, d'être grandi et capable de changer des situations. Selon ces participants, l'OCFL amène aussi une amélioration de toute la dynamique familiale et entre conjoints, même si un seul membre de la famille le fréquente, grâce à une gestion des émotions et une meilleure communication. En outre, il a été mentionné que l'OCFL procurait un sentiment de bien-être à toute la famille découlant du fait que la maman, « *pilier de la famille* », va bien parce que sa fréquentation de l'organisme lui permet de « *rebooster ses batteries* ». De même, une aide apportée aux familles découlerait d'activités visant d'abord les enfants (par exemple, l'aide aux devoirs)⁶⁷. De façon plus générale, des participants ont jugé qu'un OCFL permettait aux familles : de « *garder leur dignité et avoir de l'espoir* »⁶⁸; ainsi que d'obtenir une aide les amenant à « *sortir du cercle de la violence* » par le biais d'un regard sur la communication et les comportements⁶⁹.
 - Concernant le **long terme**, d'après un participant d'un groupe de parents, tout ce qui vient d'un OCFL est « *durable* » pour la famille du participant. Notamment, cela aide le père à jouer son rôle, et permet des échanges et une bonne communication entre conjoints. L'OCFL est vu comme étant « *un autre pilier, en parallèle de la famille* » et « *sur lequel on peut reposer, puis prendre ce qu'on veut pour rebâtir les fondations, construire plus solide* ».
- **À court terme**, selon les participants d'une équipe de travail et de deux groupes de parents, les OCFL **visent** à briser (momentanément) l'isolement **des parents et familles**, en leur offrant la possibilité de sortir de la maison, de « *prendre l'air* », et de « *ventiler* », de rencontrer de nouvelles personnes qui vivent des choses similaires; en offrant également la possibilité de se construire « *un social* » à ceux qui n'en ont pas. **Effectivement**, selon les participants d'un groupe de parents, un OCFL permet aux parents de sortir et de voir d'autres parents, de faire des activités; il permet de « *briser l'isolement* » et de « *socialiser* », parce que les mamans, « *un moment donné, on veut voir d'autre monde que notre enfant, notre famille* ».

⁶⁷ Cet effet *obtenu* a été associé aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie) et 4 (Développement de l'enfant).

⁶⁸ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 8, c'est-à-dire qu'il n'était pas en lien avec un type d'activité en particulier.

⁶⁹ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

Selon les participants d'une équipe de travail et de trois groupes de parents, les OCFL **visent** à donner ou à échanger entre **parents** des conseils à jour auprès de personnes du même âge que soi qui ont des enfants du même âge et qui vivent les mêmes difficultés, ou encore, des trucs. Des conseils peuvent aussi être proposés par des éducatrices ou animatrices. **Effectivement**, selon les participants d'un groupe de parents, l'OCFL permet aux parents d'obtenir des trucs et des conseils.

Selon les participants d'une équipe de travail, un OCFL **visé** à rejoindre **les pères** par le biais d'activités de soir et de fin de semaine, ainsi que par l'entremise des mères. **Effectivement**, des participants de deux équipes de travail notent un intérêt des pères pour ce que les mères apprennent à l'OCFL et pour les informations qu'elles y obtiennent, même s'ils ne tiennent pas à se rendre eux-mêmes à cet endroit réunissant « *une gang de femmes* ». Également, selon les participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, on observe l'implication des pères qui participent aux cours prénataux ou aux ateliers visant à stimuler le lien d'attachement des parents avec leurs bébés⁷⁰.

Selon des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, les OCFL **visent** à donner **aux familles** accès à des services et à toutes sortes de ressources. **Effectivement**, des participants des équipes de travail et des groupes de parents ont fait état de divers services et ressources que les parents et les familles ont pu obtenir grâce aux OCFL, notamment : l'accueil et l'acceptation des participants en respectant leur rythme, des activités de massage et de stimulation, des sessions d'entraide, de l'aide aux devoirs, de l'information sur différents thèmes par le biais d'ateliers et de déjeuners-causerie, des références, des outils, etc.⁷¹

Selon des participants d'une équipe de travail, ce que les OCFL **visent** à atteindre chez **les parents**, à travers leur offre variée de services et d'activités, dépend de l'activité ou du service offert. Des participants de deux équipes de travail ont considéré que, **dans les faits**, les effets *obtenus* variaient « *selon la fréquentation* », c'est-à-dire en lien avec les autres personnes qui fréquentent l'OCFL et avec lesquelles les parents peuvent avoir « *des atomes crochus, des affinités, (...) des intérêts communs* ». Ou encore, il a été mentionné que les effets *obtenus* variaient selon les besoins des parents. Ainsi, chaque activité ou service serait important « *tout dépendamment du besoin du parent* », puisque les parents n'« *ont pas les mêmes besoins* » et qu'ils vont « *aller chercher ce qu'ils ont besoin* ». Un participant a précisé que « *c'est pas parce que deux parents assistent au même atelier qu'ils vont retirer les mêmes informations* ». Ainsi, ce serait par « *ouverture* » qu'un OCFL offre « *une diversité* » de services et d'activités, permettant « *que chacun vienne chercher son petit quelque chose* », qu'il soit universitaire ou dans un contexte de négligence.

⁷⁰ Cet effet *obtenu* a été associé spécifiquement aux catégories 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale) et non à toutes les catégories, comme un effet général (catégorie 7).

⁷¹ Certains de ces effets *obtenus* étaient associés à une ou des catégories d'activités en particulier (1, 2, 3, 4, 5 ou 6) plutôt qu'à toutes les catégories, comme un effet général (catégorie 7).

D'après des participants d'une équipe de travail et de deux groupes de parents, les OCFL **visent** à procurer **aux familles** : satisfaction, bonheur, sentiment de bien-être, absence de sentiment dépressif, soutien et joie. **Dans les faits**, des participants d'équipes de travail et de groupes de parents ont observé une diminution de l'inquiétude et de l'anxiété du parent, de « *beaux moments de partage avec leurs enfants* », l'expression enthousiaste de sa satisfaction par un parent, une appréciation des activités avec les pères enviées par les mères.

Selon des participants d'une équipe de travail et de deux groupes de parents, les OCFL **visent** à offrir de l'écoute **aux papas**, parce que « *un père pis une mère, ça dit pas leurs difficultés de la même façon* ». **Dans les faits**, des participants d'une équipe de travail ont observé l'installation d'un climat de confiance dans les sessions d'entraide, parce que « *ce qui se dit là reste là* ».

D'après un participant d'une équipe de travail, **le père et la mère n'attendent** pas la même chose d'un OCFL, ne viennent pas y chercher la même chose. Ils se complètent, la mère recherchant la confiance et le père, plutôt l'aventure. **Toutefois**, aucune correspondance claire ne peut être établie entre cet effet *attendu* et des effets *obtenus* précis.

- **À moyen terme**, les OCFL **visent**, selon des participants d'une équipe de travail, à ce que **les familles** acquièrent des outils. **Effectivement**, des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents ont observé que des parents avaient appris des recettes et des trucs lors d'un atelier de cuisine, tout en prenant conscience que c'était possible de bien se nourrir à moindre coût, ce qui pouvait changer la vie des gens⁷².

De façon plus spécifique, selon des participants de deux équipes de travail et de trois groupes de parents, les OCFL **visent** à ce que **les parents** apprennent quelque chose ou acquièrent des outils qu'ils pourront utiliser avec des enfants de tout âge, dans la famille, dans le couple même. Ces outils servent notamment à « *faire rire* » les familles, « *bien les nourrir* », « *gérer les crises* », « *devenir un meilleur parent* » et préparer les enfants pour l'école⁷³. **Dans les faits**, d'après des participants de cinq équipes de travail et de trois groupes de parents, les OCFL permettent de transmettre aux parents : un « *coffre à outils* » ou un « *bagage à appliquer* » incluant des références, des outils à utiliser avec l'enfant, ainsi que des notes et des trucs⁷⁴. Ces outils portent notamment sur la communication, le « *comment agir quand l'enfant fait des crises* » et la « *normalisation des épisodes du développement de l'enfant* ».

Selon des participants de trois équipes de travail, les OCFL **visent** à ce que **les parents** puissent briser leur isolement, socialiser et tisser des liens entre eux. D'après 77 des 89 des répondants au questionnaire, les OCFL permettent aux familles, **dans les faits**, de « *briser l'isolement et grandir en tant que personnes* ».

⁷² Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 2 (Alimentation saine).

⁷³ Ce dernier sous-effet *attendu* a été associé aux catégories 4 (Développement de l'enfant) et 6 (Soutien aux parents).

⁷⁴ Cet effet *obtenu* a été associé aussi aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie), 4 (Développement de l'enfant), 5 (Enrichissement de l'expérience parentale et 6 (Soutien aux parents).

Toujours du point de vue de participants d'une équipe de travail, un OCFL **visé** à être un tremplin dans la communauté pour **les familles** nouvellement arrivées. **Dans les faits**, un répondant au questionnaire a affirmé qu'un OCFL permettait le développement de liens d'attachement entre les familles et leur communauté⁷⁵. Également, des participants d'équipes de travail ont considéré que la fréquentation des OCFL : se traduisait par le développement d'un fort sentiment d'appartenance à cet organisme considéré comme étant « *une grosse famille* » ou « *un ensemble* » dont on fait partie; marquait le début de la « *participation sociale* » pour beaucoup de familles, car on les retrouvait ensuite « *sur les équipes sportives ou sur le conseil d'établissement ou dans d'autres groupes communautaires* »⁷⁶; pouvait susciter le développement d'une générosité et d'une solidarité entre parents et familles (par exemple, lors d'un incendie).

Selon des participants de deux équipes de travail, les OCFL **visent** la socialisation pour **les pères et les mères**, c'est-à-dire le développement d'un réseau ou de liens d'amitié amenant les parents à se fréquenter en dehors de l'OCFL. **Effectivement**, des participants de trois équipes de travail ont considéré que des mamans et parents fréquentant les OCFL sortaient de leur isolement en discutant ensemble et en se rendant compte qu'ils n'étaient pas « *tout seuls sur leur planète* ». Également, des participants de quatre équipes de travail et de deux groupes de parents ont confirmé la création de réseaux extérieurs à l'OCFL, des amitiés se développant entre les participants (mères et pères). En outre, le souhait que de tels liens d'amitié soient développés a été exprimé par un participant d'un groupe de parents.

Selon des participants d'un groupe de parents, un OCFL **visé** notamment l'évitement du post-partum chez **les femmes en congé de maternité** ayant des enfants de moins d'un an grâce au bris de l'isolement qu'ils permettent. **Dans les faits**, des participants de trois équipes de travail ont observé un effet préventif et même un peu curatif au niveau de la santé mentale, notamment pour éviter la dépression postpartum. Ont été cités en exemple les cas d'une femme ayant bien vécu les suites de son deuxième accouchement et d'une mère de trois bébés ayant réussi à « *remonter la pente* » et à reprendre confiance en elle sans le recours à « *des petites pilules* ».

D'après des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, un OCFL **visé** notamment à permettre **aux pères** de trouver leur place en tant que pères de leurs enfants, ayant un rôle dans leur développement, et ce, par le biais d'activités adaptées à leur « *nature* ». Il s'agit de leur permettre de se sentir « *corrects* » dans leur façon de s'occuper de leurs enfants, même si elle est différente de celle de la mère. **Effectivement**, des participants d'un groupe de parents ont affirmé que le père acquérait une confiance en soi quant à sa façon de s'occuper de ses enfants différente de celle de la mère. Les pères développeraient même « *beaucoup d'assurance* », notamment quand ils se rendent compte qu'ils « *ne sont pas tout le temps tout seuls* »⁷⁷ dans les situations qu'ils vivent.

⁷⁵ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 8, c'est-à-dire qu'il n'était pas en lien avec un type d'activité en particulier.

⁷⁶ Cet effet *obtenu* a été associé à la catégorie 1 (Maison de la Famille ; milieu de vie).

⁷⁷ Ces effets *obtenus* ont aussi été associés aux catégories 1 (Maison de la Famille; milieu de vie) 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

De même, selon les participants de deux groupes de parents, un OCFL **visé** à avoir des retombées et des « *impacts* » **sur le père**, même s'il ne fréquente pas lui-même l'organisme, par « *rayonnement* » des informations et des outils acquis par la mère dans le cadre des activités auxquelles elle participe. **Effectivement**, des participants de deux groupes de parents ont noté : une meilleure entente entre des parents concernant la gestion commune de la discipline, des échanges entre parents ayant conduit à une modification de leurs « *stratégies pour la discipline* » après un déjeuner-causerie sur la prévention de la violence⁷⁸, ainsi qu'une amélioration de la relation de couple. Il a été question également du fait pour le « *chum* » (père) d'avoir « *une blonde (mère) qui est souriante le soir* » après avoir fréquenté un OCFL dans le jour.

D'après des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, les OCFL **visent** le développement de liens d'entraide, d'un réseau d'entraide entre **mères ou parents** qui se font confiance. **Effectivement**, des participants de deux groupes de parents observent le développement d'une générosité et d'une solidarité entre parents et familles, ainsi qu'une entraide associée à la mise sur pied d'un petit comptoir vestimentaire informel créé entre parents.

Selon des participants d'une équipe de travail, un OCFL **visé** à permettre **aux parents** d'acquérir une confiance en ce qu'ils font comme parents avec un nouveau bébé, de développer leur estime en tant que parent. **Toutefois**, cet effet *attendu* n'a pu être directement associé à aucun effet *obtenu*.

Selon des participants d'une équipe de travail, les OCFL ont « *fait une différence dans la vie des gens* ». **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

D'après des participants d'une équipe de travail, toutes les activités des OCFL ont leur niveau d'effet, leur « *impact* », amènent des changements, selon le besoin de **la personne**, de **la famille**. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

Selon des participants d'une équipe de travail, l'appréciation de l'OCFL et de ses activités amènent **à l'organisme** une publicité de bouche à oreille et la référence de nouvelles participantes. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

Des participants d'une équipe de travail ont affirmé que, pour **les parents et les enfants**, la réception obtenue à l'OCFL et le fait d'y être reconnus généraient des souvenirs qui perdurent. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

⁷⁸ Cet effet *obtenu* a aussi été associé à la catégorie 5 (Enrichissement de l'expérience parentale).

Une « *valorisation* » et un « *sentiment d'appartenance* » à l'OCFL se sont développés chez **des mères à la maison** qui « *ne travaillent pas* » et dont le rôle est « *souvent mal vu dans la société où l'on vit* », selon des participants d'une équipe de travail. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

Les OCFL amènent **des parents** à retourner sur le marché du travail ou à l'école, selon des participants d'une équipe de travail. **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

D'après un participant d'une équipe de travail, **un bénévole** se sent « *valorisé* » de « *tout le bien fait aux familles* » dont il constate « *l'épanouissement* »; pour ce bénévole, il s'agit d'une « *récompense* » et de sa « *paye* ». **Toutefois**, cet effet *obtenu* n'a pu être associé directement à aucun effet *attendu*.

À long terme, de façon très générale, selon un participant d'un groupe de parents, les parents **visent** à aller chercher, dans un OCFL, des acquis « *pour tout le temps* » ou « *à long terme* ». Il s'agit donc d'effets sur **les parents et leurs familles** qui ne « *vont pas juste durer aujourd'hui* ». Le participant s'attend à ce que « *dans cinq ans* », par exemple, il pourra « *encore bénéficier de ce qu'il sera allé vivre* » dans cet OCFL, ce qu'il considère « *sûr et certain* » et qui pourra « *rayonner sur sa fille* ». **Dans les faits**, selon des participants de groupes de parents et d'équipes de travail, la fréquentation d'un OCFL apporte aux parents et à leurs familles différents acquis durables, tels : des « *trucs et moyens de faire* » qui « *deviennent à long terme des outils* » permettant notamment de devenir « *une meilleure mère, une meilleure personne* »; ainsi qu'une confiance, un sentiment de compétence parentale et d'estime de soi. Également, selon un participant d'une équipe de travail, les parents gardent le souvenir de la réception qu'ils ont eue à l'OCFL, où ils se sont sentis « *reconnus, écoutés, entendus, valorisés dans leurs expériences* ». En outre, selon un participant d'un groupe de parents, ces apprentissages qui sont « *bons à vie* » permettent des « *changements subtils* » chez les parents, notamment les mères. Chez celles-ci, des changements se seront opérés « *dans les valeurs* » ou « *dans l'attitude* », et pourront « *s'appliquer aux relations avec les amis, le conjoint et tout le monde* ».

D'après un participant d'un groupe de parents, l'apprentissage fait par un parent avec un enfant (par exemple, la confection de purées) devient aussi un acquis qui peut demeurer et servir pour l'enfant suivant. De même, une seule belle activité partagée avec un enfant peut suffire pour donner le goût d'en faire d'autres « *sans la ressource* »⁷⁹. Enfin, plus spécifiquement, d'après un participant d'un groupe de parents, les apprentissages des parents en lien avec l'alimentation, notamment « *comment s'alimenter avec un budget très réduit* », demeurent des acquis qui peuvent toujours servir, même quand les enfants partiront en appartement⁸⁰.

⁷⁹ Cet effet *obtenu* a été associé spécifiquement aux catégories 1 (Maison de la Famille), 2 (Alimentation saine), 3 (Hygiène de vie, activité physique, détente) et 5 (Enrichissement de l'expérience parentale) et non à toutes les catégories, comme un effet général (catégorie 7).

⁸⁰ Cet effet *obtenu* a été associé spécifiquement à la catégorie 2 (Alimentation saine) et non à toutes les catégories, comme un effet général (catégorie 7).

Pour ce qui est des effets classés dans la catégorie 8 : effets non en lien avec les activités ou en lien avec aucune activité en particulier

- **À court terme**, selon 42 des 89 répondants au questionnaire adressé aux partenaires, **le partenariat** entre les OCFL et d'autres organismes ou établissements a permis **aux familles** un « accès à une plus grande diversité d'activités et de services ». Également, selon 27 des 89 répondants, il aurait permis aux familles d'obtenir « une réponse plus adéquate à leurs différents besoins ». **Toutefois**, aucun effet attendu n'a été identifié en lien direct avec ces effets obtenus.

D'après 47 des 89 répondants au questionnaire, **le partenariat** procure **aux OCFL** des « clientèles référées », ainsi que la « possibilité d'échanger sur les problématiques des familles ». **Toutefois**, aucun effet attendu n'a été identifié en lien direct avec ces effets obtenus.

De même, selon 51 des 89 des répondants au questionnaire, **le partenariat** procure **aux organismes et établissements partenaires** des OCFL, la « possibilité d'échanger sur les problématiques des familles »; et elle amène « des clientèles référées » d'après 39 des 89 répondants. **Également**, aucun effet attendu n'a été identifié en lien direct avec ces effets obtenus.

- **À moyen terme**, selon des répondants au questionnaire, les OCFL ont des effets sur **la société**. Ils « réparent et prennent soin du tissu social » et « permettent aux banlieues d'être autre chose que des cités dortoir ». **Toutefois**, aucun effet attendu n'a été identifié en lien direct avec ces effets obtenus.

Toujours d'après des répondants au questionnaire, **le partenariat** entre les OCFL et d'autres organismes ou établissements a généré plusieurs effets sur **les OCFL**, soit : une « meilleure connaissance des problématiques liées à l'itinérance et de santé mentale »; une capacité de « répondre adéquatement à la clientèle »; un « projet en collaboration déposé afin de fournir des ressources dans le but de rejoindre des personnes actuellement en manque de services/activités »; un « profit mutuel retiré de la collaboration », celle-ci permettant « d'avoir accès à l'expertise des intervenantes et intervenants du milieu » et de « nourrir les pratiques existantes »; ainsi que la possibilité d'« assurer une relève de qualité grâce à la collaboration puisqu'elle s'appuie sur l'engagement des intervenants à transmettre leur savoir ». **Toutefois**, aucun effet attendu n'a été identifié en lien direct avec ces effets obtenus.

Toujours d'après des répondants au questionnaire, **le partenariat** entre les OCFL et d'autres organismes ou établissements a généré plusieurs effets sur **ces partenaires**, soit : des « projets communs »; la « réalisation d'activités communes »; un « complément d'information »; ainsi qu'une « certaine solidarité dans notre communauté ». Par ailleurs, deux des effets obtenus relevés étaient les mêmes que pour les OCFL, soit : un « profit mutuel retiré de la collaboration », celle-ci permettant « d'avoir accès à l'expertise des intervenantes et intervenants du milieu » et de « nourrir les pratiques existantes »; ainsi que la possibilité d'« assurer une relève de qualité grâce à la collaboration puisqu'elle s'appuie sur l'engagement des intervenants à transmettre leur savoir ». **Ici encore**, aucun effet attendu n'a été identifié en lien direct avec ces effets obtenus

À moyen et à long termes, selon un répondant au questionnaire, les OCFL contribuent au « *mieux-être de la collectivité* », de par leur rôle considéré comme étant « *complémentaire avec les autres organismes qui oeuvrent auprès des familles* ». Ils sont vus comme étant « *un complément aux différents services sociaux et de la santé publique* ». **Toutefois**, aucun effet attendu n'a été associé à cet effet obtenu.

- **À long terme**, selon un participant d'une équipe de travail, la fréquentation d'un OCFL a permis à **un parent** d'apprendre le français écrit. **Toutefois**, aucun effet attendu n'a été associé à cet effet obtenu.

2.4.3 Les conditions *facilitantes* et *limitantes*

En dernier lieu, des questions directes ont été adressées aux participants aux groupes de discussion et aux répondants au questionnaire à propos des conditions pouvant faciliter ou limiter la mise en œuvre des activités et services des OCFL et l'atteinte d'effets positifs sur les familles. L'analyse des données issues de ces deux moyens de collecte ont permis de relever 68 conditions *facilitantes* et 47 conditions *limitantes*.

On peut noter que la plus grande part des conditions identifiées étaient *internes* aux OCFL, alors que les autres relevaient plutôt d'instances *externes* aux OCFL. Enfin, certaines des conditions identifiées par les participants et répondants étaient jugées *existantes*, alors que d'autres ont plutôt été mentionnées par eux comme des *suggestions* ou des *possibilités*.

En ce qui concerne les *conditions facilitantes* relevées, elles étaient de sept types. Selon les cas, elles étaient : de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique; ou encore en lien avec les ressources humaines; avec la philosophie, les valeurs, les approches; avec les ressources matérielles; avec les ressources financières; avec les participants; ou avec le contexte. De plus, parmi les 68 conditions *facilitantes* mises en évidence, 55 étaient *internes* à l'OCFL et 13 étaient *externes*.

Conditions de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique

- Le plus grand nombre de conditions *facilitantes* relevées se rapportaient à des éléments de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique. Parmi elles, les trois quarts (25/33) étaient *internes* à l'OCFL.
 - Par exemple, une majorité de répondants au questionnaire (71/89) et un participant d'un groupe de parents ont retenu la « *diversité d'activités et de services offerts à moindre coût* », ce large éventail pouvant convenir aux personnalités de tout le monde.
 - La plupart des répondants au questionnaire (75/89) ont aussi retenu, parmi les conditions *facilitantes* proposées, la « *possibilité de côtoyer d'autres parents et enfants dans cet organisme* ».

- Quatre répondants au questionnaire ont souligné la nécessité d'accroître ou de mettre en évidence la « *visibilité* », la « *promotion* » ou la « *publicité* » des OCFL; par exemple, par le moyen de bulletins d'information et auprès de la clientèle d'une autre organisation.
- Pour diverses raisons (possibilité offerte aux parents de participer à une activité, d'obtenir un dépannage, etc.), l'accès à une halte-garderie a été considéré comme une condition facilitante dans trois équipes de travail et un groupe de parents.
- Le fait que les services soient « *adaptés aux besoins des familles* », notamment parce que celles-ci pouvaient être « *impliquées dans leur choix et leur préparation* », a été mentionné comme une condition *facilitante* dans une équipe de travail, dans un groupe de parents et par un répondant au questionnaire.
- La « *proximité* » des OCFL permettant aux familles « *une plus grande accessibilité aux services offerts* » a été considérée comme une condition *facilitante* par trois répondants au questionnaire.
- Quelques conditions *facilitantes* de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique ont été identifiées par deux participants ou répondants : le soutien possible pour le transport des familles; l'offre de service en soirée ou les fins de semaine, facilitant notamment la participation des pères et des couples; la disponibilité des intervenantes, notamment pour répondre à des « *paniques* » de mamans en-dehors des activités; les efforts de « *promotion* » ou l'élaboration d'une « *stratégie de communication* » susceptible de « *faire connaître* » les OCFL; ainsi que le fait de « *demeurer à l'écoute afin de s'adapter à des besoins qui pourraient survenir différemment à un moment donné* ».
- Enfin, plusieurs conditions *facilitantes* de ce type ont été mentionnées par un seul participant ou répondant : la « *disponibilité des services nécessaires dans les milieux de vie* »; la présence, « *en milieu rural* », de « *support* » et de « *références* », lesquels « *ne seraient pas accessibles aux familles s'ils étaient à l'extérieur compte tenu des moyens de transport offerts et des coûts s'y rattachant* »; le fait d'être connu au niveau local qui facilite la référence; l'absence de liste d'attente dans un OCFL, « *contrairement au réseau* »; la rapidité d'accès aux services, notamment pour les enfants; la simplicité d'accès aux services (pas « *plein de paperasse* »); l'offre de « *petits services* » qui « *facilitent la vie des familles* », comme le prêt de sièges d'auto; la souplesse offerte par l'OCFL quant à la fréquence de participation aux activités; l'offre d'« *activités sans inscriptions* », comme les déjeuners mamans-enfants, lors desquelles il n'y a pas non plus d'heure fixe de début; la possibilité de « *les aider pour défrayer le transport, le gardiennage et les coûts reliés aux activités pour les familles les plus démunies* »; « *l'ajout de rencontres libres* »; la possibilité d'assurer « *la gratuité des services pour tous* »; la nécessité que les OCFL ne soient pas « *fermés lors des congés de classe* »; ainsi que la nécessité que les heures d'ouverture des OCFL soient augmentées, dans la mesure où ils pourront obtenir un financement adéquat pour ce faire.

- Les autres éléments de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique, soit près du quart (8/33), étaient plutôt **externes** à l'OCFL. D'ailleurs, ils ont presque tous été identifiés par des répondants au questionnaire adressé aux partenaires des OCFL.
- Des participants de trois équipes de travail et de nombreux répondants au questionnaire (16/89) ont fait état de l'importance du partenariat et du réseautage. Ce partenariat prenait notamment la forme d'un « *partage d'info* », de la « *référence de clientèles* », d'un « *accompagnement des familles* » et d'une « *aide à la promotion* ».
- Les sept autres conditions *facilitantes* de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique ont été mentionnées chacune par un seul répondant : la possibilité de compter sur « *plus d'organismes communautaires* », afin qu'ils puissent « *soutenir plus étroitement les organismes* »; de l'« *accompagnement* » pouvant « *faciliter l'intégration aux ressources communautaires* »; la possibilité d'« *augmenter les références vers ces organismes* »; l'offre éventuelle aux OCFL de « *formations sur la diversité culturelle et l'impact de l'immigration sur les sociétés* » et la possibilité d'« *agir comme médiateur culturel et aider les organismes à attirer des personnes immigrantes à fréquenter les organismes sans gêne* »; la possibilité d'utiliser l'hôpital où les femmes accouchent comme point de chute pour leur transmettre de l'information sur les OCFL; la promotion de l'OCFL par les partenaires qui le « *vendent sans problème* » aux familles parce qu'ils lui accordent une « *reconnaissance* »; ainsi que, pour un OCFL à mandat spécifique, la coopération des partenaires qui réfèrent des enfants et échangent entre eux des rapports d'évaluation de ceux-ci.

Conditions en lien avec les ressources humaines

- En second lieu, ce sont des conditions *facilitantes* liées aux ressources humaines qui ont été identifiées en plus grand nombre (15 conditions). Toutes étaient **internes** à l'OCFL.
- D'abord, la « *compétence des ressources humaines* », le fait que le personnel soit « *qualifié* » et le « *professionnalisme* » des intervenantes ont été retenus par 69 des 89 répondants au questionnaire, et soulignés dans une équipe de travail et un groupe de parents.
- Deuxièmement, la « *stabilité (non-roulement) du personnel* » a été retenue par 54 des 89 répondants au questionnaire, et mentionnée dans une équipe de travail.
- Ensuite, des participants des cinq équipes de travail et de deux groupes de parents ont considéré le travail d'équipe comme une condition *facilitante*. Selon les participants, celui-ci donnait le goût aux parents de revenir et prédisposait le personnel à y rester. Il a été question, notamment, de « *cohésion* », de « *complémentarité* », d'« *équilibre* », d'« *harmonie* », de « *bonne chimie* » et d'« *entraide* » entre les employés des OCFL.

- Les qualités personnelles des employés et bénévoles ont également été considérées comme une condition *facilitante*, et ce, dans deux équipes de travail et trois groupes de parents. Par exemple, des participants ont affirmé que les membres du personnel étaient considérés comme étant des « *perles* », des personnes « *attentionnées* », qui réalisaient leur travail « *avec passion, avec cœur, avec plein d’amour* », qu’il y avait une « *facilité d’entrer en contact avec les intervenantes* » et qu’on avait « *envie d’être amie avec ces filles-là* ».
- Trois autres conditions *facilitantes* liées aux ressources humaines ont été mentionnées chacune deux fois : la tendance des employés et bénévoles à éviter de juger les participants (dans deux groupes de parents); la facilité à trouver des bénévoles, qui peut palier en partie les limites budgétaires empêchant d’embaucher tous les employés nécessaires (dans une équipe de travail et un groupe de parents); ainsi que la nécessité, pour les OCFL, de disposer d’un meilleur financement afin de « *payer suffisamment* » les travailleurs et travailleuses pour leur « *travail extraordinaire* » et d’en engager plus (dans une équipe de travail et par un répondant au questionnaire).
- Enfin, huit autres conditions *facilitantes* liées aux ressources humaines ont été identifiées chacune par un seul participant ou un seul répondant : la souplesse des employés; leur ouverture; leur respect de la confidentialité et leur discrétion; la latitude dont ils disposent « *dans le communautaire* »; le fait que les employés soient comme un « *bottin humain* », c’est-à-dire capables de référer les parents ailleurs en fonction des besoins exprimés; la tendance à éviter de laisser seule dans un coin une personne qui est nouvelle à l’OCFL; la capacité des OCFL à « *faire du beau travail avec ce qu’ils ont comme personnel* »; tout cela en dépit du fait que les OCFL puissent, à l’occasion avoir besoin « *d’aide en ressources humaines* ».

Conditions en lien avec la philosophie, les valeurs, les approches

- Le troisième type de conditions *facilitantes* mises en évidence concernaient la philosophie, les valeurs ou les approches (11 conditions). La plupart (10/11) étaient *internes* à l’OCFL.
 - Parmi les 89 répondants au questionnaire, 60 ont retenu précisément, en tant que condition *facilitante*, « *les valeurs défendues et les approches utilisées par ces organismes* ».
 - Ensuite, des participants d’une équipe de travail et de deux groupes de parents ont fait état du « *côté humain de l’accueil qui se fait au quotidien* ». Cet élément permettrait notamment aux parents de « *revenir* », de « *se sentir accueillis et appréciés* » et de « *faire partie de la famille* », et ce, même pour des parents référés par la DPJ, dont l’enfant a été enlevé et qui ne peuvent le voir qu’à l’OCFL.

- De façon générale, le « *non-jugement* » ou le « *sans-jugement* » des participants imprégnant les services et activités des OCFL a été considéré comme une condition *facilitante* en lien avec la philosophie, les valeurs et les approches dans trois équipes de travail.
- Dans deux équipes de travail, l'ouverture d'esprit, notamment celle du conseil d'administration envers les employés et bénévoles, a été mentionnée comme une condition *facilitante*.
- Six autres conditions *facilitantes* liées à la philosophie, aux valeurs et aux approches ont été identifiées chacune par un participant à un groupe de discussion ou un répondant au questionnaire : les « *politiques et façons de faire mises en place par l'organisme* », de même que les « *codes pour contrer la violence* » et « *promouvoir des valeurs communes* »; l'« *unité de pensée* » permettant à l'équipe de travail de « *se tenir* » malgré des opinions différentes; le caractère « *essentiel* » ou « *important* » du travail réalisé par les OCFL associé, par exemple, à leur « *émergence de la base* »; le fait que l'OCFL soit marqué par la « *solidarité* », les « *activités de développement* » et les « *actions politiques* »; le fait qu'une maison de la famille constitue une « *alternative efficace à l'écoute de ceux et celles qui font et feront l'avenir de notre société, c'est-à-dire nos familles et nos enfants* »; ainsi que le fait de considérer un OCFL comme un « *lieu où les parents et les enfants peuvent se sentir bien, sans pression, en sécurité, une oasis dans ce monde de plus en plus normé* ».
- Une seule condition *facilitante* concernant la philosophie, les valeurs ou les approches était **externe** à l'OCFL (1/11).
 - Il s'agit de la « *volonté d'engagement des parents* », retenue par 61 des 89 répondants au questionnaire.

Conditions en lien avec les ressources matérielles

- Quelques conditions *facilitantes* se rapportaient aux ressources matérielles (4 conditions). Elles étaient surtout **internes** à l'OCFL (3/4).
 - L'aménagement « *accueillant et chaleureux* » des locaux des OCFL « *comme des milieux de vie* » a été retenu comme une condition *facilitante* par 63 des 89 répondants au questionnaire, et mentionné dans deux équipes de travail.
 - Les deux autres conditions *facilitantes* liées aux ressources matérielles ont été identifiées chacune par un seul participant d'une équipe de travail : les « *bons outils* » que les parents peuvent rapporter et réutiliser à la maison (documents liés aux ateliers, photocopies, ou juste conseils); ainsi que le fait pour un OCFL d'avoir maintenant « *pignon sur rue* » plus proche du centre-ville, ce qui facilite les contacts avec les écoles primaires et secondaires.

- Une seule condition facilitante se rapportant aux ressources matérielles était **externe** à l'OCFL (1/4).
 - Il s'agit du fait, pour les parents, de posséder une voiture qui facilite les déplacements vers l'OCFL. Cette condition *facilitante* a été mentionnée dans un groupe de parents.

Conditions en lien avec les ressources financières

- Deux des conditions *facilitantes* identifiées étaient en lien avec les ressources financières. L'une était **externe** et l'autre était **interne** à l'OCFL
 - En premier lieu, la condition **externe** a été relevée auprès de 16 répondants au questionnaire ainsi que des participants de trois groupes de parents et de deux équipes de travail. D'après eux, les OCFL devaient pouvoir disposer d'un financement adéquat, c'est-à-dire augmenté, provenant du gouvernement. Ce financement devait être « *lié à la mission* », ainsi que « *récurrent* » et « *indexé au coût des opérations et des besoins d'une maison de la famille et de leurs familles* ». Il a été précisé que, même si ces ressources faisaient « *des miracles avec presque rien* », leur véritable « *reconnaissance* » devait se traduire par de « *l'argent pour avoir le personnel* » et « *vraiment répondre comme il faut* ». Avec un financement augmenté, par exemple, les OCFL pourraient « *offrir plus d'accueil ou avoir quelqu'un en permanence* », « *s'offrir des locaux plus grands* », ou « *plus d'heures d'ouverture* », ou encore, « *de la publicité* », et même la possibilité d'aider les familles les plus démunies en « *défrayant transport, gardiennage et coûts reliés aux activités* ».
 - D'autre part, le fait que les services des OCFL soient gratuits ou à très moindres coûts constituait une condition *facilitante interne* mentionnée par des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents.

Conditions en lien avec les participants

- Deux autres conditions *facilitantes* identifiées étaient en lien avec les participants aux activités des OCFL. Toutes les deux étaient **externes** à l'OCFL.
 - Ces deux conditions ont été relevées chacune dans un groupe de parents : le fait d'être maman à la maison et de ne pas avoir à retourner au travail après un congé de maternité; ainsi que « *l'assiduité* » (à l'OCFL) vu comme « *un facteur de continuité* ».

Conditions en lien avec le contexte

- Enfin, une seule condition *facilitante* identifiée était en lien avec le contexte. Elle était **externe** à l'OCF.
 - Dans un groupe de parents, on a considéré le fait d'habiter dans une grande ville comme étant susceptible de faciliter l'accès à des ressources comme un OCFL.

Pour ce qui est des **conditions limitantes** relevées, elles étaient moins nombreuses que les conditions **facilitantes**. En effet, 46 conditions **limitantes** ont été identifiées par les moyens des groupes de discussion et du questionnaire (contre les 68 conditions **facilitantes** précédemment décrites). Parmi ces 46 conditions **limitantes**, 25 étaient **internes** à l'OCFL, et les 21 autres relevaient plutôt d'instances **externes**. Toutes se répartissaient également en fonction des sept types de conditions déjà énumérés. Par ordre décroissant, on retrouve ainsi des conditions **limitantes** : de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique; ou encore en lien avec les participants; avec les ressources humaines; avec le contexte; avec les ressources matérielles; avec les ressources financières; et avec la philosophie, les valeurs, les approches.

Conditions de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique

- Le plus grand nombre des conditions **limitantes** relevées (11 conditions) étaient de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique. Parmi elles, la moitié (6/11) étaient **internes** à l'OCFL.
 - Plusieurs répondants au questionnaire (72/89) ainsi que des participants de deux équipes de travail et de deux groupes de parents ont fait état des « *heures d'ouverture non adaptées à toutes les familles* ». Les OCFL étant ouverts surtout pendant le jour et dans la semaine, cela limite particulièrement la participation des parents qui travaillent, et notamment celle des pères.
 - Des participants d'une équipe de travail et de deux groupes de parents ont signalé, pour leur part, des problèmes liés au transport des familles, notamment pour les OCFL desservant un grand territoire.
 - Des participants de deux groupes de parents ont mentionné la fermeture des OCFL pendant l'été, qui limitait notamment la participation des pères.
 - Également, des participants de deux groupes de parents ont parlé de difficultés liées au gardiennage, qui pouvait limiter la participation de certains parents.
 - Deux autres conditions **limitantes** de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique ont été mentionnées chacune par une seule personne : les places limitées dans les ateliers en lien avec le mode d'inscription (par exemple, au moyen de tableaux et de listes d'attente); ainsi que la capacité d'accueil limitée de l'OCFL qui pourrait ne plus être adéquate si celui-ci devenait « *hyperpublicisé* ».
- D'autres conditions **limitantes** de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique étaient **externes** à l'OCFL (5/11).
 - D'après des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents, le manque de visibilité des OCFL constituerait aussi une condition limitante, découlant d'un financement inadéquat et d'un manque de collaboration de certains partenaires. En outre, il y aurait, à cet égard, un manque de collaboration de certaines municipalités (communiqués et site Internet) et un manque de diffusion des informations sur les OCFL « *dans le réseau public* », ainsi que sur les babillards des épiceries et des pharmacies.

- Certaines conditions *limitantes* de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique ont été mentionnées chacune par une seule personne : les difficultés à recruter des mères vécues par les marraines d'allaitement, parce qu'elles ne sont plus rejointes par le biais des cours prénataux du CLSC; des références inappropriées associées au « *roulement de personnel dans le réseau* » public et à une « *méconnaissance de ce qui est offert dans le milieu communautaire* »; le manque occasionnel de participantes pour tenir une activité pourtant préparée (par exemple, une cuisine collective); la non-référence par le CLSC ou la transmission d'une information erronée selon laquelle l'OCFL n'offrirait pas ses services à toutes les familles; ainsi qu'un impact négatif sur le recrutement de participants souvent associé à des décisions d'un autre organisme ou d'une institution (par exemple, le changement d'horaire des activités Passe-Partout, l'ouverture de la maternelle 4 ans et l'offre de cours de stimulation 0-1 an par le CLSC).

Conditions en lien avec les participants

- En second lieu, plusieurs des conditions *limitantes* identifiées (11 conditions) étaient en lien avec les participants aux activités des OCFL. Toutes étaient **externes** à l'OCFL.
 - Une de ces conditions *limitantes* a été mentionnée par des participants de deux groupes de parents. Il s'agit de l'absence de voiture qui limite l'accès aux OCFL de certains territoires.
 - Les autres conditions *limitantes* ont été relevées, chacune, dans une seule équipe de travail ou un seul groupe de parents : le manque de « *disponibilité à s'engager* » de certaines mamans pour qui « *la première année de maternité* » représente « *une période super exigeante* »; la tendance de certaines mères à « *s'imposer leurs propres limites* », jugeant par exemple que leur bébé est trop petit; la routine brisée en raison du « *temps qui s'est écoulé depuis la dernière fois* » que la participante a participé à une activité à l'OCFL, par exemple après « *un deux semaines de grippe* »; le travail de jour pour le père; le préjugé du père selon lequel un OCFL serait « *une place de filles* »; un « *niveau de fatigue trop élevé* » certains jours, notamment quand « *bébé (n') a pas fait une belle nuit* »; la langue pour certaines familles immigrantes; un manque de « *vouloir des familles* » ou des parents à venir fréquenter l'OCFL, une fois qu'ils le connaissent ou y ont été référés, parfois en raison de la « *non-acceptation* » d'un problème associé à l'enfant; pour un OCFL à mandat spécifique, la difficulté à « *créer un contact* » avec le parent qui travaille et à lui faire « *un coaching pour plein d'affaires à la maison* », quand le transport de son enfant est assuré par quelqu'un d'autre; ainsi que le fait pour certains parents de ne pas « *reprendre* » à la maison ce qui est fait avec son enfant à l'OCFL, alors que « *c'est le parent le premier qui peut aider son enfant* ».

Conditions en lien avec les ressources humaines

- Ensuite, des conditions *limitantes* en lien avec les ressources humaines ont été mises en évidence (7 conditions). Toutes étaient **internes** à l'OCFL.
 - D'après 64 des 89 répondants au questionnaire, ainsi que des participants de deux équipes de travail et d'un groupe de parents, les ressources humaines des OCFL seraient insuffisantes. Il a été question de « *filles* » qui étaient « *débordées* », d'une « *très petite équipe* » ne pouvant desservir tout le territoire couvert par l'OCFL, et du fait que des ressources supplémentaires contribueraient à « *mieux soutenir le parent* » de manière à « *améliorer l'atteinte positive sur l'enfant* » si les moyens financiers le permettaient.
 - Selon 50 des 89 répondants au questionnaire, le « *roulement du personnel* » serait aussi une condition limitante.
 - Les critères d'éligibilité aux subventions salariales ont été considérés comme une condition limitante par des participants d'une équipe de travail et d'un groupe de parents. Ces critères qui « *ont encore changé* » (par exemple, ne jamais avoir travaillé) empêchent notamment d'engager certains parents « *hyper-impliqués* » et obligent à « *changer tout le temps d'animatrice* », l'OCFL n'ayant pas les moyens de les garder au-delà d'un an.
 - Quatre autres conditions *limitantes* ont été identifiées chacune par un seul participant d'une équipe de travail ou d'un groupe de parents : la moyenne d'âge de plus en plus élevée des bénévoles recrutés par l'intermédiaire de la Maison des grands-parents; la difficulté à « *faire du démarchage tout le temps partout* » pour bien faire connaître l'OCFL dans toutes les municipalités visées par sa mission, en raison du temps limité de la coordonnatrice et de l'absence d'un agent de communication; le fait que des parents amènent leurs enfants à l'OCFL seulement en attendant d'avoir une place au CPE, considérant que, pour eux, « *ça prend une éducatrice avec un certificat pour élever un enfant* »; ainsi que l'obligation pour les employés d'être en chômage en été et pendant les fêtes en raison des limites financières de l'OCFL, ce qui retient aussi leurs revenus d'emploi.

Conditions en lien avec le contexte

- Des conditions *limitantes* en lien avec le contexte ont aussi été mentionnées (6 conditions). Toutes étaient **externes** à l'OCFL.
 - D'après des participants de deux équipes de travail et de deux groupes de parents, il existerait des préjugés défavorables envers les OCFL comme envers les organismes communautaires en général. Ceux-ci seraient associés à « *du monde à faible revenu* » ayant « *de gros problèmes* » et, pour ces raisons, des personnes choisiraient de « *revirer de bord* », de crainte d'être jugées en fréquentant un de ces organismes.

- Également, selon des participants de deux équipes de travail et de deux groupes de parents, l'étendue du territoire à couvrir pour un OCFL générerait des problèmes de transport pour certains parents, notamment ceux habitant à une heure de l'organisme, et notamment l'hiver, avec « *la grosse neige et le froid* », ainsi que « *la voiture qui ne démarre pas et l'entrée ensevelie* ».
- Par ailleurs, la méconnaissance des OCFL, découlant d'un manque de publicité, a été mentionnée par des participants de trois équipes de travail.
- Deux autres conditions *limitantes* ont été mentionnées chacune par un seul participant d'une équipe de travail : la « *situation politique présentement* » empêchant de développer plus de services qui permettraient de répondre aux besoins; de même que « *le discours social qu'on a sur nos vies* », expliqué ainsi :

« *Le discours formel sur la fonction d'un organisme communautaire et aussi la manière dont on perçoit nos vies. Les gens perçoivent leur vie en termes d'efficacité, de gestion. Pis quand on parle d'un organisme communautaire ou n'importe quel autre organisme, c'est quelque chose qui s'ajoute au poids du quotidien.* »

Conditions en lien avec les ressources matérielles

- Quelques-unes des conditions *limitantes* relevées étaient plutôt en lien avec les ressources matérielles (4 conditions). Toutes étaient **internes** à l'OCFL.
- D'après 48 des 89 répondants au questionnaire, les OCFL connaîtraient des « *ressources matérielles inadéquates* ».
- Les trois autres conditions *limitantes* ont été mentionnées, chacune, par un seul participant individuel d'une équipe de travail ou d'un groupe de parents : le besoin de l'OCFL d'acquérir une maison plus grande pour accueillir une clientèle augmentée; l'absence de cour extérieure à l'OCFL; ainsi que la mauvaise orientation de la façade du bâtiment abritant un OCFL, qui ne fait pas face à la rue principale.

Conditions en lien avec les ressources financières

- Également, quelques conditions *limitantes* en lien avec les ressources financières ont été identifiées (3 conditions). Une seule était **interne** à l'OCFL (1/3), mais elle était très englobante.
- De diverses façons, 73 des 89 répondants au questionnaire, ainsi que des participants des cinq équipes de travail et d'un groupe de parents ont affirmé que les OCFL disposaient de « *ressources financières inadéquates* », c'est-à-dire insuffisantes, qu'elles souffraient de « *sous-financement* ». Cette situation, selon les participants, entraînait différentes conséquences, dont : une difficulté à offrir aux parents tous les services qu'ils souhaiteraient, une restriction des heures d'ouverture, une limite des possibilités de faire de la publicité et du

recrutement pour les activités, l'obligation pour les travailleuses d'être « *sur le chômage* » en été et pendant le temps des fêtes, ainsi que l'empêchement d'engager plus de personnel et de donner des services dans d'autres parties du territoire.

- Les deux conditions *limitantes* en lien avec les ressources financières qui étaient **externes** à l'OCFL (2/3) ont trait à l'origine du « *financement inadéquat* » de ces organismes.
 - Ces deux conditions *limitantes* ont été mentionnées chacune par un seul participant d'une équipe de travail : le fait que le financement de l'OCFL, comme celui de tout organisme communautaire, ne dépend pas de l'OCFL; et aussi l'existence de critères fixés par les bailleurs de fonds empêchant l'OCFL d'« *enlever des choses de sa programmation* ».

Conditions en lien avec la philosophie, les valeurs, les approches

- Enfin, quelques conditions *limitantes* en lien avec la philosophie, les valeurs ou les approches ont été relevées (3 conditions). Toutes étaient **internes** à l'OCFL.
 - Chacune de ces trois conditions *limitantes* a été mentionnée par un seul répondant au questionnaire ou par un seul participant d'un groupe de parents : le fait que les « *valeurs véhiculées ne correspondent pas à la majeure partie des familles* »; l'intérêt limité des pères à fréquenter un OCFL, ceux-ci étant « *intimidés* » de se rencontrer dans des lieux et activités où on retrouve surtout « *une gang de femmes* »; ainsi que l'obligation, pour être marraine d'allaitement, d'avoir réussi à allaiter exclusivement pendant six mois.

3. SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Cette partie du document en constitue le cœur. Elle est consacrée à la présentation des principaux éléments du modèle logique ayant servi à analyser et à tenter de comprendre comment s'articulent entre eux les différents résultats obtenus.

Cette synthèse, dont les différents segments conduisent à des éléments de discussion, demeure étroitement liée à la démarche méthodologique et analytique adoptée. Elle se termine par la formulation de quelques recommandations.

On notera que cette synthèse ne prend pas la forme d'un résumé très simplifié. La démarche méthodologique et analytique retenue n'a pas simplement mené à mettre en évidence quelques principaux bons coups et lacunes des OCFL à propos de ce qu'ils apportent aux familles qui les fréquentent. Il faut rappeler, d'ailleurs, que l'inventaire dressé des nombreux effets *attendus* et *retenus* et des nombreuses conditions *facilitantes* et *limitantes* n'était pas basé sur leur observation. Cet inventaire ne constitue donc pas une démonstration, mais plutôt un ensemble de pistes possibles de réflexion et d'action. Pour cette raison, les constats présentés dans cette synthèse, ainsi que les recommandations proposées, demeurent généraux.

3.1 Le modèle logique

L'analyse globale des différentes données collectées s'est appuyée sur un modèle logique qu'il fallait d'abord construire : celui de la mise en œuvre des activités et services des OCFL (voir annexe 9). Toutefois, une première analyse des sources documentaires a été nécessaire à l'élaboration de ce modèle logique.

Ce modèle intègre essentiellement trois types d'éléments qu'il a fallu identifier et distinguer à partir de la masse des données collectées. Il s'agit : 1) de tout ce qui contribue à la mise en œuvre des activités et services proposés par les OCFL (les « intrants »); 2) des activités et services effectivement offerts aux familles par les OCFL; et 3) des différents effets associés à la mise en œuvre de ces activités et services. Chacun de ces trois ensembles d'éléments sera présenté successivement dans les pages qui suivent.

3.2 Les éléments nécessaires à la mise en œuvre

Plusieurs types d'éléments contribuant à la mise en œuvre des activités et services des OCFL (ou « intrants ») ont été identifiés. Certains apparaissent relativement concrets. Ce sont les différentes ressources à la base du fonctionnement de tout organisme : ressources financières, ressources matérielles et ressources humaines. D'autres éléments relèvent davantage des façons d'être et des façons de faire : philosophie, valeurs et approches; logistique, fonctionnement et structure; partenariat. Enfin, des éléments se rapportent plutôt aux participants et au contexte.

La recherche documentaire a d'abord permis d'inventorier la plupart des éléments plus « concrets » (ressources humaines et financières), puis de décrire davantage certains éléments (les valeurs défendues, la philosophie ou l'approche adoptée, ainsi que les ressources humaines).

Dans le cadre des groupes de discussion et du questionnaire, des informations complémentaires ont été obtenues. Elles l'ont été, plus précisément, à travers le point de vue des participants et des répondants sur ce que sont les OCFL et ce qui les distingue, ainsi que sur les parcours des participants et des familles vers les OCFL et au sein de ceux-ci.

Les principaux constats sont les suivants :

- Une grande importance est accordée à **la philosophie, aux valeurs et à l'approche** en tant qu'éléments caractéristiques des OCFL, et ce, aussi bien selon la recherche documentaire que d'après les participants aux groupes de discussion. Parmi les éléments de ce type, on note : la possibilité offerte aux familles de se regrouper, sortir de l'isolement et partager; l'ouverture à toutes les familles sans critères d'admission particuliers; l'aide à différents niveaux offerte aux parents; la reconnaissance des OCFL en tant que « *milieux de vie* » caractérisés par une approche « *chaleureuse* » et « *conviviale* »; une approche d'« *empowerment* » se traduisant par la « *reconnaissance du rôle des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants* » et de « *leur expérience* », par un pouvoir accordé aux parents dans les instances décisionnelles, et par un désir de s'impliquer dans sa communauté observé chez des parents; le développement d'activités en fonction des besoins exprimés par les parents et les familles; ainsi que le « *souci de l'égalité des chances pour tous les enfants* ».

D'après les répondants au questionnaire, aussi, les principales valeurs défendues par les OCFL seraient « *l'entraide* », « *le respect* », ainsi que « *le développement du pouvoir d'agir* ». Également, les répondants ont considéré en plus grand nombre que les OCFL recouraient à l'approche de « *l'adaptation aux besoins des familles desservies* ». Ils ont retenu ensuite « *la participation démocratique et la mobilisation du milieu* », puis « *le souci de l'égalité des chances pour tous (hommes, femmes, enfants, familles)* ». De façon plus globale, les deux définitions retenues par le plus grand nombre de répondants pour représenter un OCF sont elles-mêmes teintées d'éléments similaires de philosophie, de valeurs, d'approches. Ce sont : « *un organisme qui vise à contribuer au développement communautaire et à l'amélioration du tissu social en faisant appel à la capacité des familles de se prendre en main* » et « *un organisme qui se présente comme un milieu de vie permettant aux familles de bâtir entre elles des réseaux de solidarité et d'entraide* ».

- La recherche documentaire a permis de mettre en évidence une variation notable des **ressources financières** dont disposent les OCFL et des sources de revenus sur lesquelles ils s'appuient, et ce, même parmi les maisons de la famille. Les subventions gouvernementales constituent une part importante du financement de ces organismes. Par ailleurs, d'après des participants aux groupes de discussion, les services et activités qu'ils offrent aux familles sont à faible coût ou gratuits, et des ententes financières sont possibles pour que les familles moins favorisées puissent y avoir accès.
- Une variation dans le nombre des **ressources humaines** rémunérées qu'emploient chacun des OCFL a aussi été observée avec la recherche documentaire. Parmi ces employés, on remarque la présence de stagiaires et de bénévoles, ainsi que d'employés à temps partiel. D'après des participants aux groupes de discussion, les employés des OCF en général se distinguent par la « *passion* » et le « *cœur* » qu'ils mettent dans ce travail accompli « *pour les bonnes raisons* ». Les équipes de travail semblent être appréciées; l'une d'elles étant jugée,

par exemple « *merveilleuse, magnifique, fantastique* ». Dans certains cas particuliers, on a souligné l'ancienneté de l'équipe de travail ou le fait qu'elle soit « *la plus petite* » des OCFL, ou encore, qu'elle soit la seule bilingue.

- Des éléments de l'ordre de **la logistique, du fonctionnement et de la structure** ont aussi été mis en évidence, mais uniquement par des participants des groupes de discussion. Il a été question, par exemple, du fait que les activités sont offertes en fonction des besoins exprimés, notamment à la suite d'une évaluation annuelle. Les OCFL auraient ainsi tendance à « *se renouveler constamment selon les besoins* ». D'autres éléments se rapportent à des OCFL particuliers, dont : la possibilité que des enfants soient référés à un OCF à mandat spécifique par des établissements publics ou, inversement, que des familles puissent être référées « *vers le public* » par des intervenants des OCFL; l'offre possible de soutien aux familles éprouvant des difficultés de transport vers les OCFL; ainsi que la possibilité pour les parents d'accéder à l'accueil de l'OCFL sans devoir prendre rendez-vous préalablement.

Des questions sur le parcours des familles vers les OCFL ont aussi mis en évidence que les familles entendent surtout parler de ceux-ci par le bouche-à-oreille. Puis, dans une moindre mesure, c'est à la suite d'une référence ou par le biais de publicités diffusées à travers différents médias; ou encore, à l'occasion d'activités de promotion qu'elles en entendent parler.

D'après les répondants au questionnaire, l'élément le plus souvent mentionné comme caractérisant principalement les OCF en général était « *leur situation de première ligne face à différentes problématiques affectant les familles (par exemple, la pauvreté, la violence, l'isolement et l'exclusion)* ».

- **Le partenariat** entre les OCFL et d'autres organisations peut être considéré comme un élément particulier relevant de la logistique et du fonctionnement. Cet aspect a été abordé uniquement par le moyen du questionnaire adressé aux partenaires des OCFL. Plus de la moitié des répondants ont jugé que leur organisme avait développé les formes suivantes de partenariat avec un ou des OCFL : « *la participation commune à des tables de concertation* », « *la référence de personnel ou de familles* », « *le partage d'information* » et « *l'échange de services* ». Également, pour le tiers des répondants, ce qui distinguait surtout l'OCF (ou les OCF) avec lequel (lesquels) leur organisation travaillait en partenariat des autres OCFL était « *son ouverture au partenariat et à la collaboration* ».
- Les activités et services des OCFL sont offerts à des clientèles spécifiques qui sont d'abord les familles, lesquelles comprennent principalement les parents et les enfants. Ces derniers constituent dans les faits les principaux **participants** à ces activités et services. Toutefois, il a été noté, dès la recherche documentaire, que les OCF s'adressaient finalement « *à tout le monde* », parce que « *la famille, ça englobe tout* ». Dans le même sens, lors des groupes de discussion, des participants ont souligné que les OCFL offraient des activités pour différents groupes d'âge. Certains OCFL se distinguaient en visant aussi de façon spéciale ou ponctuelle des clientèles particulières : les parents avec bébés, les enfants, les pères, une clientèle bilingue, les enfants plus âgés que les 0-5 ans, les ados, etc.

Des questions sur le parcours des familles vers les OCFL et au sein de ceux-ci ont permis de constater aussi : que leur principale motivation à fréquenter un de ces organismes était un besoin particulier (souvent celui de briser l'isolement ou d'obtenir une aide spécifique); que

les principales motivations à poursuivre leur fréquentation d'un OCFL étaient l'accueil chaleureux et l'absence de jugement qu'elles y trouvent, ainsi que l'aspect « *milieu de vie* » et le « *sentiment d'appartenance* » développé; que ce qui amenait les familles à ne plus utiliser les services des OCFL était le fait que les enfants n'avaient plus l'âge de les fréquenter, la non-disponibilité des parents (à cause notamment du retour au travail des mères) et le fait que les familles auraient obtenu satisfaction des besoins les ayant conduits à un OCFL.

- En ce qui concerne **les éléments de contexte** relevés, ils se rapportent surtout à l'historique des OCFL, abordé spécifiquement lors des groupes de discussion. Selon la recherche documentaire, ces organismes ont tous été fondés il y a plus de 20 ans. Au-delà de ce constat de base, toutefois, peu de participants aux groupes de discussion connaissaient de façon approfondie l'historique des OCFL. Ont été mentionnés surtout : le récent 50^e anniversaire de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille et le fait que ces organismes ont été fondés par des parents s'étant mobilisés pour répondre à un besoin « *du milieu* » ou « *de la communauté* ».

Par ailleurs, quelques éléments propres au contexte Lanaudois ont aussi été relevés en lien avec ce qui distingue les OCF de la région : notamment les différences entre le nord (sous-région plus pauvre, dont les OCFL eux-mêmes moins financés seraient moins fréquentés) et le sud; une position plutôt défensive des OCFL à l'égard des fondations privées, dont la « *Fondation Chagnon* »; ainsi que l'étendue du territoire occasionnant des problèmes de transport pour certaines familles.

Parmi les répondants au questionnaire, seuls quelques-uns ont identifié des éléments distinguant les OCF de Lanaudière des OCF des autres régions. Ces caractéristiques témoignent en partie d'un contexte proprement Lanaudois : « *l'engagement de leur regroupement* », « *leur esprit d'innovation* », « *le territoire rural desservi par plusieurs* », « *leur engagement et leur mobilisation envers la transformation sociale* », ainsi que « *leur enracinement dans le milieu* ».

Discussion

L'étude a montré que, pour mettre en œuvre les activités et services des OCFL et leur permettre d'avoir éventuellement des effets positifs sur les familles qui les fréquentent, de nombreux intrants étaient nécessaires. Cependant, ceux-ci ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils agissent plutôt en combinaison ou en synergie. Par exemple, un OCFL doit pouvoir disposer de ressources humaines suffisantes et compétentes pour mettre en œuvre ces activités et services sur la base de la philosophie, des valeurs et des approches préconisées. L'organisme doit aussi disposer de ressources matérielles adéquates sur lesquelles les ressources humaines pourront s'appuyer pour assurer sa logistique et son fonctionnement, afin d'organiser et de structurer les activités et services qui doivent être offerts. Pour tout cela, l'OCFL doit disposer de ressources financières elles-mêmes suffisantes. Des forces et des faiblesses associées à certains de ces éléments peuvent faciliter ou compromettre la mise en œuvre des activités et services des OCFL et, par ricochet, l'atteinte d'effets positifs sur les familles Lanaudoises.

3.3 Les activités et services mis en œuvre

Pour ce qui est des activités et services effectivement mis en œuvre en recourant aux différents intrants précités, ils sont **nombreux** et ont été classés selon les six catégories développées par la TROCFL⁸¹. Il s'agissait de préparer l'analyse afin de pouvoir distinguer, si possible, quels services et quelles activités conduisaient respectivement aux différents effets qui allaient être identifiés. Les principaux constats suivants se dégagent de cet exercice d'identification et de caractérisation.

- Des participants aux groupes de discussion ont souligné la possibilité d'obtenir des renseignements auprès des OCFL, et celle d'y accéder à **une diversité et un « continuum » d'activités** organisées, encadrées et supervisées, certaines visant à « aider » et d'autres étant plus « légères ». Pour leur part, les répondants au questionnaire ont considéré en plus grand nombre que les OCFL offraient : « des activités et services de soutien aux parents »; « de l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement dans un milieu de vie »; « des activités et services visant le développement de l'enfant » et « des activités et services visant l'enrichissement de l'expérience parentale ».

Les répondants au questionnaire ont aussi identifié deux **principaux besoins** auxquels répondent, selon eux, les OCFL. Ceux-ci indiquent implicitement les types d'activités et de services concernés. Il s'agit des besoins de : « briser l'isolement des parents et des enfants » et de « reconnaissance et développement des capacités parentales ».

- Également, des participants aux groupes de discussion ont insisté sur **certaines activités ou certains services distinguant les OCF de Lanaudière** (OCFL) des OCF des autres régions du Québec. Notamment, il a été question d'initiatives nées dans Lanaudière avant d'être exportées dans d'autres régions, telles les sessions d'entraide *Cœur de père*, *Cœur de mère* et *Coéquipiers*, ainsi que le comité *Défi-Enfant*.
- Une autre précision a été apportée par des participants aux groupes de discussion. D'après eux, si tous les OCFL ont « une base semblable au niveau des valeurs » et qu'ils poursuivent « les mêmes buts » à travers les services et activités qu'ils offrent, chacun a sa « couleur » et peut s'adapter aux besoins particuliers, aux « mentalités » et aux « réalités » propres à son milieu.
- Parmi les **caractéristiques que des participants ont attribuées à un seul OCFL**, on note : l'accent mis sur la promotion de la paternité, un mandat spécifique visant l'aide aux enfants au niveau du langage et de la motricité fine, l'offre d'activités à plus d'un groupe d'âges, l'offre d'ateliers parents-enfants visant à consolider le lien d'attachement, l'offre de services « non directement reliés (aux) familles » tels des ateliers sur les finances, etc.

Discussion

Les services et activités des OCFL sont apparus multiples, diversifiés et conçus en vue de répondre et de s'adapter aux besoins — communs ou spécifiques — des groupes ciblés dans des milieux locaux ou régional. Ces groupes étaient les familles lanauoises et, plus particulièrement, les parents et les enfants.

⁸¹ On trouve une description de chacune de celles-ci dans le modèle logique (annexe 9), ainsi qu'une présentation de leur importance relative pour chacun des OCFL à la section 3.1.1.

3.4 Les effets attendus et obtenus

Les effets *attendus* et *obtenus* associés à la mise en œuvre des activités et services des OCFL n'ont pas été observés directement, sur le terrain et dans l'action de ces organismes. Au même titre que les intrants et les activités et services offerts aux familles lanaudoises, ils ont plutôt été retracés au fil d'une démarche de collecte et d'analyse de données.

En premier lieu, une diversité d'éléments ressemblant à des effets sur les familles associés à la fréquentation des OCFL ont été identifiés à partir d'une lecture attentive des documents fournis par ces organismes. Ensuite, ces éléments ont été regroupés selon certaines caractéristiques. Ils ont été distingués selon qu'ils se présentaient comme des effets *attendus* (objectifs) ou *obtenus* (résultats), puis selon l'échelle de temps qu'ils semblaient viser (*court terme* ou effets proximaux, *moyen terme* ou effets médiaux, *long terme* ou effets distaux). La même double classification a été reprise dans le cadre des groupes de discussion et du questionnaire.

Les constats généraux dégagés de l'analyse sont les suivants :

- Plus d'effets *attendus* (142) que d'effets *obtenus* (124) ont été identifiés par le moyen de la recherche documentaire. Au contraire, plus d'effets *obtenus* (243) que d'effets *attendus* (111) ont été relevés dans les groupes de discussion et le questionnaire.
- Presque tous les effets relevés étaient **positifs**, mis à part quelques effets *obtenus* identifiés dans des groupes de discussion, qui ont été jugés négatifs par des participants. Par exemple, l'aspect « *confrontant pis blessant* », pour des familles ayant des difficultés financières, d'en côtoyer d'autres plus à l'aise.
- Bien que c'était des effets sur **les familles** qui étaient recherchés, le plus grand nombre de ceux qui ont été relevés (effets *attendus* et *obtenus*) concernaient plus précisément **les parents**. En second lieu, venaient des effets sur les enfants. Quelques autres effets visaient ou atteignaient des groupes extérieurs à la famille, soient : les employés et les bénévoles, l'OCFL, des organismes partenaires, ou encore la communauté ou la société dans son ensemble. Enfin, parmi les effets *obtenus* identifiés, quelques-uns étaient d'ordre général, c'est-à-dire qu'ils ne ciblaient pas une clientèle spécifique (par exemple, le fait que les OCFL fassent « *une différence dans la vie des gens* »).
- Certains effets relevés dans les groupes de discussion sont rattachés à **plusieurs des catégories d'activités** ou à **toutes les catégories** de façon générale. Par exemple, le bris de l'isolement et la possibilité d'un « *social* », comme effet *attendu* sur les parents qui sortent de la maison afin de rencontrer à l'OCFL de nouvelles personnes qui vivent des choses similaires.
- D'autres effets identifiés dans les groupes de discussion ne visent **aucune catégorie d'activités** en particulier. Par exemple, la réalisation d'activités communes entre un OCFL et un organisme partenaire.
- Autant parmi les effets *attendus* que parmi les effets *obtenus*, les plus rares sont les effets **à long terme** (par exemple, la « *transformation sociale, économique, culturelle et politique du milieu* »). Par contre, la recherche documentaire a permis d'identifier en plus grand nombre

des effets *attendus* et *obtenus à court terme* (par exemple, l'occasion pour les parents et les enfants de passer du temps agréable ensemble). Pour ce qui est des groupes de discussion et du questionnaire, ce sont plutôt des effets *attendus* et *obtenus à moyen terme* qui ont été relevés en plus grand nombre (par exemple, la création d'un réseau de parents continuant à se fréquenter à l'extérieur d'un OCFL).

- Certains effets identifiés dans les groupes de discussion atteignent **des individus** (par exemple, une mère affirmant trouver à l'OCFL le temps de se consacrer « *entièrement* » à son dernier bébé). D'autres effets concernent plutôt **une collectivité** (par exemple, le fait que les OCFL « *réparent et prennent soin du tissu social* »). D'autres effets encore visent ou atteignent **à la fois des individus et une collectivité** (par exemple, la possibilité, pour un parent, de donner de son temps en bénévolat).
- Les **effets attendus** identifiés en **plus grand nombre** par le moyen de la recherche documentaire se rapportent aux catégories : *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1), *Enrichissement de l'expérience parentale* (catégorie 5) et *Développement de l'enfant* (catégorie 4). Dans les groupes de discussion, les **effets attendus** identifiés en plus grand nombre concernent plutôt : la catégorie *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1) et, de façon équivalente, *toutes les catégories en général* (catégorie 7).
- Les **effets obtenus** identifiés en **plus grand nombre** par le moyen de la recherche documentaire se retrouvent dans les catégories : *Soutien aux parents* (catégorie 6), *Enrichissement de l'expérience parentale* (catégorie 5) et *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1). Pour ce qui est des groupes de discussion et du questionnaire, les effets **obtenus** relevés en plus grand nombre concernent : *toutes les catégories en général* (catégorie 7) et la catégorie *Maison de la famille : milieu de vie* (catégorie 1).
- Des participants ont identifié - des **effets obtenus** qui étaient pour eux **inattendus**. Tous étaient **positifs**. Par exemple, la capacité de bien se nourrir à moindre coût associée à l'apprentissage de recettes et de trucs lors d'un atelier de cuisine.
- Parmi les **effets obtenus** identifiés, certains étaient des **effets du partenariat** développé par un OCFL. La plupart concernaient des **groupes extérieurs à la famille** (par exemple, un « *accès à l'expertise des intervenantes et intervenants du milieu* »). Seuls deux effets du partenariat touchaient **les familles**. Ils sont les suivants : l' « *accès à une plus grande diversité d'activités et de services* », ainsi qu'une « *réponse plus adéquate à leurs différents besoins* ».

Discussion

Les effets relevés — *attendus* et *obtenus* — sont apparus : nombreux et, pour l'essentiel, positifs; associés, selon les cas, à l'une ou l'autre, à plusieurs, à aucune ou à toutes les différentes catégories de services et d'activités; et plutôt à court ou à moyen terme. Au-delà de ces caractéristiques assez générales, toutefois, il demeure difficile de juger de l'importance relative de chacun des nombreux effets identifiés. Il demeure difficile d'affirmer, par exemple, que la fréquentation des OCFL par les familles lanaudoises semble leur avoir apporté surtout ceci ou cela.

On peut tout de même rappeler quelques effets obtenus ayant été plus souvent mentionnés par les participants aux groupes de discussion ou retenus par les répondants au questionnaire. Il s'agit, notamment, de : la possibilité de briser leur isolement pour les parents et les enfants, l'information obtenue sur différents sujets, des outils divers obtenus, la création d'un réseau extérieur à l'OCFL entre des participants à ses activités, une reconnaissance et un développement des capacités et des aptitudes parentales, ainsi qu'une évolution et un développement des enfants.

3.5 Correspondance entre les effets *attendus* et *obtenus*

Une analyse globale de l'ensemble des données collectées auprès des divers groupes de participants et des répondants au questionnaire a permis de dégager certaines indications quant à la correspondance entre les effets *attendus* et *obtenus*. Autrement dit, la démarche consistait à chercher des réponses à la question suivante : Est-ce que la fréquentation des OCFL semble apporter **effectivement** aux familles ce qui était attendu? Il ne s'agissait pas de vérifier systématiquement, pour chacun des OCFL, si chacun des effets identifiés au départ comme étant *attendu* avait été par la suite *obtenu*. Ainsi, les éléments de correspondance retracés, par le moyen d'une interprétation demeurant subjective, donnent surtout une idée globale de ce que les OCFL **réussissent** à faire et obtenir, parmi tout ce qu'ils **visent** à faire et obtenir. Cette analyse a permis de constater que :

- **Dans l'ensemble**, même si de nombreux effets *attendus* et de nombreux effets *obtenus* ont été identifiés dans le cadre de l'étude, l'analyse a permis de relever seulement un nombre limité de correspondances entre ces deux types d'effets. Ainsi, 24 correspondances ont été relevées dans le cadre de la recherche documentaire⁸², et 39 par le moyen des groupes de discussion et du questionnaire⁸³. Cela ne signifie pas que les effets *attendus* identifiés n'ont pas été vraiment *attendus*, ni que les effets *obtenus* identifiés n'ont pas été vraiment *attendus*. Cela signifie plutôt que, pour la majeure partie de ces effets, il n'a pas été possible de retracer un lien de continuité très évident entre ceux qui étaient *attendus* et ceux qui étaient *obtenus*.

⁸² Parmi les 142 effets *attendus* et les 124 effets *obtenus* relevés par ce moyen.

⁸³ Parmi les 111 effets *attendus* et les 243 effets *obtenus* identifiés par ce moyen.

- Peu de correspondances ont été relevées entre les effets *attendus* et *obtenus* **à long terme** (2 correspondances). Celles-ci proviennent essentiellement des données des groupes de discussion. L'explication en est simple : il est évident que les effets *obtenus* à long terme demeurent difficiles à observer. D'ailleurs, ceux qui ont été relevés à ce titre sont bien plus *présumés* que véritablement *observés*. Il s'agit surtout d'éléments jugés « durables » par les participants; par exemple, l'aide apportée au père lui permettant de bien jouer son rôle et de développer une bonne communication entre conjoints, les apprentissages d'un parent concernant la façon de s'alimenter avec un budget très réduit, etc.
- Le plus grand nombre de correspondances a été relevé entre les effets *attendus* et *obtenus* **à moyen terme**. Ce constat s'applique aussi bien aux données de la recherche documentaire (14 correspondances) qu'à celles provenant des groupes de discussion et du questionnaire (21 correspondances).
- Parmi les **catégories d'activités**, c'est dans la catégorie 7 (référant à toutes les catégories en général) que le plus grand nombre de correspondances entre les effets *attendus* et les effets *obtenus* a été relevé (20 correspondances, tirées essentiellement des données des groupes de discussion et du questionnaire). Ce constat peut s'expliquer par le fait que cette catégorie est celle pour laquelle, au départ, le plus d'effets *attendus* et *obtenus* ont été identifiés.
- Également, comme il s'agit d'effets généraux pouvant concerner toutes ou n'importe laquelle des catégories, il s'avère relativement plus facile d'observer leur atteinte. Par exemple, l'effet *attendu* de transmettre des outils aux parents devient un effet *obtenu* de différentes façons, dont : partage de recettes et de trucs en lien avec l'alimentation, références diverses et outils à utiliser avec les enfants, etc.

D'autre part, c'est dans les catégories 2 et 3 (respectivement : Alimentation saine et Hygiène de vie, activité physique, détente) que le moins grand nombre de correspondances a été identifié, et ce, à partir des deux principales sources de données⁸⁴ (pour chacune, 3 correspondances au total). Ce constat peut s'expliquer par le fait que ces catégories font partie de celles pour lesquelles, au départ, le moins d'effets *attendus* et *obtenus* ont été identifiés.

- On note aussi que certains des **effets attendus** identifiés (14 effets) n'ont pas pu être associés directement ou clairement à des effets *obtenus*. Ce constat s'appuie surtout sur les données des groupes de discussion et du questionnaire. Il s'observe principalement à l'égard des activités et services de la catégorie 4 (Développement de l'enfant; 7 effets). Par exemple, un OCFL vise à donner aux parents un endroit neutre, de non-jugement, de respect et de libre expression. Toutefois, aucun effet *obtenu* n'a pu être directement ou clairement associé à cet effet *attendu*.
- Également, plusieurs des **effets obtenus** relevés dans les groupes de discussion et le questionnaire n'ont pas pu être reliés directement ou clairement à des effets préalablement *attendus* (50 effets). Ce constat concerne en bonne partie la catégorie 8 (Effets associés à aucune catégorie en particulier ou à aucune catégorie; 18 effets). Ce n'est pas très étonnant, puisqu'il s'agit d'effets qui ne pouvaient pas être associés à une catégorie d'activités et de services en particulier ou n'étaient associés à aucune.

⁸⁴ D'une part, celles provenant de la recherche documentaire et, d'autre part, celles collectées par les moyens des groupes de discussion et du questionnaire.

Discussion

Dans une perspective globale, on peut considérer comme un indice positif, quant à l'atteinte de résultats auprès des familles, le fait qu'un plus grand nombre d'effets *obtenus* (50 effets) apparaissent « orphelins » d'effets *attendus* correspondants, comparativement au nombre d'effets *attendus* (14 effets) qui apparaissent « orphelins » d'effets *obtenus* correspondants.

Il est évident que les OCFL n'ont pas beaucoup développé, individuellement ou collectivement, de méthode systématique pour suivre les effets de leur action sur les familles qui les fréquentent. Également, dans les documents analysés autant qu'au sein des équipes de travail rencontrées, il a été difficile de retracer une compréhension claire de la distinction entre les effets *attendus* (les objectifs) et les effets *obtenus* (résultats effectivement atteints) associés aux activités et services des OCFL. Il pourrait être indiqué, pour ces organismes, d'amorcer ensemble une réflexion à ce sujet, en vue de développer éventuellement une façon de faire ou des outils appropriés. Il s'agirait, en fait, de réfléchir collectivement à des moyens pouvant permettre de mieux mettre en évidence les résultats du travail accompli en lien avec les objectifs visés.

3.6 Les conditions *facilitantes* et *limitantes*

L'analyse des données a conduit aussi à l'identification de conditions susceptibles de faciliter ou de limiter la mise en œuvre des activités et services offerts par les OCFL et, par ricochet, l'atteinte d'effets positifs sur les familles qui les fréquentent. Bien qu'elles soient présentées en dernier lieu, ces conditions peuvent être considérées comme étant des éléments spéciaux de la mise en œuvre. En fait, les conditions *facilitantes* et *limitantes* représentent des « intrants » plus déterminants que les autres au regard des effets *attendus* et *obtenus*. Elles se retrouvent parmi les catégories d'intrants déjà distinguées (les différentes ressources, les façons d'être et de faire, les participants et le contexte), mais une importance particulière leur est accordée, soit dans les documents analysés, soit par les participants aux groupes de discussion, soit par les répondants au questionnaire.

- Il faut noter, toutefois, que les conditions *facilitantes* et *limitantes* relevées dans le deuxième ensemble de données sont plus explicites que celles qui ont été retracées dans le premier ensemble de données⁸⁵. Elles ont, d'ailleurs, été obtenues en réponse à des questions portant sur ces aspects.
- Le nombre de conditions identifiées, *facilitantes* et *limitantes*, a été relativement plus important dans les résultats des groupes de discussion et du questionnaire que dans ceux issus de la recherche documentaire. Ainsi, 11 conditions *facilitantes* ont été relevées dans le premier ensemble de données, et 68 dans le deuxième. Également, 15 conditions *limitantes* ont été tirées du premier ensemble de données, et 47 dans le second.

⁸⁵ Respectivement, les données issues des groupes de discussion et du questionnaire (deuxième ensemble de données), puis celles provenant de la recherche documentaire (premier ensemble de données).

Parmi les **conditions facilitantes**, le plus grand nombre étaient *internes* à l'OCFL, soit 6 pour la recherche documentaire et 55 pour le deuxième ensemble de données. Par ailleurs, quelques conditions *facilitantes externes* à l'OCFL ont aussi été identifiées. Elles étaient au nombre de 5 pour le premier ensemble de données et 13 pour le second.

Également, en ce qui concerne le type de conditions *facilitantes*, celles qui se retrouvent en plus grand nombre dans les deux ensembles de données sont **de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique**. Il s'agit, notamment :

- Du partenariat et du réseautage (condition *externe* à l'OCFL), ainsi que de bons moyens de promotion et de publicité (condition *interne* à l'OCFL);
- D'autres conditions, tels la diversité d'activités et de services offerts à moindre coût (*interne*), le fait que les services soient « adaptés aux besoins des familles » (*interne*), la possibilité de côtoyer d'autres parents et enfants (*interne*), l'accès à une halte-garderie (*interne*), la fixation de critères d'admissibilité pour l'obtention de sièges d'auto (*interne*), etc.

En second lieu, viennent les conditions **en lien avec les ressources humaines**. Il a été question, par exemple : de la disponibilité et de l'écoute des employés et bénévoles pour des interventions individuelles (*interne*), de la compétence des ressources humaines (*interne*), de la stabilité (non-roulement) du personnel, ainsi que l'importance apportée au travail d'équipe (*interne*), etc.

Ensuite, par ordre d'importance, **d'autres types de conditions** sont relevés selon les deux ensembles de données.

- La recherche documentaire a permis de mettre à jour quelques conditions *facilitantes* en lien avec les participants.
- Quant aux groupes de discussion et au questionnaire, ils ont conduit à identifier également des conditions *facilitantes* en lien, respectivement, avec la philosophie, les valeurs et les approches; puis avec les ressources matérielles, les ressources financières, les participants et le contexte.

Pour leur part, les **conditions limitantes** présentaient un tableau différent selon qu'elles avaient été relevées dans le premier ou le deuxième ensemble de données. Pour la recherche documentaire, deux conditions étaient *internes* à l'OCFL, alors que treize lui étaient plutôt *externes*. Pour les deux autres sources de données, les conditions identifiées se répartissaient plus également entre celles qui étaient *internes* à l'OCFL (26 conditions) et celles qui relevaient plutôt d'instances *externes* (21 conditions).

De même, pour ce qui est des types de conditions *limitantes les plus nombreuses*, elles étaient différentes pour les deux ensembles de données. Pour **la recherche documentaire**, c'était surtout :

- Les conditions, toutes *externes* à l'OCFL, **en lien avec les ressources financières** (principalement l'insuffisance du financement, sa précarité et son instabilité ayant diverses conséquences);

- Les conditions **en lien avec les ressources humaines** (dont la condition *interne* du défi du recrutement de mairaines d'allaitement; et la condition *externe* de la non-possibilité de collaboration de la nutritionniste d'un CLSC aux ateliers de purées pour bébés).

Pour **le second ensemble de données**, c'était plutôt :

- Les conditions **de nature structurelle, fonctionnelle et logistique** (dont des conditions *internes* telles les heures d'ouverture non adaptées, des difficultés de transport pour certains parents, la fermeture des OCFL pendant l'été, etc.; et des conditions *externes* comme le manque de visibilité des OCFL, des difficultés de recrutement de participantes pour diverses raisons en lien avec d'autres organisations, etc.);
- Les conditions **en lien avec les participants**, toutes *externes* à l'OCFL (dont le travail de jour pour les pères et les préjugés de certains qui voient l'OCFL comme « *une place de filles* », la langue pour certaines familles immigrantes, l'absence de voiture, etc.).

D'autres types de conditions sont ensuite relevés, par ordre d'importance, selon les deux ensembles de données.

- Pour la recherche documentaire, il s'agit de conditions en lien avec les participants; puis de conditions de nature structurelle, fonctionnelle ou logistique; et, enfin, d'une condition en lien avec les besoins.
- Pour les deux autres sources de données, ce sont des conditions en lien avec les ressources humaines; avec le contexte; avec les ressources matérielles; avec les ressources financières; puis avec la philosophie, les valeurs et les approches.

Certaines conditions *limitantes* plus spécifiques ont été relevées dans les deux ensembles de données.

- Parmi les conditions **en lien avec les ressources financières**, leur manque, leur insuffisance ou leur inadéquation a été identifié, notamment dans le cadre de la recherche documentaire, comme « *un enjeu majeur des défis au quotidien* ». Dans les deux ensembles de données, plusieurs conséquences de cette lacune ont été énumérées. On note au passage que, parmi les conditions *facilitantes* comme parmi les conditions *limitantes*, celles qui sont en lien avec les ressources financières ne se retrouvent pas nécessairement en tête de liste par leur nombre. Toutefois, elles apparaissent ici et là en filigrane, en association avec d'autres types de conditions. Par exemple, parmi les conditions en lien avec les ressources humaines, a été mentionnée la nécessité de disposer d'un meilleur financement, afin de « *payer suffisamment* » les travailleurs et travailleuses pour leur « *travail extraordinaire* » et d'en engager plus.
- Parmi les conditions **en lien avec les ressources humaines** (et découlant d'un financement inadéquat), leur insuffisance ou leur caractère restreint a été identifié. Cette condition aurait pour effets notamment que de « *petites équipes* » soient « *débordées* », qu'elles ne puissent pas accepter toutes les sollicitations et les invitations à des événements et rencontres touchant la famille, et qu'elles aient des possibilités limitées de soutenir les parents.

- Parmi les conditions **en lien avec les participants**, un manque d'implication et d'investissement a été déploré de la part des parents. Plus précisément, un manque de « *disponibilité à s'engager* » a été noté de la part de mamans trop occupées lors de leur première année de maternité. A été déploré, également, le fait que certains parents ne « *repreignent* » pas à la maison ce qui est fait avec leur enfant à l'OCFL.

Discussion

Le tableau global des conditions *facilitantes* et *limitantes* dégagées de l'étude peut être reçu comme une relative « bonne nouvelle » par les OCFL. En effet, la plus grande part de ces conditions s'étant avérées *internes* à l'OCFL, on peut considérer que ces derniers disposent du pouvoir ou des leviers nécessaires pour améliorer la mise en œuvre de leurs activités et services. Cet état de fait favorable est susceptible de conduire à des effets positifs sur les familles qui les fréquentent. Bien sûr, certaines conditions *externes* demeurent déterminantes, notamment celles relevant des ressources financières. Il semble, tout de même, que les OCFL ont su, dans l'ensemble, tabler sur leurs forces pour contourner plusieurs conditions *limitantes*. Toutefois, comme tous les OCFL ne sont pas identiques en termes de forces et de ressources, une démarche collective de partage basée sur les « bons coups » de chacun pourrait s'avérer enrichissante et stimulante pour tous. Au bout du compte, les familles lanauchoises pourraient en être gagnantes.

3.7 Conclusion

À force de détermination et de persévérance, les membres du conseil d'administration de la TROCFL ont obtenu la réalisation d'une recherche qui leur tenait à cœur. Celle-ci devait mettre en évidence les effets sur les familles lanauchoises de leur fréquentation des OCFL. C'est le défi auquel s'est attaqué le Service de surveillance, recherche et évaluation de la DSPublique de Lanaudière.

L'étude évaluative réalisée s'appuyait sur un devis de recherche proposé par le CRSA, auquel quelques ajustements méthodologiques ont été apportés, après avoir été approuvés par le comité de suivi mis en place. Une fois terminée la collecte des données, la responsable de l'étude a procédé à leur analyse en s'appuyant sur une façon de faire développée au sein de son Service. Il s'agissait d'élaborer un modèle logique visant à illustrer, pour aider à mieux la comprendre, la mécanique reliant les éléments de la mise en œuvre (intrants), les activités et services effectivement mis en œuvre, ainsi que les effets *attendus* et *obtenus* à la suite de leur prestation.

Il appert que les OCFL offrent, globalement, de nombreuses activités et de nombreux services aux familles lanauchoises. Pour ce faire, ils s'appuient sur une philosophie, des valeurs et une approche partagées auxquelles une grande importance est accordée : accueil, chaleur humaine et convivialité dans l'esprit de représenter un « milieu de vie »; entraide, respect, empowerment, etc. Les OCFL disposent, par contre, de ressources financières, matérielles et humaines variables constituant des limites à leur prestation d'activités et de services.

L'étude a permis de mettre en évidence de nombreux effets sur les familles lanauchoises que les participants et répondants ont associés à la fréquentation des OCFL. Il a été mentionné plusieurs fois, notamment, que les OCFL permettaient de briser l'isolement des parents et des enfants, qu'ils transmettaient aux parents de l'information sur différents sujets ainsi que divers

outils, qu'ils facilitaient la création d'un réseau extérieur à l'OCFL entre les participants à ses activités, et qu'ils contribuaient à la reconnaissance et au développement des capacités et des aptitudes parentales, de même qu'à l'évolution et au développement des enfants. Toutefois, il n'est pas possible d'établir des généralisations applicables à l'ensemble des OCFL à partir du vaste inventaire d'effets constitué au fil de l'étude. En outre, il est demeuré difficile de mettre en évidence quelles activités et quels services pouvaient conduire à chacun des effets identifiés. Ou encore, de retracer le lien entre les effets *attendus* (objectifs) et les effets *obtenus* (résultats). Pour ces raisons, les effets retracés présentent une valeur d'abord indicative.

Par ailleurs, d'après l'étude, les OCFL sont fort appréciés par les personnes qui les fréquentent, par celles qui y travaillent et par des employés d'organisations partenaires. De plus, les divers effets relevés étaient, pour l'essentiel, positifs. Toutes ces informations constituent des indices importants du bon travail réalisé par les OCFL, dans des conditions pas toujours idéales.

Finalement, les groupes membres de la TROCFL sont invités à s'approprier les résultats de cette étude. Ils pourraient les considérer comme un jalon dans leur démarche commune visant à améliorer la reconnaissance publique et les conditions de réalisation de leur mission.

3.8 Recommandations

Au terme de l'étude, sur la base des principaux constats qui ont été faits, des recommandations sont formulées à l'intention des OCFL. Elles sont proposées dans la perspective de favoriser toujours davantage l'émergence d'effets positifs sur les familles lanaudoises, consécutifs à leur fréquentation de ces organismes. Certaines recommandations visent aussi à mieux mettre en évidence ou à mieux démontrer les effets positifs sur les familles, ainsi que les conditions *facilitantes* et *limitantes*, que l'étude a permis d'entrevoir.

Rappelons que cette évaluation n'était pas basée sur des observations, mais plutôt sur des interprétations de l'évaluatrice (recherche documentaire) et les points de vue de divers acteurs (groupes de discussion et questionnaire). Notons enfin que, compte tenu de la quantité importante des effets *attendus* et *obtenus* et des conditions *facilitantes* et *limitantes* relevés, les recommandations qui suivent demeurent très générales.

1. Afin de favoriser l'émergence d'effets positifs sur les familles lanaudoises fréquentant les OCFL, il est recommandé aux OCFL de :
 - 1.1. Au sein de la TROCFL, organiser une rencontre de réflexion et de partage afin de : 1) permettre aux équipes de travail des organismes membres de s'approprier l'inventaire, dressé dans le cadre de l'étude, des effets *attendus* et *obtenus*, ainsi que celui des conditions *facilitantes* et *limitantes*; et 2) dégager les conditions facilitantes qui pourraient être pertinentes pour l'ensemble des OCFL et celles qui pourraient l'être pour des OCFL en particulier.
 - 1.2. Au sein de la TROCFL, élaborer une stratégie afin de susciter, dans la mesure du possible, la mise en œuvre des conditions *facilitantes externes* pertinentes, ainsi que les moyens de dépasser ou contourner les conditions *limitantes externes* qui peuvent l'être.

- 1.3. Au sein de chaque OCFL, mettre en œuvre, dans la mesure du possible, les conditions *facilitantes internes* pertinentes, ainsi que les moyens de dépasser ou contourner les conditions *limitantes internes* qui peuvent l'être.
2. Afin de mieux démontrer les effets positifs sur les familles Lanaudoises de leur fréquentation des OCFL, il est recommandé aux OCFL de :
 - 2.1. Encourager les familles fréquentant les OCFL (plus particulièrement les parents) à exprimer, aussi systématiquement et régulièrement que possible (par exemple, une ou deux fois par année), ce que leur a apporté cette fréquentation. Il ne s'agit pas de les inviter à remplir un formulaire de *satisfaction*, mais de les amener à vérifier le lien éventuel et direct entre leur passage à l'OCFL et autre chose qu'ils ont vécu, expérimenté, développé, acquis, etc. Par exemple, des témoignages écrits d'une demi-page pourraient être recueillis à partir d'une ou deux questions à développement.
 - 2.2. Dans les documents officiels produits par les OCFL, notamment les rapports d'activité annuels, développer un sens de la cohérence et de la continuité entre effets *attendus* (les objectifs) et effets *obtenus* (les résultats). Par exemple, si un objectif de l'organisme concernant les familles est mentionné, il faudrait prendre la peine de préciser dans quelle mesure on considère qu'il a été atteint à la fin de l'année.
 - 2.3. Dans les documents officiels produits par les OCFL, notamment les rapports d'activité annuels, développer plus de cohérence et de continuité entre les éléments de la mise en œuvre (intrants) mentionnés et les effets *obtenus*. Il s'agit de démontrer, dans la mesure du possible, en quoi les différentes ressources investies, ainsi que les façons de faire et les façons d'être adoptées, les participants mobilisés et le contexte prévalent contribuent ou non à l'atteinte des effets *obtenus*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACTION FAMILLE LANORAIE INC. *Rapport des activités 2013-2014*, Lanoraie, 2014, 14 p.
- ACTION FAMILLE LANORAIE INC. *Lettres patentes supplémentaires*, Lanoraie, juillet 1997, 2 p.
- ACTION FAMILLE LANORAIE INC. *Lettres patentes*, Lanoraie, janvier 1990, 4 p.
- ACTION FAMILLE LAVALTRIE. *Rapport d'activités, Assemblée générale annuelle 2013-2014*, Lavaltrie, juin 2014, 51 p.
- ACTION FAMILLE LAVALTRIE. *Programmation automne 2014*, Lavaltrie, 2014, 2 p.
- ACTION FAMILLE LAVALTRIE. *Lettres patentes supplémentaires*, Lavaltrie, février 1997, 3 p.
- ACTION FAMILLE LAVALTRIE. *Lettres patentes*, Lavaltrie, mars 1990, 4 p.
- ATELIERS ÉDUCTIFS LES PETITS MOUSSES. *Rapport d'activités 2013-2014*, Joliette, octobre 2014, 32 p.
- ATELIERS ÉDUCATIFS LES PETITS MOUSSES. *Lettres patentes*, Joliette, octobre 1986, 4 p.
- LOUIS BÉLAND, CPA. *MOUVEMENT ORGANISÉ DES MÈRES SOLIDAIRES (M.O.M.S.), États financiers non audités 31 mars 2013*, Terrebonne, mars 2013, 11 p.
- BRUNET, Fannie et Valérie CHAMBERLAND, sous la direction de Lucie DUMAIS. *Une analyse de type monographique d'un organisme famille du quartier Côte-des-Neiges*, Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), UQAM, avril 2008, 57 p.
- CARREFOUR FAMILIAL DES MOULINS. *Rapport d'activités 2013-2014*, Terrebonne, 2014, 16 p.
- CARREFOUR FAMILIAL DES MOULINS. *Carrefour familial des Moulins, 35 ans d'aventures 1979-2014*, Terrebonne, 2014, 8 p.
- CARREFOUR FAMILIAL DES MOULINS. *Lettres patentes supplémentaires*, Terrebonne, août 2000, 2 p.
- CARREFOUR FAMILIAL DES MOULINS. *Lettres patentes*, Terrebonne, juillet 1979, 4 p.
- CHAMPAGNE, François, Astrid BROUSSELLE, André-Pierre CONTANDRIOPOULOS et Zulmira HARTZ. « L'analyse des effets », dans *L'Évaluation : concepts et méthodes*, sous la direction de Astrid Brousselle, François Champagne, André-Pierre Contandriopoulos et Zulmira Hartz, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 161-186.
- MAURICE CHIASSEON CPA INC. *Le Carrefour familial des Moulins. États financiers 31 mars 2014*, Terrebonne, mars 2014, 10 p.
- CIBLE FAMILLE BRANDON. *Rapport d'activités de la Maison de la famille 2013-2014*, Saint-Gabriel-de-Brandon, 2014, 51 p.

CIBLE FAMILLE BRANDON. *Rapport financier de la Maison de la famille 2013-2014*, Saint-Gabriel-de-Brandon, mars 2014, 10 p.

CIBLE FAMILLE BRANDON. *L'Accès-Cible*, Journal d'information, vol. XXII, no. 5, Saint-Gabriel-de-Brandon, octobre-novembre 2014, 16 p.

CIBLE FAMILLE BRANDON. *Programmation 2014-2015*, Saint-Gabriel-de-Brandon, 2014, 8 p.

CIBLE FAMILLE BRANDON. *Cible Famille Brandon. Votre maison de la famille*, Saint-Gabriel-de-Brandon, 2 p.

CIBLE FAMILLE BRANDON. *Lettres patentes supplémentaires*, Saint-Gabriel-de-Brandon, novembre 1994, 5 p.

DÉFI-FAMILLE MATAWINIE. *Rapport annuel 2013-2014*, Saint-Jean-de-Matha, septembre 2014, 20 p.

DÉFI-FAMILLE MATAWINIE. *Résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2014*, Saint-Jean-de-Matha, juin 2014, 9 p.

DÉFI-FAMILLE MATAWINIE. *Programmation*, Saint-Jean-de-Matha, 2013, 4 p.

DÉFI-FAMILLE MATAWINIE. *Lettres patentes*, Saint-Jean-de-Matha, février 1995, 4 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE. *Mémoire présenté par la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) à Madame Francine Charbonneau, ministre de la Famille, dans le cadre de la révision des programmes*, Saint-Lambert, septembre 2014, 9 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE et FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DU QUÉBEC. *Demandes financières des organismes communautaires Famille (OCF). Mémoire présenté à madame Nicole Léger, ministre de la Famille, dans le cadre du prochain budget 2013-2014*, Saint-Lambert, novembre 2012, 7 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE. *Les OCF et le plaisir des mots en famille, Rapport du sondage sur les pratiques d'enrichissement des littératies familiales des organismes communautaires Famille (OCF)*, Saint-Lambert, décembre 2010, 47 p.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE. *Cadre de référence sur les pratiques d'action communautaire autonome famille*, Saint-Lambert, 2008, 23 p.

FOREST, Danielle et Lise ST-GERMAIN. *Devis de recherche réalisé pour la Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière*, Trois-Rivières, Centre de recherche sociale appliquée, 2014, 10 p.

FORTIN, Françoise et François BOWEN. « Une évaluation des effets d'un programme de réduction des conflits chez les enfants », dans *Approches et pratiques en évaluation de programme*, sous la direction de Valéry Ridde et Christian Dagenais, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2009, p. 307-325.

JULIE GERMAIN INC. SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE. *Ateliers éducatifs : Les Petits Mousses, États financiers – non audités au 31 juillet 2014*, Rawdon, 2014, 7 p.

JULIE GERMAIN INC. SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE. *Maison Parent-Aise, États financiers – non audités au 30 juin 2014*, Rawdon, 2014, 9 p.

GRAVEL ET ASSOCIÉ INC. *Parenfants de Mascouche, États financiers au 31 mars 2014*, Mascouche, mars 2014, 10 p.

JOUJOUTHÈQUE FARFOUILLE. *Rapport d'activités 2013-2014*, Joliette, mai 2014, 29 p.

JOUJOUTHÈQUE FARFOUILLE. *Lettres patentes*, Joliette, juillet 1989, 4 p.

LACHARITÉ, Carl, Marleen BAKER et Jean-Pierre GAGNIER. *Évaluation d'implantation du projet Agora 2011-2012. Faits saillants et principales conclusions*, Saint-Lambert, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, Projet Agora, mai 2013, 4 p.

LACHARITÉ, Carl, Marleen BAKER et Jean-Pierre GAGNIER. *Évaluation d'implantation du projet Agora 2011-2012*. Saint-Lambert, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, Projet Agora, mars 2013, 28 p.

LACHARITÉ, Carl, Marleen BAKER et Jean-Pierre GAGNIER. *[Auto]portrait d'organismes communautaires famille*, Saint-Lambert, Fédération québécoise des organismes communautaires Famille, Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, Projet Agora, août 2011, 43 p.

LEMIEUX, Denise, Johanne CHARBONNEAU et Michèle COMEAU. *La parentalité dans les organismes communautaires Famille*, Montréal, INRS, Urbanisation, Culture et Société, 2005, 67 p.

MAISON DE LA FAMILLE AUX QUATRE VENTS. *Rapport annuel d'activités du 1^{er} juillet 2013 au 10 juin 2014*, Berthierville, 2014, 46 p.

MAISON DE LA FAMILLE BERTHIER. *Lettres patentes supplémentaires*, Berthierville, juin 1999, 2 p.

MAISON DE LA FAMILLE « LA PARENTHÈSE ». *Rapport d'activités 2013-2014*, Repentigny, juin 2014, 42 p.

MAISON DE LA FAMILLE « LA PARENTHÈSE ». *Résultats, Exercice terminé le 31 mars 2014*, Repentigny, mars 2014, 1 p.

MAISON DE LA FAMILLE « LA PARENTHÈSE ». *Programmation Hiver-Printemps 2015*, Repentigny, 2015, 4 p.

MAISON DE LA FAMILLE « LA PARENTHÈSE ». *Certificat de conformité et Lettres patentes*, Repentigny, décembre 1995, 4 p.

MAISON PARENT-AISE. *24^e Assemblée générale*, Joliette, septembre 2014, 60 p.

MAISON PARENT-AISE. *Lettres patentes*, Joliette, juillet 1990, 4 p.

LA MAISON DE PARENTS DE LA MATAWINIE OUEST. *Rapport d'activités 2013-2014, Assemblée générale annuelle*, Rawdon, juin 2014, 15 p.

LA MAISON DE PARENTS DE LA MATAWINIE OUEST. *Avis de changement de dénomination sociale*, Rawdon, décembre 2002, 4 p.

LA MAISON DE PARENTS DE LA MATAWINIE OUEST. *Lettres patentes*, Rawdon, avril 1995, 1 p.

MARRAINES COUP DE POUCE. *Rapport d'activités 2013-2014*, Repentigny 2014, 14 p.

MARRAINES COUP DE POUCE. *État des résultats 2013-04-01 au 2014-03-31*, Repentigny, 2014, 1 p.

MARRAINES COUP DE POUCE. *Lettres patentes*, Repentigny, mars 1991, 4 p.

MARTIN, BOULARD, S.E.N.C.R.L. *Maison de parents de la Matawinie Ouest, États financiers non audités*, Rawdon, mars 2014, 10 p.

MORIN, BRASSARD, S.E.N.C. *Action Famille Lanoraie Inc., États financiers, 31 mars 2014*, Joliette, 2014, 13 p.

MOUVEMENT ORGANISÉ DES MÈRES SOLIDAIRES (M.O.M.S.). « *Plus que des ateliers... un milieu stimulant!* », Terrebonne, 2014, 14 p.

MOUVEMENT ORGANISÉ DES MÈRES SOLIDAIRES (M.O.M.S.). *Lettres patentes supplémentaires*, Terrebonne, mars 2003, 1 p.

MOUVEMENT ORGANISÉ DES MÈRES SOLIDAIRES (M.O.M.S.). *Lettres patentes*, Terrebonne, avril 1990, 5 p.

PARENFANTS DE MASCOUCHE, MAISON DE LA FAMILLE. *AGA 2013-2014*, Mascouche, juin 2014, 42 p.

NADIA PERREAULT CPA INC. *Maison de la famille Aux Quatre Vents, États financiers au 31 mars 2014*, Saint-Charles-Borromée, 2014, 9 p.

RICHARD, Caroline. *Besoins et défis des familles, perception des services et enjeux en petite enfance dans Lanaudière. Points de vue de parents et d'acteurs. Document synthèse*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2014, 16 p.

SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION. *Une démarche participative et négociée pour l'exercice de l'évaluation. Cadre de référence à la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2011, 66 p.

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE LANAUDIÈRE. *Le Petit Messager de la TROCFL*, Saint-Gabriel-de-Brandon, novembre 2014, 2 p.

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE LANAUDIÈRE. *Cahier de l'Assemblée générale annuelle 2013-2014*, Saint-Gabriel-de-Brandon, octobre 2014, 24 p.

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE LANAUDIÈRE. *Répertoire des activités et services des organismes communautaires Famille du nord de Lanaudière*, Saint-Gabriel-de-Brandon, avril 2014, 18 p.

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE LANAUDIÈRE. *Répertoire des activités et services des organismes communautaires Famille du sud de Lanaudière*, Saint-Gabriel-de-Brandon, avril 2014, 13 p.



ANNEXE 1

Guide de discussion avec les équipes de travail



**Étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des équipes de travail, des bénévoles et des membres des CA**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
1. Description des OCF / des OCFL / de l'OCF	1.1 Description générale	<ul style="list-style-type: none"> • Selon vous, qu'est-ce que c'est, un OCF? (<i>définition, description générale</i>) • De façon générale, qu'est-ce qui caractérise, selon vous, les OCF? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Qu'est-ce qui différencie, selon vous, les OCF des autres organismes, établissements publics ou entreprises privées qui offrent des services aux familles? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) • Est-ce que ceux de Lanaudière se distinguent de façon spéciale parmi l'ensemble des OCF du Québec? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) 	15 min.
	1.2 Particularités de l'OCF des participants	<ul style="list-style-type: none"> • Décrivez-moi votre OCF. (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Comment et pourquoi il a été fondé → À quels besoins il répond → Quels services il offre → Quelles valeurs il défend → Sur quelle approche il s'appuie → Comment il a évolué depuis sa fondation • Qu'est-ce qui caractérise votre OCF? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Est-ce que votre OCF est très différent des autres OCF de Lanaudière? En quoi? 	15 min.
	1.3 Liens des participants avec l'OCF	<ul style="list-style-type: none"> • Vous-même, comment êtes-vous entré en lien avec cet OCFL? Depuis quand? (<i>tour de table</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer bénévolement dans un CA, dans un comité de travail? → Pourquoi, comme travailleuses, avez-vous choisi ce milieu comme lieu de travail? → Avez-vous changé de rôle au sein de l'OCF depuis que vous êtes entré/e en lien avec celui-ci? 	15 min.

**Étude évaluative des effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des équipes de travail, des bénévoles et des membres des CA**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
2. Motivations des familles	2.1 Origine de la connaissance	<ul style="list-style-type: none"> • De façon générale, comment les familles entendent-elles parler des OCF? (<i>source d'information, référence</i>) • Comment entendent-elles parler de votre OCFL? 	10 min.
	2.2 Motivations initiales	<ul style="list-style-type: none"> • Au début, pour quelle(s) raison(s) les familles décident-elles d'utiliser les services ou de participer aux activités d'un/de votre OCF? (<i>besoin spécifique, approche et valeurs de l'OCF, etc.</i>) 	10 min.
	2.3 Motivations à poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui amène des familles à revenir à l'OCF pour utiliser les services ou participer aux activités? • Qu'est-ce qui les amène à ne plus utiliser les services ou à ne plus participer aux activités d'un/de votre OCF? (<i>besoin comblé, enfants ayant grandi, déménagement, etc.</i>) 	10 min.

**Étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des équipes de travail, des bénévoles et des membres des CA**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
3. Effets	3.1 Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Selon vous, qu'est-ce que ça devrait apporter aux familles d'utiliser les services de votre OCF ou de participer à ses activités? (<i>à court, moyen et long terme</i>) (<i>effets attendus correspondant aux objectifs visés?</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Qu'est-ce que ça devrait apporter particulièrement aux mères? → Aux pères? → Aux enfants? 	10 min.
	3.2 Effets obtenus	<ul style="list-style-type: none"> • Selon vos observations, qu'est-ce que ça apporte vraiment aux familles d'utiliser les services de votre OCF? <ul style="list-style-type: none"> → Qu'est-ce que ça apporte particulièrement aux mères? (<i>au-delà de la satisfaction p/r aux activités?</i>) → Aux pères? (<i>au-delà de la satisfaction p/r aux activités?</i>) → Aux enfants? (<i>au-delà de la satisfaction p/r aux activités?</i>) • Selon vous, quels types de services ou d'activités ont les effets les plus importants sur les familles qui les utilisent? (<i>1. Maison de la famille : milieu de vie ; 2. Alimentation saine ; 3. Hygiène de vie, activité physique, détente ; 4. Développement de l'enfant ; 5. Enrichissement de l'expérience parentale ; 6. Soutien aux parents</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Quels types d'effets? (<i>autres qu'atteinte des objectifs visés?</i>) • Selon vous, quels types de services ou d'activités ont les effets les plus durables sur les familles qui les utilisent? (<i>1. Maison de la famille : milieu de vie ; 2. Alimentation saine ; 3. Hygiène de vie, activité physique, détente ; 4. Développement de l'enfant ; 5. Enrichissement de l'expérience parentale ; 6. Soutien aux parents</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Quels types d'effets? (<i>autres qu'atteinte des objectifs visés?</i>) • Avez-vous observé des effets inattendus sur les familles qui utilisent les services ou participent aux activités de votre OCF? (<i>sur les mères, sur les pères, sur les enfants...</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Quels types d'effets? • Selon vous, est-ce que l'utilisation des services de votre OCF ou la participation à ses activités a seulement des effets positifs sur les familles? (<i>certaines effets négatifs sur les mères, sur les pères, sur les enfants...</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Quels types d'effets? 	20 min.

**Étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des équipes de travail, des bénévoles et des membres des CA**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
4. Conditions facilitantes et limitantes	4.1 Conditions limitantes	<ul style="list-style-type: none"> • De votre point de vue, quelles conditions ou quels éléments limitent l'atteinte d'effets positifs sur les familles qui utilisent les services de votre OCF ou participent à ses activités? <ul style="list-style-type: none"> → Conditions ou éléments internes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Liés à la philosophie, aux valeurs ou aux approches? (<i>accueil, ouverture, respect, etc.</i>) ✓ Liés aux ressources humaines? (<i>compétences, disponibilité, attitude, etc.</i>) ✓ Liés aux ressources matérielles? (<i>local, équipement, transport, etc.</i>) ✓ Liés aux ressources financières? (<i>financement de l'OCFL, coût des activités pour les familles, etc.</i>) → Conditions ou éléments externes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contexte social, politique, économique, etc. ✓ Conditions propres aux personnes/aux familles 	15 min
	4.2 Conditions facilitantes	<ul style="list-style-type: none"> • De votre point de vue, quelles conditions ou quels éléments facilitent l'atteinte d'effets positifs sur les familles qui utilisent les services de votre OCF ou participent à ses activités? <ul style="list-style-type: none"> → Conditions ou éléments internes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Liés à la philosophie, aux valeurs ou aux approches? (<i>accueil, ouverture, respect, etc.</i>) ✓ Liés aux ressources humaines? (<i>compétences, disponibilité, attitude, etc.</i>) ✓ Liés aux ressources matérielles? (<i>local, équipement, transport, etc.</i>) ✓ Liés aux ressources financières? (<i>financement de l'OCFL, coût des activités pour les familles, etc.</i>) → Conditions ou éléments externes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contexte social, politique, économique, etc. ✓ Conditions propres aux personnes/aux familles 	15 min.



ANNEXE 2

Grille d'observation des groupes de discussion
auprès des équipes de travail



Grille d'observation des groupes de discussion auprès des employés, des bénévoles et des membres de CA
Étude évaluative des effets sur les familles lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région

Identification de l'organisme : _____ Date de la rencontre : _____

Thème 1. Description des OCF / des OCFL / de l'OCF

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
1.1 Description générale						
1.2 Particularités de l'OCF des participants						
1.3 Liens des participants avec l'OCF						

Grille d'observation des groupes de discussion auprès des employés, des bénévoles et des membres de CA
Étude évaluative des effets sur les familles Ianaudoises des activités offertes par les OCF de la région

Thème 2. Motivation des familles

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
2.1 Origine de la connaissance						
2.2 Motivations initiales						
2.3 Motivations à poursuivre						

Grille d'observation des groupes de discussion auprès des employés, des bénévoles et des membres de CA
Étude évaluative des effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les OCF de la région

Thème 3. Effets

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
3.1 Effets attendus						
3.2 Effets obtenus						

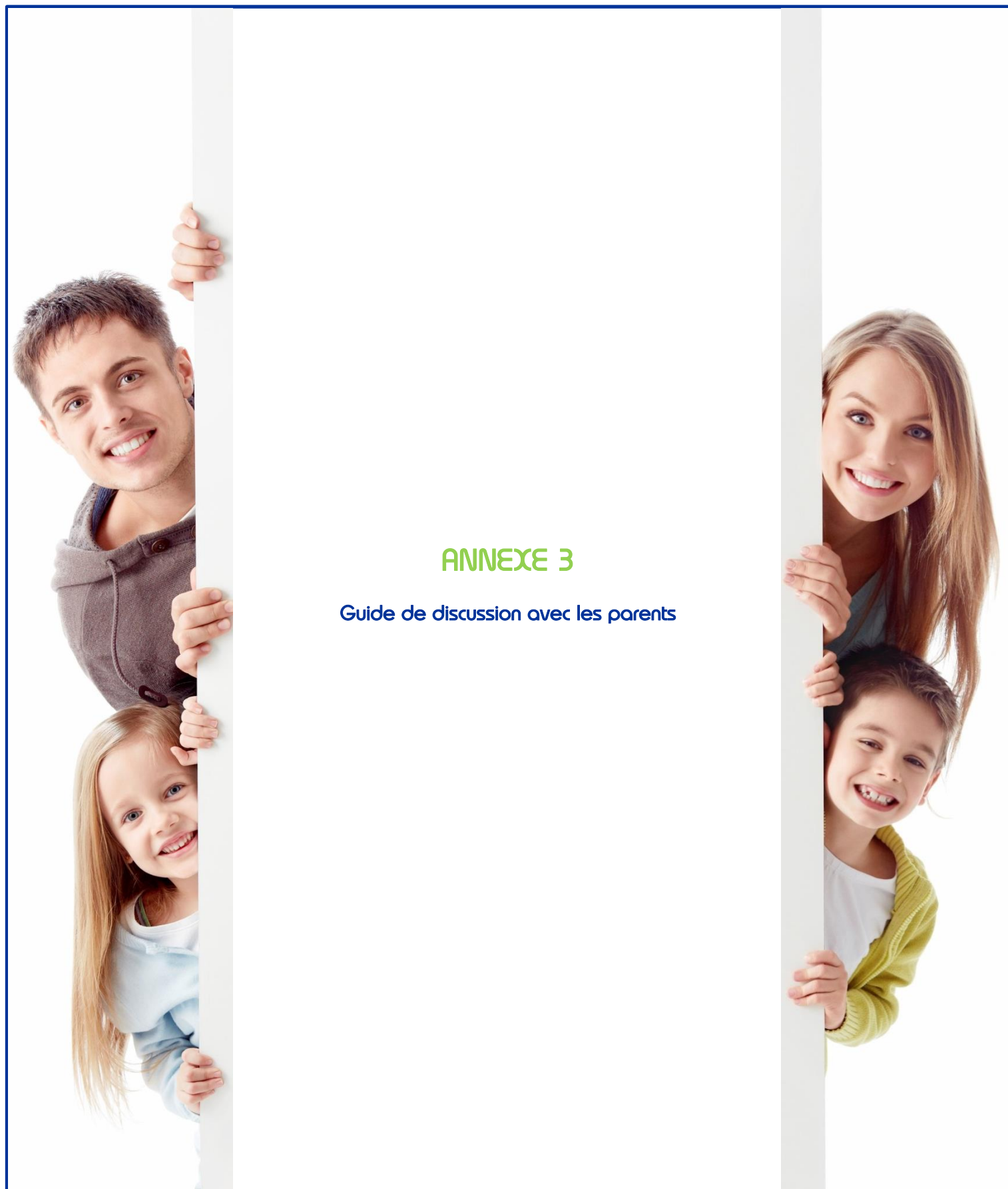
Grille d'observation des groupes de discussion auprès des employés, des bénévoles et des membres de CA
Étude évaluative des effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les OCF de la région

Thème 4. Conditions facilitantes et limitantes

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
4.1 Conditions facilitantes						
4.2 Conditions limitantes						

Commentaires divers

Schéma des ____ participants autour de la table (1 numéro pour chacun + «A» pour animateur + «O» pour observatrice)	Correspondance prénoms- numéros
	1. _____
	2. _____
	3. _____
	4. _____
	5. _____
	6. _____
	7. _____
	8. _____
	9. _____
	10. _____
	11. _____
	13. _____
	14. _____
	15. _____
	16. _____
	17. _____
	18. _____
	19. _____
	20. _____



ANNEXE 3

Guide de discussion avec les parents

**Étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des parents**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
1. Description des OCF / des OCFL / de l'OCF	1.1 Description générale	<ul style="list-style-type: none"> • Selon vous, qu'est-ce que c'est, un OCF? (<i>définition, description générale</i>) • De façon générale, qu'est-ce qui caractérise, selon vous, les OCF? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Qu'est-ce qui différencie, selon vous, les OCF des autres organismes, établissements publics ou entreprises privées qui offrent des services aux familles? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) • D'après vous, ceux de Lanaudière sont-ils très différents de l'ensemble des OCF du Québec? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) 	10 min.
	1.2 Particularités de l'OCF des participants	<ul style="list-style-type: none"> • Décrivez-moi l'OCF que vous fréquentez. (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Pouvez-vous me dire comment et pourquoi il a été fondé → À quels besoins il répond → Quels services il offre → Quelles valeurs il défend → Sur quelle approche il s'appuie → Comment il a évolué depuis sa fondation • Qu'est-ce qui caractérise l'OCF que vous fréquentez? (<i>origine-histoire, valeurs, services, approche, etc.</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Est-ce que votre OCF est très différent des autres OCF de Lanaudière? En quoi? 	15 min.

**Étude évaluative des effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des parents**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
2. Parcours et motivations des familles	2.1 Parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Racontez-moi ce qui vous a amené à la maison de la famille/à l'OCF. (<i>tour de table</i>) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comment avez-vous entendu parler de <i>l'OCF que vous fréquentez?</i> (<i>source d'information, référence</i>) ✓ Depuis combien de temps fréquentez-vous cet organisme? 	15 min.
	2.2 Motivations initiales	<ul style="list-style-type: none"> • Au début, <i>pour quelle(s) raison(s)</i> avez-vous décidé de venir à la maison de la famille/à l'OCF? (<i>besoin spécifique, approche et valeurs de l'OCF, curiosité, conseil ou référence de quelqu'un, etc.</i>) 	10 min.
	2.3 Motivations à poursuivre	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui vous a amené à <i>revenir à la maison de la famille/à l'OCF?</i> • Selon vous, qu'est-ce qui vous amènerait ou qui amène d'autres familles à <i>ne plus fréquenter la maison de la famille/l'OCF?</i> (<i>besoin comblé, situation personnelle changée, etc.</i>) 	10 min.

**Étude évaluative des effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des parents**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
3. Effets	3.1 Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Selon vous, qu'est-ce que ça devrait apporter aux familles de venir à la maison de la famille/à l'OCF? (<i>à court, moyen et long terme</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Qu'est-ce que ça devrait apporter particulièrement aux mères? → Aux pères? → Aux enfants? 	10 min.
	3.2 Effets obtenus	<ul style="list-style-type: none"> • Selon vous, qu'est-ce que ça apporte réellement aux familles de venir à la maison de la famille/à l'OCF? <ul style="list-style-type: none"> → Qu'est-ce que ça apporte réellement aux mères? → Aux pères? → Aux enfants? • Qu'est-ce que ça vous a apporté personnellement de venir à la maison de la famille/à l'OCF? <ul style="list-style-type: none"> → Au reste de votre famille? (<i>au-delà de la satisfaction p/r aux activités?</i>) • Selon vous, parmi les services et activités offerts par les OCF, y en a-t-il qui changent significativement la vie des familles qui les utilisent? (<i>A. Maison de la famille : Milieu de vie; B. alimentation saine; C. Hygiène de vie, activité physique, détente ; D. Développement de l'enfant ; E. Enrichissement de l'expérience parentale ; F. Soutien aux parents</i>) <ul style="list-style-type: none"> → Lesquels? → Comment changent-ils leur vie? 	20 min.

**Étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région
Groupe de discussion auprès des parents**

Thème	Sous-thème	Questions type	Durée
4. Conditions limitantes et facilitantes	4.2 Conditions limitantes	<ul style="list-style-type: none"> • Quand vous venez à la maison de la famille/à l'OCF, qu'est-ce qui pourrait vous empêcher d'en retirer quelque chose qui va durer? <i>(au-delà de la satisfaction immédiate d'un besoin)</i> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La façon dont ces services ou ces activités sont offerts? <i>(philosophie, valeurs, approches)</i> ✓ Les personnes qui y travaillent? <i>(ressources humaines)</i> ✓ Des éléments matériels? <i>(local, équipements, transport, etc.)</i> ✓ L'accessibilité économique? <i>(ressources financières)</i> → Conditions ou éléments internes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La façon dont ces services ou ces activités sont offerts? <i>(philosophie, valeurs, approches)</i> ✓ Les personnes qui y travaillent <i>(ressources humaines)</i> ✓ Des éléments matériels? <i>(local, équipements, transport, etc.)</i> ✓ Le coût des services, des activités? <i>(ressources financières)</i> → Conditions ou éléments externes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contexte social, politique, économique, etc. ✓ Conditions personnelles/familiales 	15 min.
	4.1 Conditions facilitantes	<ul style="list-style-type: none"> • Quand vous venez à la maison de la famille/à l'OCF, qu'est-ce qui fait que vous pouvez en retirer quelque chose qui va durer? <i>(au-delà de la satisfaction immédiate d'un besoin)</i> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La façon dont ces services ou ces activités sont offerts? <i>(philosophie, valeurs, approches)</i> ✓ Les personnes qui y travaillent? <i>(ressources humaines)</i> ✓ Des éléments matériels? <i>(local, équipements, transport, etc.)</i> ✓ Le coût des services, des activités? <i>(ressources financières)</i> → Conditions ou éléments internes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La façon dont ces services ou ces activités sont offerts? <i>(philosophie, valeurs, approches)</i> ✓ Les personnes qui y travaillent? <i>(ressources humaines)</i> ✓ Des éléments matériels? <i>(local, équipements, transport, etc.)</i> ✓ Le coût des services, des activités? <i>(ressources financières)</i> → Conditions ou éléments externes à l'OCFL : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contexte social, politique, économique, etc. ✓ Conditions personnelles/familiales 	15 min.



ANNEXE 4

Grille d'observation
des groupes de discussion auprès des parents



Grille d'observation des groupes de discussion auprès des parents
Étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région

Identification de l'organisme : _____ Date de la rencontre : _____

Thème 1. Description des OCF / des OCFL / de l'OCF

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
1.1 Description générale						
1.2 Particularités de l'OCF des participants						

Grille d'observation des groupes de discussion auprès des parents
Étude évaluative des effets sur les familles Lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région

Thème 2. Parcours et motivation des familles

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
2.1 Parcours						
2.2 Motivations initiales						
2.3 Motivations à poursuivre						

Grille d'observation des groupes de discussion auprès des parents
Étude évaluative des effets sur les familles lanaudoises des activités offertes par les OCF de la région

Thème 3. Effets

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
3.1 Effets attendus						
3.2 Effets obtenus						

Grille d'observation des groupes de discussion auprès des parents
Étude évaluative des effets sur les familles lanadoises des activités offertes par les OCF de la région



Thème 4. Conditions facilitantes et limitantes

Sous-thèmes	# des participants	Contenu de la discussion (mots clés)	Compréhension du thème (+ ou -)	Non verbal (+ ou -)	Ambiance générale, dynamique & relations entre participants (+ ou -)	Durée
4.1 Conditions facilitantes						
4.2 Conditions limitantes						

Commentaires divers

<p style="text-align: center;">Schéma des ____ participants autour de la table (1 numéro pour chacun + «A» pour animateur + «O» pour observatrice)</p>	<p style="text-align: center;">Correspondance prénoms- numéros</p>
	1. _____ 2. _____ 3. _____ 4. _____ 5. _____ 6. _____ 7. _____ 8. _____ 9. _____ 10. _____ 11. _____ 13. _____ 14. _____ 15. _____ 16. _____ 17. _____ 18. _____ 19. _____ 20. _____



ANNEXE 5

Questionnaire adressé
aux partenaires des OCFL



**QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PARTENAIRES
DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE LANAUDIÈRE
ÉVALUATION DES EFFETS SUR LES FAMILLES
DES ACTIVITÉS OFFERTES PAR CES ORGANISMES**
(version finale du 9 février 2015)

INTRODUCTION

Bonjour,

La Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de Lanaudière, à la demande de la **Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière (TROCFL)**, fait présentement une étude évaluative concernant les effets sur les familles des activités offertes par les organismes communautaires Famille de Lanaudière (OCFL). Le questionnaire qui vous est adressé aujourd'hui s'inscrit dans un des volets de cette étude. Votre organisation a été identifiée comme étant un partenaire d'un ou de plus d'un organisme communautaire Famille de Lanaudière. Puis, vous avez été identifié/e, au sein de votre organisation, en tant que personne pouvant répondre à ce questionnaire.

Votre collaboration à cette évaluation est très importante. Votre opinion et celle des autres partenaires de la TROCFL aideront les organismes communautaires Famille de Lanaudière à mieux comprendre globalement leur apport aux familles lanaudoises. Cette étude permettra également de mettre en évidence les points forts et les points faibles des activités et des services offerts par ces organismes, en lien avec les effets attendus. Les résultats de la démarche devraient contribuer à améliorer ces activités et ces services, au bénéfice des familles qui y participent. De plus, une meilleure connaissance de ce que les organismes communautaires Famille de Lanaudière apportent aux familles de la région pourrait éventuellement conduire à une reconnaissance accrue de ces organismes.

Si vous désirez plus d'informations sur cette étude, vous pouvez contacter Céline Poissant, agente de planification, de programmation et de recherche responsable de sa réalisation, au 450 759-1157 ou 1 800 668-9229, poste 4269.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Il est important que vous répondiez à ce questionnaire **au plus tard le 27 février 2015**. Ça devrait vous prendre environ 15 minutes.

Pour la plupart des questions posées, des choix de réponses vous sont proposés. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Vous répondez ce que vous pensez, au meilleur de votre connaissance.

Vous n'avez pas à vous identifier et toutes vos réponses demeureront confidentielles.

CONSIGNES TECHNIQUES

Pour répondre aux questions à choix multiples, cliquez sur votre choix de réponse. Pour les réponses « autres » ou à développement, écrire votre réponse dans la case prévue à cet effet. La navigation se fait en utilisant les boutons « PAGE PRÉCÉDENTE » et « PAGE SUIVANTE ». Lorsque vous aurez terminé de remplir le questionnaire, il est important de cliquer sur le bouton « TERMINÉ » afin que vos réponses soient enregistrées.

Notez que vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à tout le questionnaire en une seule fois. Vous ne perdrez pas vos réponses si vous fermez le questionnaire et le rouvrez à un autre moment pour terminer de le remplir.

1. De quel type d'organisation faites-vous partie? (cochez **une seule** réponse)

- a) Organisme public du réseau de la santé et des services sociaux ₁
- b) Ministère ou organisme public d'un réseau autre que celui de la santé et des services sociaux ₂
- c) Organisme ou établissement du milieu scolaire ₃
- d) Organisme parapublic ₄
- e) Organisme communautaire ₅
- f) Organisme bénévole ₆
- g) Organisme à but non lucratif ₇
- h) Municipalité ou municipalité régionale de comté (MRC) ₈
- i) Entreprise privée ₉
- j) Autre, précisez : _____

2. À quel titre faites-vous partie de cette organisation? (cochez **une seule** réponse)

- a) Directeur/trice ou coordonnateur/trice salarié/e ₁
- b) Directeur/trice ou coordonnateur/trice bénévole ₂
- c) Employé/e salarié/e ₃
- d) Employé/e bénévole ₄
- e) Autre, précisez : _____

3. Selon vous, parmi les choix suivants, quelle serait **la définition la plus représentative** d'un organisme communautaire Famille? (cochez **une seule** réponse)

- a) Un organisme qui offre gratuitement ou à faible coût des activités et des services aux familles du milieu ₁
- b) Un organisme qui vise à contribuer au développement communautaire et à l'amélioration du tissu social en faisant appel à la capacité des familles de se prendre en main ₂
- c) Un organisme qui offre aux familles des interventions alternatives à celles du réseau public ₃
- d) Un organisme qui se présente comme un milieu de vie permettant aux familles de bâtir entre elles des réseaux de solidarité et d'entraide ₄
- e) Un organisme qui incite les familles à rechercher collectivement des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent ₅
- f) Un organisme qui répond prioritairement à différents besoins des familles démunies ₆

4. Selon vous, parmi les choix suivants, qu'est-ce qui **caractérise le plus** les organismes communautaires Famille **en général** par rapport aux autres organismes, établissements publics ou entreprises privées qui offrent des services aux familles? (cochez **une seule** réponse)

- a) Leur création par et pour les gens du milieu ₁
- b) Les valeurs préconisées ₂
- c) Les approches utilisées ₃
- d) La diversité des activités et des services offerts ₄
- e) L'attitude accueillante de leurs ressources humaines ₅
- f) L'aspect convivial et chaleureux de leurs locaux ₆
- g) Leur situation de première ligne face à différentes problématiques affectant les familles (par exemple, la pauvreté, la violence, l'isolement et l'exclusion) ₇
- h) Leurs revendications de politiques et de mesures sociales susceptibles de soutenir adéquatement les familles ₈
- i) Une autre caractéristique, précisez : _____

5. Selon vous, les organismes communautaires Famille **de Lanaudière** sont-ils **différents** de ceux des autres régions du Québec? (cochez **une seule** réponse)
- a) Oui ₂
 b) Non ₃ → **Passez à la question 7**
 c) Je ne sais pas ₅ → **Passez à la question 7**
6. Selon vous, qu'est-ce qui distingue le plus les organismes communautaires Famille **de Lanaudière** de ceux des autres régions du Québec? (cochez **une seule** réponse)
- a) Leur ancienneté ₁
 b) Leur enracinement dans le milieu ₂
 c) Leur esprit d'innovation ₃
 d) L'engagement de leur regroupement ₄
 e) Le professionnalisme de leurs ressources humaines ₅
 f) Leur engagement et leur mobilisation envers la transformation sociale ₆
 g) Le territoire rural desservi par plusieurs ₇
 h) Je ne sais pas ₈
 i) Une autre caractéristique, précisez : _____
7. Selon vous, quels sont les **principaux besoins** auxquels répondent les organismes communautaires Famille de Lanaudière? (cochez **trois** réponses maximum)
- a) Briser l'isolement des parents et des enfants ₁
 b) Loisir et détente ₂
 c) Référence et information ₃
 d) Reconnaissance et développement des compétences parentales ₄
 e) Répit et soutien aux parents ₅
 f) Stimulation des enfants ₆
 g) Accès à faible coût à des équipements de sécurité (ex. sièges d'auto) ₇
 h) Un autre besoin, précisez : _____
8. Selon vous, quels sont les **activités et services offerts** par les différents organismes communautaires Famille de Lanaudière? (cochez **toutes les cases qui s'appliquent**)
- a) De l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement dans un milieu de vie ₁
 b) Des activités et services sur l'alimentation saine ₂
 c) Des activités et services liés à l'hygiène de vie, l'activité physique et la détente ₃
 d) Des activités et services visant le développement de l'enfant ₄
 e) Des activités et services visant l'enrichissement de l'expérience parentale ₅
 f) Des activités et services de soutien aux parents ₆
 g) Des activités et services de promotion de l'engagement paternel ₇
 h) Des services de prêt et de vente à faible coût de divers équipements (sièges d'auto, jouets, livres, dvd, etc.) ₈
 i) Du dépannage ponctuel (aliments, vêtements, couches, lait pour bébé, essence, etc.) ₉
 j) Des événements, des activités festives et des sorties familiales ₁₀
 k) De l'hébergement ₁₁
 l) De la mobilisation visant à revendiquer des politiques et mesures sociales adéquates pour les familles ₁₂
 m) De l'aide financière ₁₃
 n) De l'éducation populaire ₁₄
 o) D'autres services, précisez : _____

9. Selon vous, quelles sont les **principales valeurs défendues** par les organismes communautaires Famille de Lanaudière? (cochez **trois réponses** maximum)

- a) Le respect 1
- b) La solidarité 2
- c) L'écoute 3
- d) L'entraide 4
- e) Le partage 5
- f) Le support 6
- g) La disponibilité 7
- h) L'accueil 8
- i) La discrétion 9
- j) Le développement du pouvoir d'agir (« empowerment ») 10
- k) L'ouverture à la diversité 11
- l) Une autre valeur, précisez : _____

10. Selon vous, sur **quelle principale approche** s'appuient les organismes communautaires Famille de Lanaudière quand ils offrent des services ou proposent des activités aux familles? (cochez **une seule réponse**)

- a) L'absence de jugement 1
- b) Le souci de l'égalité des chances pour tous (hommes, femmes, enfants, familles) 2
- c) La participation démocratique et la mobilisation du milieu 3
- d) L'adaptation aux besoins des familles desservies 4
- e) L'ouverture à la collaboration et au partenariat 5
- f) L'action sur les causes qui nuisent au bien-être des familles 6
- g) L'enracinement dans la communauté 7
- h) La valorisation de l'autonomie des familles 8
- i) Une approche globale de la personne 9
- j) Une autre approche, précisez : _____

11. Selon vous, qu'est-ce qui **distingue surtout** l'organisme communautaire Famille (ou les organismes communautaires Famille) avec lequel (lesquels) votre organisation travaille en partenariat, des autres organismes communautaires Famille de Lanaudière? (cochez **une seule réponse**)

- a) Sa capacité d'innovation 1
- b) Son accueil chaleureux 2
- c) La diversité des activités et des services offerts 3
- d) L'importance des ressources dont il dispose 4
- e) La crédibilité acquise au fil des années 5
- f) Son ouverture au partenariat et à la collaboration 6
- g) Le dynamisme de ses ressources humaines 7
- h) Je ne sais pas 8
- i) Une autre particularité, précisez : _____

12. **Depuis combien d'années** votre organisation est-elle **partenaire** d'un ou de plus d'un organisme communautaire Famille de Lanaudière? (cochez **une seule réponse**)

- a) Moins d'un an 1
- b) De 1 à 5 ans 2
- c) De 6 à 10 ans 3
- d) De 11 à 19 ans 4
- e) 20 ans et plus 5
- f) Je ne sais pas 6

13. Quelle/s **forme/s de partenariat** votre organisme a-t-il développée/s avec un (ou plus d'un) organisme communautaire Famille de Lanaudière? (*cochez toutes les réponses qui s'appliquent*)

- a) La référence de personnes ou de familles 1
- b) L'échange de services 2
- c) Le partage d'information 3
- d) Le soutien financier 4
- e) La participation commune à des tables de concertation 5
- f) Un ou des projet(s) commun(s) 6
- g) Une autre forme de partenariat, précisez : _____

14. Selon vous, qu'est-ce que **le partenariat** de votre organisation avec un ou plus d'un organisme communautaire Famille **apporte principalement à ce ou ces organisme/s communautaire/s Famille?** (*cochez deux réponses maximum*)

- a) Des clientèles référées 1
- b) Des ressources matérielles 2
- c) Des ressources financières 3
- d) La possibilité d'échanger sur les problématiques des familles 4
- e) Des informations 5
- f) De la visibilité 6
- g) De l'expertise 7
- h) Autre chose, précisez : _____

15. Selon vous, qu'est-ce que **le partenariat** de votre organisation avec un (ou plus d'un) organisme communautaire Famille **apporte principalement à votre organisation?** (*cochez deux réponses maximum*)

- a) Des clientèles référées 1
- b) Des ressources matérielles 2
- c) Des ressources financières 3
- d) La possibilité d'échanger sur les problématiques des familles 4
- e) Des informations 5
- f) De la visibilité 6
- g) De l'expertise 7
- h) Des ressources humaines 8
- i) Autre chose, précisez : _____

16. Selon vous, qu'est-ce que **le partenariat** de votre organisation avec un (ou plus d'un) organisme communautaire Famille **apporte principalement aux familles** qui fréquentent ce ou ces organisme/s? (*cochez une seule réponse*)

- a) L'accès à une plus grande diversité d'activités et de services 1
- b) Une réponse plus adéquate à leurs différents besoins 2
- c) La possibilité d'être référées rapidement aux services dont elles ont besoin 3
- d) Je ne sais pas 4

17. Les organismes communautaires Famille de Lanaudière souhaitent que les activités et les services qu'ils offrent aient des effets positifs sur les familles. Selon vous, qu'est-ce qui **peut faciliter l'obtention d'effets positifs sur les familles?** (cochez **toutes les réponses qui s'appliquent**)

- a) La volonté d'engagement des parents 1
- b) La proximité et l'accessibilité de l'organisme 2
- c) Les valeurs défendues et les approches utilisées par ces organismes 3
- d) La compétence des ressources humaines de ces organismes 4
- e) L'aménagement accueillant et chaleureux des locaux de ces organismes comme des milieux de vie 5
- f) La possibilité de côtoyer d'autres parents et enfants dans ces organismes 6
- g) La diversité d'activités et de services intéressants offerts à moindre coût par ces organismes 7
- h) La stabilité (non-roulement) du personnel 8
- i) Autre chose, précisez : _____ 9

18. Les organismes communautaires Famille de Lanaudière souhaitent que les activités et les services qu'ils offrent aient des effets positifs sur les familles. Selon vous, qu'est-ce qui **peut limiter l'obtention d'effets positifs sur les familles?** (cochez **toutes les réponses qui s'appliquent**)

- a) Des ressources financières inadéquates 1
- b) Des ressources humaines inadéquates 2
- c) Des ressources matérielles inadéquates 3
- d) Des heures d'ouverture non adaptées à toutes les familles 4
- e) Le roulement du personnel 5
- f) Autre chose, précisez : _____

19. Avez-vous des commentaires ou des suggestions à ajouter sur **ce que les organismes communautaires Famille apportent aux familles** qui les fréquentent?

20. Avez-vous des commentaires ou des suggestions à ajouter sur **ce qui peut aider les activités et les services** offerts par les organismes communautaires Famille à avoir **des effets positifs sur les familles?**

21. Avez-vous des commentaires ou des suggestions à ajouter sur **la façon dont votre organisation pourrait aider** (ou aider encore plus) **les activités et les services offerts** par les organismes communautaires Famille à avoir des effets positifs sur les familles?

**Nous vous remercions pour les réponses que vous avez fournies à ce questionnaire.
Les résultats de l'étude évaluative seront rendus publics au cours de l'automne 2015.
Bonne fin de journée!**



ANNEXE 6

Tableaux des résultats du questionnaire
adressé aux partenaires des OCFL



LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau 1	Résultats Q3 : Définition la plus représentative d'un OCF selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	155
Tableau 2	Résultats Q4 : Ce qui caractérise le plus les OCF selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	156
Tableau 3	Résultats Q5 : Différence perçue ou non entre les OCFL et ceux des autres régions du Québec selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	157
Tableau 4	Résultats Q6 : Ce qui distingue le plus les OCFL des OCF des autres régions du Québec selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	157
Tableau 5	Résultats Q7 : Les principaux besoins auxquels répondent les OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	158
Tableau 6	Résultats Q8 : Les activités et services offerts par les différents OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	159
Tableau 7	Résultats Q9 : Les principales valeurs défendues par les OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	160
Tableau 8	Résultats Q10 : Principale approche sur laquelle s'appuient les OCFL quand ils offrent des services ou proposent des activités aux familles selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	161
Tableau 9	Résultats Q11 : Ce qui distingue surtout le ou les OCFL avec lequel/lesquels travaille l'organisme du répondant selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	162
Tableau 10	Résultats Q13 : Forme/s de partenariat développé/e/s par l'organisme du répondant avec un ou plus d'un OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés.....	162
Tableau 11	Résultats Q14 : Ce que le partenariat du répondant avec un ou plus d'un OCF apporte principalement à ce ou ces OCF selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	163
Tableau 12	Résultats Q15 : Ce que le partenariat de l'organisation du répondant avec un ou plus d'un OCF apporte principalement à l'organisation du répondant selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés.....	163
Tableau 13	Résultats Q16 : Ce que le partenariat de l'organisation du répondant avec un ou plus d'un OCF apporte principalement aux familles qui fréquentent ce ou ces organismes selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	164
Tableau 14	Résultats Q17 : Ce qui peut faciliter l'obtention d'effets positifs sur les familles qui participent aux activités ou reçoivent les services des OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	165
Tableau 15	Résultats Q18 : Ce qui peut limiter l'obtention d'effets positifs sur les familles qui participent aux activités ou reçoivent les services des OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés	166

Tableau 1

Résultats Q3 : Définition la plus représentative d'un OCF selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié ³		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Un organisme qui incite les familles à rechercher collectivement des solutions aux problèmes qu'elles rencontrent	0	0,0	0	0,0	1	7,7	0	0,0	0	0,0	1	1,1
Un organisme qui offre aux familles des interventions alternatives à celles du réseau public	1	2,7	0	0,0	1	7,7	0	0,0	0	0,0	2	2,2
Un organisme qui offre gratuitement ou à faible coût des activités et des services aux familles du milieu	3	8,1	5	18,5	3	23,1	1	9,1	0	0,0	12	13,5
Un organisme qui répond prioritairement à différents besoins des familles démunies	2	5,4	2	7,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	4	4,5
Un organisme qui se présente comme un milieu de vie permettant aux familles de bâtir entre elles des réseaux de solidarité et d'entraide	14	37,8	6	22,2	3	23,1	4	36,4	1	100,0	28	31,5
Un organisme qui vise à contribuer au développement communautaire et à l'amélioration du tissu social en faisant appel à la capacité des familles de se prendre en main	17	45,9	14	51,9	5	38,5	6	54,5	0	0,0	42	47,2
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

³ Un répondant n'a pas spécifié à quel type d'organisations il était rattaché.

Tableau 2

Résultats Q4 : Ce qui caractérise le plus les OCF selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Leur création par et pour les gens du milieu	8	21,6	7	25,9	0	0,0	4	36,4	1	100,0	20	22,5
Les valeurs préconisées	0	0,0	1	3,7	1	7,7	0	0,0	0	0,0	2	2,2
Les approches utilisées	9	24,3	3	11,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	12	13,5
La diversité des activités et des services offerts	5	13,5	8	29,6	3	23,1	1	9,1	0	0,0	17	19,1
L'attitude accueillante de leurs ressources humaines	1	2,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	1,1
L'aspect convivial et chaleureux de leurs locaux	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	9,1	0	0,0	1	1,1
Leur situation de première ligne face à différentes problématiques affectant les familles (par exemple, la pauvreté, la violence, l'isolement et l'exclusion)	11	29,7	7	25,9	8	61,5	4	36,4	0	0,0	30	33,7
Leurs revendications de politiques et de mesures sociales susceptibles de soutenir adéquatement les familles	2	5,4	1	3,7	0	0,0	1	9,1	0	0,0	4	4,5
Une autre caractéristique	1	2,7	0	0,0	1	7,7	0	0,0	0	0,0	2	2,2
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

Tableau 3

Résultats Q5 : Différence perçue ou non entre les OCFL et ceux des autres régions du Québec selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	8	21,6	7	25,9	1	7,7	1	9,1	1	100,0	18	20,2
Non	14	37,8	14	51,9	4	30,8	3	27,3	0	0,0	35	39,3
Ne sait pas	15	40,5	6	22,2	8	61,5	7	63,6	0	0,0	36	40,4
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

Tableau 4

Résultats Q6 : Ce qui distingue le plus les OCFL des OCF des autres régions du Québec selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Leur ancienneté	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Leur enracinement dans le milieu	2	25,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	11,1
Leur esprit d'innovation	0	0,0	2	28,6	0	0,0	1	100,0	1	100,0	4	22,2
L'engagement de leur regroupement	1	12,5	3	42,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	4	22,2
Le professionnalisme de leurs ressources humaines	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Leur engagement et leur mobilisation envers la transformation sociale	0	0,0	2	28,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	11,1
Le territoire rural desservi par plusieurs	2	25,0	0	0,0	1	100,0	0	0,0	0	0,0	3	16,7
Ne sait pas	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Une autre caractéristique	3	37,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	16,7
Total	8	100,0	7	100,0	1	100,0	1	100,0	1	100,0	18	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

Tableau 5

Résultats Q7 : Les principaux besoins auxquels répondent les OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Briser l'isolement des parents et des enfants	30	81,1	27	100,0	11	84,6	8	72,7	1	100,0	77	86,5
Loisir et détente	4	10,8	2	7,4	1	7,7	0	0,0	0	0,0	7	7,9
Référence et information	9	24,3	11	40,7	7	53,8	3	27,3	0	0,0	30	33,7
Reconnaissance et développement des compétences parentales	26	70,3	19	70,4	6	46,2	9	81,8	0	0,0	60	67,4
Répit et soutien aux parents	16	43,2	7	25,9	1	7,7	3	27,3	0	0,0	27	30,3
Stimulation des enfants	9	24,3	7	25,9	0	0,0	2	18,2	0	0,0	18	20,2
Accès à faible coût à des équipements de sécurité (ex. sièges d'auto)	3	8,1	4	14,8	2	15,4	0	0,0	0	0,0	9	10,1
Un autre besoin	2	5,4	0	0,0	1	7,7	0	0,0	0	0,0	3	3,4
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir jusqu'à trois choix de réponses à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisation pour obtenir des totaux de 100 %.

Tableau 6

Résultats Q8 : Les activités et services offerts par les différents OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
De l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement dans un milieu de vie	33	89,2	23	85,2	12	92,3	10	90,9	1	100,0	79	88,8
Des activités et services sur l'alimentation saine	29	78,4	22	81,5	12	92,3	10	90,9	0	0,0	73	82,0
Des activités et services liés à l'hygiène de vie, l'activité physique et la détente	24	64,9	16	59,3	9	69,2	8	72,7	0	0,0	57	64,0
Des activités et services visant le développement de l'enfant	31	83,8	26	96,3	12	92,3	9	81,8	1	100,0	79	88,8
Des activités et services visant l'enrichissement de l'expérience parentale	33	89,2	24	88,9	12	92,3	10	90,9	0	0,0	79	88,8
Des activités et services de soutien aux parents	34	91,9	24	88,9	12	92,3	9	81,8	1	100,0	80	89,9
Des activités et services de promotion de l'engagement paternel	27	73,0	22	81,5	12	92,3	9	81,8	0	0,0	70	78,7
Des services de prêt et de vente à faible coût de divers équipements (sièges d'auto, jouets, livres, dvd, etc.)	30	81,1	24	88,9	9	69,2	9	81,8	0	0,0	72	80,9
Du dépannage ponctuel (aliments, vêtements, couches, lait pour bébé, essence, etc.)	24	64,9	22	81,5	7	53,8	6	54,5	0	0,0	59	66,3
Des événements, des activités festives et des sorties familiales	32	86,5	26	96,3	8	61,5	9	81,8	0	0,0	75	84,3
De l'hébergement	1	2,7	1	3,7	1	7,7	1	9,1	0	0,0	4	4,5
De la mobilisation visant à revendiquer des politiques et mesures sociales adéquates pour les familles	22	59,5	13	48,1	7	53,8	7	63,6	0	0,0	49	55,1
De l'aide financière	1	2,7	3	11,1	1	7,7	1	9,1	0	0,0	6	6,7
De l'éducation populaire	27	73,0	18	66,7	5	38,5	9	81,8	0	0,0	59	66,3
D'autres services	4	10,8	1	3,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	5,6
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir tous les choix de réponses qui s'appliquaient à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisation pour obtenir des totaux de 100 %.

Tableau 7

Résultats Q9 : Les principales valeurs défendues par les OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Le respect	18	48,6	17	63,0	9	69,2	4	36,4	0	0,0	48	53,9
La solidarité	13	35,1	8	29,6	7	53,8	5	45,5	0	0,0	33	37,1
L'écoute	18	48,6	11	40,7	4	30,8	3	27,3	1	100,0	37	41,6
L'entraide	29	78,4	15	55,6	10	76,9	7	63,6	1	100,0	62	69,7
Le partage	9	24,3	2	7,4	3	23,1	1	9,1	0	0,0	15	16,9
Le support	13	35,1	7	25,9	6	46,2	3	27,3	0	0,0	29	32,6
La disponibilité	6	16,2	2	7,4	2	15,4	1	9,1	1	100,0	12	13,5
L'accueil	12	32,4	7	25,9	4	30,8	5	45,5	0	0,0	28	31,5
La discrétion	7	18,9	2	7,4	3	23,1	2	18,2	0	0,0	14	15,7
Le développement du pouvoir d'agir (« empowerment »)	18	48,6	14	51,9	6	46,2	7	63,6	0	0,0	45	50,6
L'ouverture à la diversité	9	24,3	4	14,8	3	23,1	3	27,3	0	0,0	19	21,3
Une autre valeur	1	2,7	0	0,0	1	7,7	1	9,1	0	0,0	3	3,4
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir jusqu'à trois choix de réponses à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisations pour obtenir des totaux de 100 %.

Tableau 8

Résultats Q10 : Principale approche sur laquelle s'appuient les OCFL quand ils offrent des services ou proposent des activités aux familles selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
L'absence de jugement	5	13,5	3	11,1	1	7,7	1	9,1	0	0,0	10	11,2
Le souci de l'égalité des chances pour tous (hommes, femmes, enfants, familles)	3	8,1	0	0,0	3	23,1	1	9,1	0	0,0	7	7,9
La participation démocratique et la mobilisation du milieu	4	10,8	3	11,1	3	23,1	1	9,1	0	0,0	11	12,4
L'adaptation aux besoins des familles desservies	11	29,7	12	44,4	2	15,4	4	36,4	0	0,0	29	32,6
L'ouverture à la collaboration et au partenariat	0	0,0	0	0,0	1	7,7	1	9,1	0	0,0	2	2,2
L'action sur les causes qui nuisent au bien-être des familles	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
L'enracinement dans la communauté	1	2,7	0	0,0	0	0,0	1	9,1	0	0,0	2	2,2
La valorisation de l'autonomie des familles	11	29,7	2	7,4	2	15,4	0	0,0	0	0,0	15	16,9
Une approche globale de la personne	2	5,4	7	25,9	1	7,7	2	18,2	1	100,0	13	14,6
Une autre approche	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

Tableau 9

Résultats Q11 : Ce qui distingue surtout le ou les OCFL avec lequel/lesquels travaille l'organisme du répondant selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Sa capacité d'innovation	2	5,4	0	0,0	2	15,4	0	0,0	0	0,0	4	4,5
Son accueil chaleureux	4	10,8	1	3,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	5	5,6
La diversité des activités et des services offerts	6	16,2	8	29,6	1	7,7	1	9,1	0	0,0	16	18,0
L'importance des ressources dont il dispose	3	8,1	0	0,0	1	7,7	0	0,0	0	0,0	4	4,5
La crédibilité acquise au fil des années	4	10,8	3	11,1	1	7,7	4	36,4	1	100,0	13	14,6
Son ouverture au partenariat et à la collaboration	11	29,7	9	33,3	6	46,2	4	36,4	0	0,0	30	33,7
Le dynamisme de ses ressources humaines	1	2,7	3	11,1	0	0,0	1	9,1	0	0,0	5	5,6
Ne sait pas	3	8,1	0	0,0	1	7,7	1	9,1	0	0,0	5	5,6
Une autre particularité	2	5,4	2	7,4	1	7,7	0	0,0	0	0,0	5	5,6
Ne répond pas	1	2,7	1	3,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2	2,2
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

Tableau 10

Résultats Q13 : Forme/s de partenariat développé/e/s par l'organisme du répondant avec un ou plus d'un OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	MRC	%	n	%	n	%	n	%
La référence de personnes ou de familles	27	73,0	24	88,9	6	46,2	8	72,7	1	100,0	66	74,2
L'échange de services	23	62,2	13	48,1	7	53,8	4	36,4	1	100,0	48	53,9
Le partage d'information	27	73,0	15	55,6	10	76,9	7	63,6	1	100,0	60	67,4
Le soutien financier	2	5,4	17	63,0	6	46,2	1	9,1	1	100,0	27	30,3
La participation commune à des tables de concertation	33	89,2	24	88,9	9	69,2	6	54,5	1	100,0	73	82,0
Un ou des projet(s) commun(s)	20	54,1	21	77,8	7	53,8	9	81,8	1	100,0	58	65,2
Une autre forme de partenariat	3	8,1	1	3,7	0	0,0	2	18,2	0	0,0	6	6,7
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir tous les choix de réponses qui s'appliquaient à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisations pour obtenir des totaux de 100 %.

Tableau 11

Résultats Q14 : Ce que le partenariat du répondant avec un ou plus d'un OCF apporte principalement à ce ou ces OCF selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Des clientèles référées	18	48,6	19	70,4	6	46,2	3	27,3	1	100,0	47	52,8
Des ressources matérielles	3	8,1	1	3,7	9	69,2	0	0,0	0	0,0	13	14,6
Des ressources financières	2	5,4	9	33,3	6	46,2	0	0,0	0	0,0	17	19,1
La possibilité d'échanger sur les problématiques des familles	20	54,1	11	40,7	8	61,5	7	63,6	1	100,0	47	52,8
Des informations	17	45,9	4	14,8	4	30,8	5	45,5	0	0,0	30	33,7
De la visibilité	10	27,0	7	25,9	3	23,1	2	18,2	0	0,0	22	24,7
De l'expertise	14	37,8	10	37,0	2	15,4	4	36,4	0	0,0	30	33,7
Autre chose	3	8,1	0	0,0	0	0,0	1	9,1	0	0,0	4	4,5
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir jusqu'à deux choix de réponses à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisations pour obtenir des totaux de 100 %.

Tableau 12

Résultats Q15 : Ce que le partenariat de l'organisation du répondant avec un ou plus d'un OCF apporte principalement à l'organisation du répondant selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Des clientèles référées	16	43,2	14	51,9	4	30,8	4	36,4	1	100,0	39	43,8
Des ressources matérielles	1	2,7	5	18,5	3	23,1	0	0,0	0	0,0	9	10,1
Des ressources financières	1	2,7	0	0,0	3	23,1	0	0,0	0	0,0	4	4,5
La possibilité d'échanger sur les problématiques des familles	20	54,1	16	59,3	7	53,8	7	63,6	1	100,0	51	57,3
Des informations	14	37,8	8	29,6	8	61,5	4	36,4	0	0,0	34	38,2
De la visibilité	9	24,3	4	14,8	2	15,4	1	9,1	0	0,0	16	18,0
De l'expertise	16	43,2	7	25,9	6	46,2	5	45,5	0	0,0	34	38,2
Des ressources humaines	1	2,7	1	3,7	3	23,1	0	0,0	0	0,0	5	5,6
Autre chose	2	5,4	1	3,7	0	0,0	2	18,2	0	0,0	5	5,6
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir jusqu'à deux choix de réponses à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisations pour obtenir des totaux de 100 %.

Tableau 13

Résultats Q16 : Ce que le partenariat de l'organisation du répondant avec un ou plus d'un OCF apporte principalement aux familles qui fréquentent ce ou ces organismes selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
L'accès à une plus grande diversité d'activités et de services	16	43,2	13	48,1	9	69,2	4	36,4	0	0,0	42	47,2
Une réponse plus adéquate à leurs différents besoins	13	35,1	11	40,7	0	0,0	3	27,3	0	0,0	27	30,3
La possibilité d'être référées rapidement aux services dont elles ont besoin	6	16,2	1	3,7	3	23,1	2	18,2	1	100,0	13	14,6
Ne sait pas	2	5,4	0	0,0	0	0,0	1	9,1	0	0,0	3	3,4
Autre chose	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	9,1	0	0,0	1	1,1
Ne répond pas	0	0,0	2	7,4	1	7,7	0	0,0	0	0,0	3	3,4
Total	37	100,0	27	100,0	13	100,0	11	100,0	1	100,0	89	100,0

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

Tableau 14

Résultats Q17 : Ce qui peut faciliter l'obtention d'effets positifs sur les familles qui participent aux activités ou reçoivent les services des OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	N	%	n	%	n	%	n	%
La volonté d'engagement des parents	26	70,3	15	55,6	10	76,9	9	81,8	1	100,0	61	68,5
La proximité et l'accessibilité de l'organisme	35	94,6	23	85,2	8	61,5	6	54,5	1	100,0	73	82,0
Les valeurs défendues et les approches utilisées par ces organismes	25	67,6	19	70,4	8	61,5	7	63,6	1	100,0	60	67,4
La compétence des ressources humaines de ces organismes	27	73,0	22	81,5	11	84,6	8	72,7	1	100,0	69	77,5
L'aménagement accueillant et chaleureux des locaux de ces organismes comme des milieux de vie	25	67,6	22	81,5	8	61,5	7	63,6	1	100,0	63	70,8
La possibilité de côtoyer d'autres parents et enfants dans ces organismes	31	83,8	24	88,9	10	76,9	9	81,8	1	100,0	75	84,3
La diversité d'activités et de services intéressants offerts à moindre coût par ces organismes	29	78,4	23	85,2	10	76,9	8	72,7	1	100,0	71	79,8
La stabilité (non-roulement) du personnel	23	62,2	18	66,7	5	38,5	7	63,6	1	100,0	54	60,7
Autre chose	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir jusqu'à deux choix de réponses à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisations pour obtenir des totaux de 100 %.

Tableau 15

Résultats Q18 : Ce qui peut limiter l'obtention d'effets positifs sur les familles qui participent aux activités ou reçoivent les services des OCFL selon le type d'organisations auquel les répondants étaient rattachés (n et %)

Type d'organisations	OBNL ¹		Organisme public ²		Municipalité ou MRC		Organisme scolaire		Non spécifié		Total des répondants	
	n	%	n	%	N	%	n	%	n	%	n	%
Des ressources financières inadéquates	30	81,1	22	81,5	10	76,9	10	90,9	1	100,0	73	82,0
Des ressources humaines inadéquates	31	83,8	18	66,7	9	69,2	6	54,5	0	0,0	64	71,9
Des ressources matérielles inadéquates	24	64,9	15	55,6	4	30,8	5	45,5	0	0,0	48	53,9
Des heures d'ouverture non adaptées à toutes les familles	33	89,2	20	74,1	10	76,9	8	72,7	1	100,0	72	80,9
Le roulement du personnel	21	56,8	14	51,9	7	53,8	8	72,7	0	0,0	50	56,2
Autre chose	0	0,0	1	3,7	1	7,7	0	0,0	0	0,0	2	2,2
Total	37	na	27	na	13	na	11	na	1	na	89	na

¹ Organisme à but non lucratif (dont organisme communautaire, CPE et regroupement de partenaires)

² Organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un autre réseau

na : Non applicable. Comme les répondants pouvaient retenir tous les choix de réponses qui s'appliquaient à cette question, il n'est pas possible d'additionner les nombres de répondants et les pourcentages des répondants de chaque type d'organisations pour obtenir des totaux de 100 %.



ANNEXE 7

Formulaire de consentement
à l'intention des membres des équipes de travail



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
concernant la participation à un groupe de discussion dans le cadre de
l'étude évaluative des effets sur les familles lanaudoises des activités offertes
par les organismes communautaires Famille (OCF) de la région

Objet de la rencontre

Vous avez été invité(e) à participer à un groupe de discussion, en tant qu'employé(e) rémunéré(e), membre du conseil d'administration ou bénévole d'un des organismes communautaires Famille de Lanaudière (OCFL). Ce groupe de discussion est réalisé dans le cadre d'une étude évaluative portant sur les effets sur les familles lanaudoises des activités offertes par ces organismes. L'étude en cours répond à une demande de la Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière (TROCFL).

La rencontre vise à connaître votre point de vue en lien avec quatre thèmes particuliers qui vous concernent, en tant qu'acteur important d'un OCFL. Il s'agit de : 1) la description des OCFL et de votre OCFL; 2) les motivations des familles à participer aux activités de votre OCFL; 3) les effets des activités de votre OCFL sur les familles qui le fréquentent; 4) et, enfin, les conditions qui peuvent faciliter ou limiter l'obtention d'effets positifs sur les familles.

Confidentialité et anonymat

Votre participation à ce groupe de discussion se fait sur une base volontaire et librement consentie. Par ailleurs, toutes les mesures possibles seront mises en œuvre afin d'assurer la confidentialité de vos propos et votre anonymat. Cela signifie surtout que votre nom ne sera jamais associé directement à vos propos dans le cadre des rapports et publications produits dans le cadre de cette étude.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée grâce à un support numérique. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels. Il en sera de même pour les transcriptions imprimées, qui seront utilisées pour faciliter l'analyse.

Liberté de se retirer

Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui seront adressées aux participants. Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment.

Engagement et signature

Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le _____ du mois de _____ 2015.

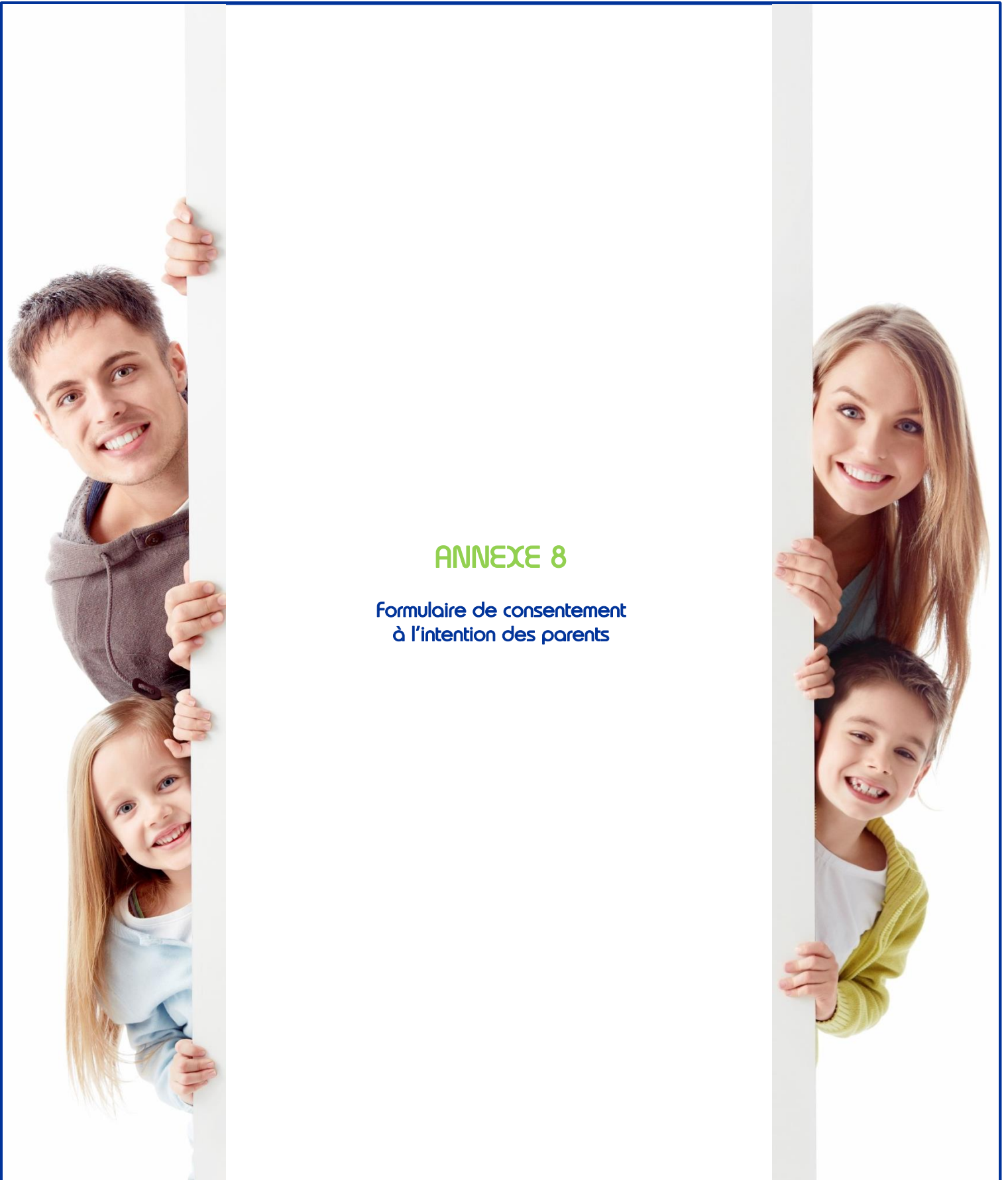
Nom de l'informateur/ de l'informatrice
(en lettres moulées)

Nom de l'organisme

Signature de
l'informateur/l'informatrice

Céline Poissant
Agente de planification, de programmation
et de recherche
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

Geneviève Marquis
Technicienne en recherche psychosociale
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière



ANNEXE 8

Formulaire de consentement
à l'intention des parents

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
concernant la participation à un groupe de discussion dans le cadre de
l'étude évaluative des effets sur les familles lanauoises des activités offertes
par les organismes communautaires Famille (OCF) de la région

Objet de la rencontre

Vous avez été invité(e) à participer à un groupe de discussion, en tant que parent fréquentant un des organismes communautaires Famille de Lanaudière (OCFL). Ce groupe de discussion est réalisé dans le cadre d'une étude évaluative portant sur les effets sur les familles lanauoises des activités offertes par ces organismes. L'étude en cours répond à une demande de la Table régionale des organismes communautaires Famille de Lanaudière (TROCFL).

La rencontre vise à connaître votre point de vue en lien avec quatre thèmes particuliers qui vous concernent, en tant qu'acteur important d'un OCFL. Il s'agit de : 1) la description des OCFL et de votre OCFL; 2) les motivations des familles à participer aux activités de votre OCFL; 3) les effets des activités de votre OCFL sur les familles qui le fréquentent; 4) et, enfin, les conditions qui peuvent faciliter ou limiter l'obtention d'effets positifs sur les familles.

Confidentialité et anonymat

Votre participation à ce groupe de discussion se fait sur une base volontaire et librement consentie. Par ailleurs, toutes les mesures possibles seront mises en œuvre afin d'assurer la confidentialité de vos propos et votre anonymat. Cela signifie surtout que votre nom ne sera jamais associé directement à vos propos dans le cadre des rapports et publications produits dans le cadre de cette étude.

Enregistrement du contenu des discussions

Pour faciliter le travail d'analyse et ne rien perdre du contenu de la discussion, celle-ci sera enregistrée grâce à un support numérique. Après l'analyse, cet enregistrement sera conservé puis détruit conformément aux règles d'éthique et à la législation en matière de renseignements personnels. Il en sera de même pour les transcriptions imprimées, qui seront utilisées pour faciliter l'analyse.

Liberté de se retirer

Vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes les questions qui seront adressées aux participants. Vous êtes libre de vous retirer de cette rencontre à tout moment.

Engagement et signature


Je comprends à quoi je m'engage en participant à ce groupe de discussion. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions à cet effet et on y a répondu à ma satisfaction.

Signé à _____, le ____ du mois de _____ 2015.


Nom de l'informateur/ de l'informatrice
(en lettres moulées)

Nom de l'organisme

Signature de
l'informateur/l'informatrice



Céline Poissant
Agente de planification, de programmation
et de recherche
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

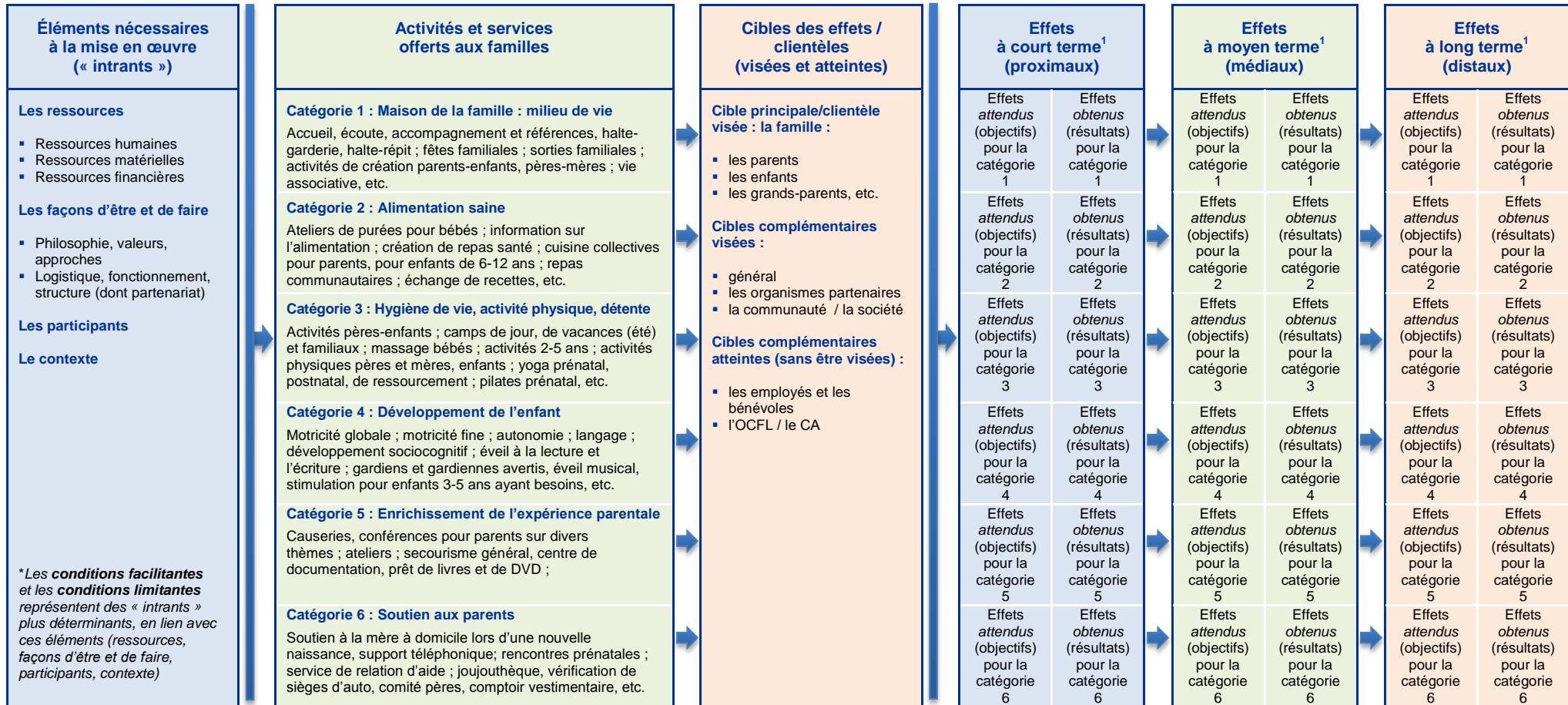


Geneviève Marquis
Technicienne en recherche psychosociale
Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière

ANNEXE 9

Modèle logique de la mise en œuvre
des activités et services des OCFL

Modèle logique de la mise en œuvre des activités et services des OCFL



¹ L'analyse a révélé que certains des effets identifiés étaient associés à plus d'une catégorie, voire à toutes de façon générale (classés catégorie 7) et que d'autres ne pouvaient être associés à une catégorie en particulier ou n'étaient associés à aucune (classés catégorie 8).



ANNEXE 10

Sommaire du financement des OCFL
pour 2013 et 2014



Sommaire du financement des OCFL pour 2013 et 2014

Produits, charges et actifs nets	LES OCFL													
	S1 (maison de la famille)	S2 (mandat spécifique)	S3 (maison de la famille)	S4 (maison de la famille)	S5 (mandat spécifique)	N1 (maison de la famille)	N2 (maison de la famille)	N3 (maison de la famille)	N4 (maison de la famille)	N5 (mandat spécifique)	N6 (mandat spécifique)	N7 (maison de la famille)	N8 (maison de la famille)	N9 (maison de la famille)
Produits									Données non disponibles		(prévisions 2014-2015)			
2013	619 520 \$	172 850 \$	140 641 \$	226 350 \$		181 096 \$	211 677 \$	262 539 \$		229 439 \$		201 564 \$	192 319 \$	145 337 \$
2014	632 180 \$		145 955 \$	242 231 \$	27 532 \$	190 314 \$	303 086 \$	457 313 \$		222 595 \$	113 790 \$	208 552 \$	198 048 \$	149 836 \$
Charges									Données non disponibles		(prévisions 2014-2015)			
2013	581 761 \$	132 717 \$	164 846 \$	206 175 \$		170 719 \$	174 937 \$	254 424 \$		239 904 \$		164 668 \$	190 030 \$	140 192 \$
2014	611 319 \$		157 545 \$	208 330 \$	14 505 \$	205 592 \$	264 654 \$	430 432 \$		232 062 \$	116 112 \$	198 252 \$	196 006 \$	138 584 \$
Actif net									Données non disponibles					
2013	226 668 \$	91 483 \$	37 744 \$			72 119 \$	123 677 \$	307 171 \$		(3 098 \$)		144 048 \$	77 686 \$	29 879 \$
2014	264 295 \$		13 539 \$			82 496 \$	162 109 \$	334 052 \$		12 435 \$		154 348 \$	79 728 \$	41 131 \$



ANNEXE 11

Proportion du financement global des OCFL
selon les principales sources de revenu en 2013



Proportions du financement global des OCFL selon les principales sources de revenu en 2013

Sources de financement/revenu	Montants reçus par les OCFL en 2013													
	S1 (maison de la famille)	S2 (mandat spécifique)	S3 (maison de la famille)	S4 (maison de la famille)	S5 (mandat spécifique)	N1 (maison de la famille)	N2 (maison de la famille)	N3 (maison de la famille)	N4 (maison de la famille)	N5 (mandat spécifique)	N6 (mandat spécifique)	N7 (maison de la famille)	N8 (maison de la famille)	N9 (maison de la famille)
MFA (mission)	22 %	42 %	57 %	57 %	--	41 %	46 %	38 %	43 %	--	--	52 %	40 %	54 %
MFA (halte-garderie, non récurrent)	--	10 %	--	--	--	--	--	4 %	4 %	3 %	--	--	5 %	4 %
Agence de santé publique du Canada / Programme fédéral PACE	--	--	--	15 %	--	--	--	20 %	35 %	36 %	--	--	31 %	-
MSSS (PSOC, etc.)	46 %	2 %	--	--	85 %	--	--	6 %	--	--	--	--	--	--
Centraide / Centraide Lanaudière / Centraide Laurentides	12 %	--	1 %	--	0,2 %	4 %	4 %	3 %	--	--	--	3 %	3 %	6 %
Levées de fonds / autofinancement / amendes / ventes / dépannage alimentaire	--	27 %	6 %	-	--	2 %	2 %	2 %	--	3 %	--	2 %	3 %	1 %
Subvention - autre	--	--	--	--	--	--	11 %	--	--	--	--	--	--	--
Cotisations et contribution des membres, des parents	--	--	1 %	0,3 %	--	--	6 %	--	--	4 %	--	2 %	0,3 %	--
Achat de groupe	--	--	11 %	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres revenus (municipalités, fondations, ministre, intérêts, députés, support à l'action bénévole, communautés religieuses, location de salles, amortissement, fondations, chevaliers de Colomb, Moisson Laurentides)	0,3 %	1 %	1 %	5 %	--	2 %	3 %	4 %	4 %	4 %	--	3 %	2 %	12 %
Subventions salariales / CLE / Programmes d'insertion / Emploi Québec	--	2 %	6 %	--	--	7 %	12 %	--	--	--	--	--	--	6 %
Projet régional des pères	--	--	--	--	--	--	10 %	--	--	--	--	--	--	--
CRÉ	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
PARSIS	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Contributions du milieu	0,1 %	--	--	--	--	--	2 %	--	--	--	--	--	--	--
ASSS Lanaudière	--	--	3 %	--	--	2 %	--	7 %	3 %	48 %	--	4 %	6 %	3 %
CSSSNL / CLSC / CSSSSL	2 %	--	--	--	10 %	4 %	--	3 %	5 %	--	--	2 %	6 %	8 %
MESS	--	--	--	--	--	--	--	5 %	--	--	--	--	--	--
Revenus d'activités	18 %	--	10 %	5 %	--	35 %	--	2 %	--	0,1 %	--	--	--	0,4 %
Contrats de services	--	--	--	8 %	--	--	--	1 %	--	--	--	--	--	--
Dons	0,1 %	--	2 %	2 %	5 %	2 %	4 %	4 %	8 %	2 %	--	1 %	3 %	6 %
CAJOL – Avenir d'enfants	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	9 %	--	--
Québec en forme	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
TROCFCL (§ de l'ASSSL en prévention de la négligence)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Programme canadien de nutrition prénatale (PNCP)	--	1 %	1 %	--	--	--	--	--	--	--	--	4 %	--	--
Location résidentielle	--	--	--	8 %	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
SIPPE – Service d'intervention périnatalité et petite enfance	--	15 %	--	--	--	--	--	--	--	--	--	8 %	--	--
Commission scolaire des Samares	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	9 %	--	--
REVENU TOTAL (PRODUITS)	100,5 %	100 %	99 %	100,3 %	100,2 %	99 %	100 %	99 %	102 %	100,1 %	--	99 %	99,3 %	100,4 %



ANNEXE 12

Proportion du financement global des OCFL
selon les principales sources de revenu en 2014



Proportions du financement global des OCFL selon les principales sources de revenu en 2014

Sources de financement/revenu	Montants reçus par les OCFL en 2013													
	S1 (maison de la famille)	S2 (mandat spécifique)	S3 (maison de la famille)	S4 (maison de la famille)	S5 (mandat spécifique)	N1 (maison de la famille)	N2 (maison de la famille)	N3 (maison de la famille)	N4 (maison de la famille)	N5 (mandat spécifique)	N6 (mandat spécifique)	N7 (maison de la famille)	N8 (maison de la famille)	N9 (maison de la famille)
MFA (mission)	22 %	--	55 %	53 %	--	39 %	30 %	22 %	40 %	--	52 %	49 %	39 %	52 %
MFA (halte-garderie, non récurrent)	0,3 %	--	--	--	--	--	--	2 %	4 %	3 %	--	--	5 %	4 %
Agence de santé publique du Canada / Programme fédéral PACE	--	--	--	14 %	--	--	--	55 %	33 %	38 %	--	--	30 %	--
MSSS (PSOC, etc.)	46 %	--	--	--	--	--	--	0,4 %	--	--	--	--	--	--
Centraide / Centraide Lanaudière / Centraide Laurentides	11 %	--	8 %	--	--	4 %	3 %	2 %	--	--	4 %	3 %	3 %	6 %
Levées de fonds / autofinancement / amendes / ventes / dépannage alimentaire	--	--	--	--	--	1 %	1 %	1 %	--	--	5 %	1 %	4 %	3 %
Subvention - autre	--	--	--	--	--	--	28 %	--	--	--	--	--	--	--
Cotisations et contribution des membres, des parents	--	--	0,6 %	0,3 %	--	--	4 %	--	--	5 %	9 %	1 %	0,2 %	--
Achat de groupe	--	--	3 %	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres revenus (municipalités, fondations, ministre, intérêts, députés, support à l'action bénévole, communautés religieuses, location de salles, amortissement, fondations, chevaliers de Colomb, Moisson Laurentides)	0,3 %	--	8 %	6 %	-	1 %	6 %	0,6 %	7 %	2 %	7 %	2 %	2 %	8 %
Subventions salariales / CLE / Programmes d'insertion / Emploi Québec	1 %	--	3 %	--	--	4 %	7 %	--	1 %	--	5 %	--	--	7 %
Projet régional des pères	--	--	--	--	--	--	17 %	--	--	--	--	--	--	--
CRÉ	--	--	--	--	--	--	--	5 %	--	--	--	--	--	--
Projet PARSIS	--	--	--	--	--	5 %	--	--	--	--	--	--	--	--
Contributions du milieu	1 %	--	--	--	--	--	1 %	--	--	--	--	--	--	--
ASSS Lanaudière	--	--	3 %	--	--	2 %	--	4 %	2 %	45 %	3 %	4 %	4 %	3 %
CSSNL / CLSC / CSSSSL	2 %	--	--	--	--	4 %	--	2 %	5 %	--	--	2 %	5 %	7 %
MESS	--	--	--	--	--	--	--	3 %	--	--	--	--	--	--
Revenus d'activités	17 %	--	16 %	4 %	--	37 %	--	1 %	--	0,1 %	2 %	--	2 %	2 %
Contrats de services	--	--	--	9 %	--	--	--	1 %	--	--	--	--	--	--
Dons	0,2 %	--	3 %	5 %	--	2 %	3 %	0,4 %	8 %	3 %	1 %	1 %	2 %	8 %
CAJOL – Avenir d'enfants	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	12 %	15 %	3 %	--
Québec en forme	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	2 %	--
TROCFI (\$ de l'ASSSL en prévention de la négligence)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	4 %	--	--	--	--
Programme canadien de nutrition prénatale (PNCP)	--	--	1 %	--	--	--	--	--	--	--	--	4 %	--	--
Location résidentielle	-	--	--	9 %	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
SIPPE – Service d'intervention périnatalité et petite enfance	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	8 %	--	--
Commission scolaire des Samares	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	9 %	--	--
REVENU TOTAL (PRODUITS)	100,8 %	--	100,6 %	100,3 %	--	99 %	100 %	99,4 %	100 %	100,1 %	100 %	99 %	101,2 %	100 %



**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 